



RAPPORT ANNUEL DE LA CNUCED 2013





UN OBJECTIF

**PROSPÉRITÉ
POUR TOUS**



LA CNUCED EN BREF

3

grands domaines d'action: formation de consensus, recherche et analyse, coopération technique

5

principaux programmes de travail: mondialisation et stratégies de développement; investissement et développement des entreprises; commerce international des biens et services, et produits de base; technologie et logistique; Afrique, pays les moins avancés (PMA) et programmes spéciaux

50

années consacrées à la promotion du développement et de l'intégration dans l'économie mondiale des pays en développement

194

États membres

476

fonctionnaires originaires de 106 pays
Secrétaire général: M. Mukhisa Kituyi (Kenya), depuis septembre 2013
Secrétaire général adjoint: M. Petko Draganov (Bulgarie), depuis mai 2009
Siège: Genève (Suisse)

**70 millions
de dollars**

constituant le budget ordinaire total en 2013

**31 millions
de dollars**

de ressources extrabudgétaires pour le financement de la coopération technique, les contributions des pays en développement représentant près de 41 % du total des contributions aux fonds d'affectation spéciale (voir l'annexe C pour plus d'informations)

Pour en savoir plus sur la CNUCED, voir: <http://www.unctad.org>.

TABLE DES MATIÈRES

La CNUCED en bref	2
Avant-propos de M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED	4
1. La CNUCED	7
2. Éclairer la prise de décisions sur les politiques économiques et les stratégies de développement	21
3. S'attaquer aux problèmes de développement, nouveaux et persistants	31
4. Promouvoir un développement durable et équitable par le commerce	41
5. Favoriser une croissance économique soutenue en développant les capacités productives	51
6. Renforcer le développement économique et la compétitivité dans les pays en développement	61
Annexes	69
Annexe A. Organigramme	70
Annexe B. Objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de résultat pour l'exercice biennal 2012-2013	71
Annexe C. Appui au renforcement des capacités en 2013	81



AVANT-PROPOS DE M. MUKHISA KITUYI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CNUCED



Le système économique international a connu une année 2013 en demi-teinte. D'une part, les perspectives de redressement de l'économie mondiale et de coopération internationale se sont dégradées alors que les marchés émergents – qui agissaient en fait comme moteurs de la croissance économique mondiale depuis la crise financière – se repliaient après la levée des mesures de stimulation monétaire par les banques centrales de plusieurs pays avancés. D'autre part, l'année s'est terminée sur une note positive, le multilatéralisme ayant connu un net regain de confiance grâce à la reprise en décembre 2013 du Programme de Doha pour le développement à Bali (Indonésie).

Compte tenu des aléas de la conjoncture économique mondiale, ces circonstances ne font que renforcer ma conviction que la CNUCED joue un rôle important dans le développement et que nous pouvons procurer une valeur ajoutée aux programmes de développement économique et social. Dans ce contexte économique difficile, il est essentiel que nous mettions à la disposition des dirigeants les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour prendre en connaissance de cause des décisions qui permettront aux pays de développer leur économie et de construire l'avenir que nous souhaitons tous.

2013 a également été l'année de ma nomination au poste de Secrétaire général et c'est avec une grande fierté que j'ai pris les rênes de la CNUCED. Je suis un admirateur de longue date de l'organisation et de sa mission et suis résolu à renforcer son rôle en tant qu'organisme du système des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. Depuis mon entrée en fonctions en septembre 2013, je me suis fixé pour objectif d'exploiter pleinement le potentiel de nos précieuses ressources humaines, à savoir des experts hautement qualifiés et une composition véritablement universelle. Je m'efforce à cette fin de veiller à ce que le secrétariat de la CNUCED travaille de manière efficace, rationnelle, responsable et ciblée, et à ce qu'il obtienne des résultats, en particulier au niveau national. Je m'emploie également à consolider nos partenariats avec les organismes des Nations Unies et à renforcer la position de la CNUCED au centre du dialogue la dimension commerciale et économique des objectifs de développement durable.

L'année 2014 marque le cinquantième anniversaire de la création de la CNUCED. Il est de bon augure que cet anniversaire coïncide avec le moment où la communauté internationale conjugue ses efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et tente de répondre aux attentes de la population dans le monde entier en établissant le programme de développement pour l'après-2015. Sur le point de franchir une telle étape, il convient naturellement de se remémorer nos débuts en 1964, lorsque les États membres se sont réunis à Genève à l'occasion de la

première session quadriennale de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, en aspirant à «un système international de coopération économique meilleur et plus efficace, qui permette d'éliminer la division du monde en zones de pauvreté et zones d'abondance et d'assurer la prospérité de tous»¹.

Aujourd'hui, bien que le contexte du développement ait profondément changé, le rêve de la «prospérité pour tous» demeure pour beaucoup inaccessible. Les inégalités se creusent tant à l'intérieur des pays qu'entre ceux-ci et la crise financière mondiale, lourde de conséquences négatives à long terme pour l'économie à l'échelle planétaire, n'a fait qu'aggraver la situation. Des défis gigantesques nous attendent en matière de financement, de sécurité alimentaire, de changements climatiques, d'environnement, d'inégalités et de pauvreté. Nous avons besoin de nouvelles idées, de nouvelles mesures et de nouveaux partenariats.

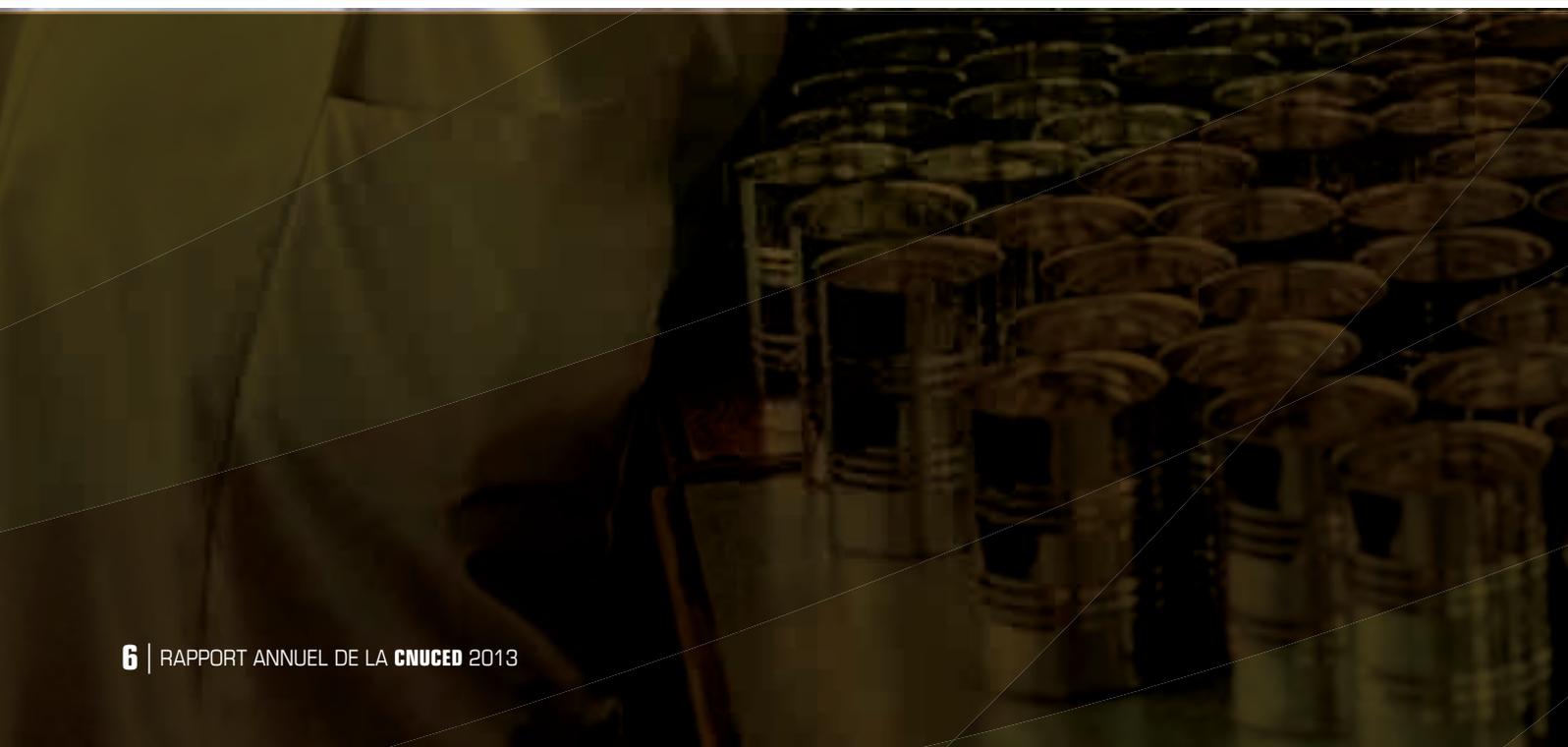
Plus que jamais, nous avons besoin de la CNUCED et de son espace mondial de dialogue, d'une instance où pays riches et pauvres puissent se réunir pour débattre de la manière de remédier aux déséquilibres de l'économie mondiale, d'égaliser les chances et de faire en sorte que les pays en développement ne restent pas indéfiniment en marge de l'économie mondiale, mais tirent aussi parti des avantages du commerce international.

Telle est bien la raison d'être du Dialogue informel de Genève sur le programme de développement durable pour l'après-2015 que j'ai lancé le 29 novembre 2013, date de sa première session. Le Dialogue de Genève offre un espace unique permettant à un large éventail de parties prenantes d'échanger des vues et des opinions sur le programme de développement durable à prévoir au-delà de 2015.

J'entends instaurer des partenariats plus étroits avec nos États membres, la société civile et le secteur privé dans le cadre d'efforts visant à réaliser notre vision commune d'une CNUCED œuvrant pour la prospérité de tous les États membres. La CNUCED, désormais quinquagénaire, est une organisation qui – j'en suis persuadé – va de l'avant avec une énergie nouvelle, une détermination collective et une volonté d'innovation.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Ban Ki-moon', is centered on the page.

¹ CNUCED, 1964, *Actes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement: Acte final et Rapport* (Paris, publication des Nations Unies), p. 3.



1. L'AN CNUCED

Un objectif: Prospérité pour tous

Collaboration avec les États membres

Réunions des organes chargés de définir la politique (2013)

Collaboration avec la communauté du développement dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies

Promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes

Temps forts de l'année





UN OBJECTIF: PROSPÉRITÉ POUR TOUS



M. MUKHISA KITUYI, SEPTIÈME SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CNUCED

La CNUCED est l'organisme du système des Nations Unies responsable des questions de développement, en particulier du commerce international – moteur essentiel du développement. Elle compte 194 États membres.

Les activités de l'organisation peuvent se résumer en trois mots: réflexion, dialogue, action.

La réflexion sur le développement est au cœur des travaux de la CNUCED. Elle produit des analyses souvent novatrices qui aident les responsables économiques à prendre des décisions éclairées et à promouvoir les politiques macroéconomiques les mieux à même de mettre fin aux inégalités économiques mondiales et de déboucher sur un développement durable à dimension humaine.

La CNUCED est un lieu où les États membres peuvent librement et ouvertement dialoguer et débattre des moyens d'instaurer un meilleur équilibre dans l'économie mondiale. Une session ministérielle, se tient tous les quatre ans pour passer en revue les grandes questions économiques mondiales et arrêter le programme de travail de l'organisation et des débats avec la société civile sont régulièrement organisés.

En fournissant une assistance technique directe, la CNUCED aide les pays en développement et les pays en transition à se doter des capacités nécessaires à leur intégration équitable dans l'économie mondiale et à l'amélioration du bien-être de leur population.

La CNUCED a accueilli son septième Secrétaire général le 1^{er} septembre 2013. M. Mukhisa Kituyi succède à M. Supachai Panitchpakdi, originaire de Thaïlande, qui a exercé deux mandats consécutifs de quatre ans depuis 2005.

M. Kituyi bénéficie d'une riche expérience nourrie par ses fonctions d'élu et de chercheur et par les hautes responsabilités gouvernementales qu'il a exercées. Élu au Parlement kényan en 1992, il a siégé pendant trois législatures. De 2002 à 2007, il occupe le poste de ministre du commerce et de l'industrie du Kenya. Pendant cette période, M. Kituyi assume la présidence et intervient dans le cadre de diverses initiatives au niveau ministériel, notamment pour le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et pour la sixième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2005.

Juste avant d'accéder au poste de Secrétaire général de la CNUCED, M. Kituyi dirige le Kenya Institute of Governance et il est membre de la Brookings Institution. De 2008 à 2012, il fait partie d'un groupe d'experts chargé de conseiller les présidents des nations de la Communauté d'Afrique de l'Est sur la manière d'établir des relations économiques régionales plus efficaces. En 2011 et 2012, il est consultant auprès de la Commission de l'Union africaine pour l'élaboration de la structure d'une zone de libre-échange panafricaine.

M. Kituyi a étudié les sciences politiques et les relations internationales à l'Université de Nairobi, puis à l'Université Makerere de Kampala (Ouganda) qui lui a décerné une licence en 1982. Il a poursuivi ses études à l'Université de Bergen, où il a obtenu une maîtrise en philosophie, puis un doctorat.

M. Kituyi a pour dessein de faire en sorte que la CNUCED exerce un impact au niveau des pays par une action concrète, pertinente et opportune. Il prévoit de dialoguer et de collaborer plus étroitement avec les États membres, la société civile et le secteur privé pour que l'organisation réponde effectivement aux besoins des pays en développement, ce qui aidera du même coup à établir un programme de développement pour l'après-2015.

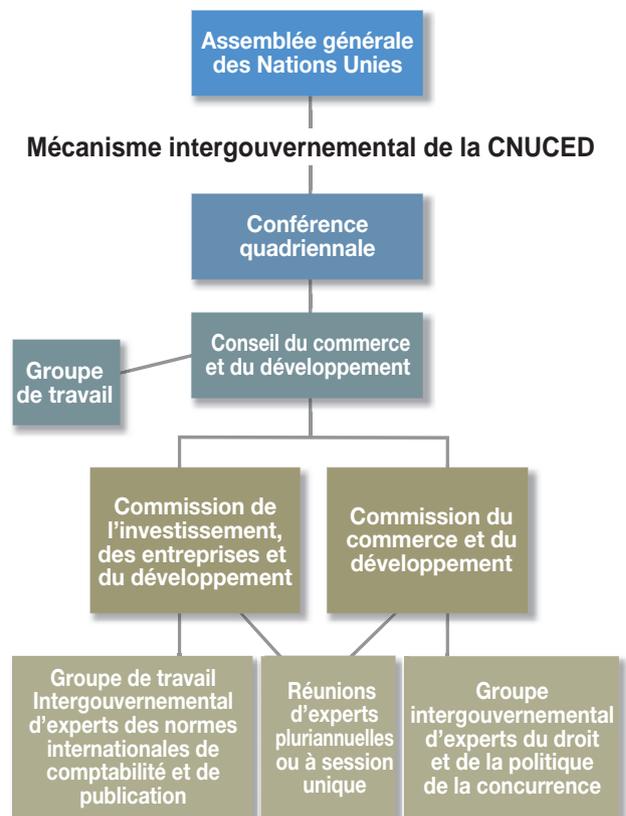


Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon (à gauche), fait prêter serment à M. Mukhisa Kituyi, nouveau Secrétaire général de la CNUCED, 19 septembre 2013.

COLLABORATION AVEC LES ÉTATS MEMBRES

Le Conseil du commerce et du développement, organe directeur de la CNUCED, supervise les activités de l'organisation et débat des thématiques nouvelles entre deux sessions quadriennales de la Conférence. Il se réunit une fois par an à Genève en session ordinaire avec la participation de représentants des États membres et jusqu'à trois fois par an dans le cadre de réunions directives consacrées à des questions urgentes, ainsi qu'à des questions administratives et institutionnelles.

Le Conseil est assisté de deux commissions – la Commission du commerce et du développement et la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement – l'une et l'autre instituées à la douzième session de la Conférence en 2008. Les deux commissions organisent des réunions auxquelles participent des experts de renom chargés d'examiner tout un éventail de questions et de formuler des avis techniques.





Participants à la soixantième session du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, tenue à Genève du 16 au 27 septembre 2013.



M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED, aux côtés de M^{me} Arancha González, Directrice exécutive du Centre du commerce international (à gauche), et de M. Roberto Azevedo, Directeur général de l'OMC (à droite), participant à la «Journée du commerce» lors de la soixantième session du Conseil du commerce et du développement.

RÉUNIONS DES ORGANES CHARGÉS DE DÉFINIR LA POLITIQUE DE LA CNUCED (2013)

Conseil du commerce et du développement, soixantième session annuelle (16-27 septembre 2013)

Les points abordés au cours de la session comprenaient l'interdépendance et les nouvelles structures de la croissance mondiale, la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, l'évolution du système commercial international et ses tendances dans une optique de développement, les stratégies de développement dans un monde interdépendant, la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre et au suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies, ainsi que l'examen des activités de coopération technique de la CNUCED. Durant un débat de haut niveau intitulé «Voir plus loin: La CNUCED et les nouveaux modèles de croissance au service du commerce et du développement», les participants se sont intéressés à la nouvelle géographie mondiale de la production, du commerce et de la finance apparue au cours des deux dernières décennies.

Le Conseil a salué la contribution de l'organisation à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, en particulier ses travaux relatifs à la mesure et l'évaluation des capacités. La CNUCED a été invitée à approfondir ses travaux d'analyse et à intensifier les consultations avec les gouvernements des PMA en les aidant à tirer parti de tels travaux pour recenser les lacunes en matière de politiques et y remédier. Il lui a également été demandé de poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse sur les questions relatives au développement de l'Afrique, de renforcer l'impact de ses activités sur le développement dans ses trois grands domaines d'action et de continuer de collaborer avec ses partenaires, notamment, la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique.

Commission du commerce et du développement, cinquième session (17-21 juin 2013)

À la cinquième session de la Commission du commerce et du développement de la CNUCED, les États membres et d'autres parties prenantes ont passé en revue des aspects essentiels du commerce et du développement dans l'optique d'un développement plus résilient, plus durable et plus équitable.

La CNUCED a été invitée à continuer d'aider les pays en développement à concevoir et appliquer leurs stratégies commerciales, à poursuivre sa collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres organisations compétentes pour clarifier les rapports



Participants à la cinquième session de la Commission du commerce et du développement, Genève.



Lauréats du Prix 2013 de la promotion des investissements de la CNUCED décerné à la cinquième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement pour de remarquables contributions à la promotion des investissements étrangers directs (IED) orientés vers l'exportation.

entre le commerce, l'emploi, l'intégration sociale et la réduction de la pauvreté, à étudier des stratégies visant à faire du commerce une source de travail décent et à aider les pays en développement tributaires des produits de base à formuler des stratégies nationales de développement durable et solidaire.

Dans le cadre du débat sur les tendances fondamentales des transports internationaux et leurs incidences sur le développement, les États membres ont demandé à la CNUCED de continuer à fournir un appui aux pays en développement dans leurs efforts visant à renforcer durablement les capacités et à définir et exécuter leurs priorités nationales, leurs stratégies de développement et des mesures spécifiques en la matière. Ils l'ont également encouragée à poursuivre sa coopération en vue de la mise en œuvre et du suivi de ses travaux dans ce domaine.

Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, cinquième session (29 avril-3 mai 2013)

Au cours de la cinquième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, il a été question de la nécessité de promouvoir l'entrepreneuriat pour renforcer les capacités productives. Les exposés ont mis en lumière la contribution essentielle que les petites et moyennes entreprises pouvaient apporter à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de ceux qui leur succéderont – les objectifs de développement durable. En dépit des nombreuses difficultés auxquelles les

pays en développement et les pays en transition se heurtaient dans la mise en œuvre de politiques d'entrepreneuriat, le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat de la CNUCED restait un moyen efficace de promouvoir l'entrepreneuriat.

La Commission a également consacré ses travaux aux examens de la politique d'investissement (EPI) de Djibouti et du Mozambique, qui ont été présentés à l'échelon ministériel.

Des exposés et un débat sur le financement de l'innovation au service du développement ont donné un aperçu des difficultés rencontrées par les dirigeants des pays en développement pour combler le déficit de financement et encourager l'investissement dans le domaine de l'innovation. La Commission a examiné en particulier les cas de la République-Unie de Tanzanie et de la Thaïlande, ainsi que l'expérience internationale en matière de capital-risque. Divers instruments visant à stimuler les investissements dans l'innovation ont été présentés.

Commission de la science et de la technique au service du développement, seizième session (3-7 juin 2013)

La Commission de la science et de la technique au service du développement, organe subsidiaire du Conseil économique et social, fournit à l'Assemblée générale et au Conseil, à un niveau élevé, des avis sur des questions scientifiques et techniques relevant de sa compétence. La CNUCED est chargée d'apporter un appui fonctionnel à la Commission.



La seizième session de la Commission, qui s'est tenue à Genève en juin 2013, portait sur les deux principaux thèmes suivants: science, technologie et innovation pour des villes et des couronnes périurbaines durables et accès Internet à haut débit pour une société numérique solidaire.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre et le suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international ont également été passés en revue.

Sur la recommandation de la Commission, le Conseil économique et social a adopté, en juillet 2013, deux projets de résolution demandant aux gouvernements, à la communauté internationale et à la Commission de prendre des mesures concernant l'appréciation des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet, ainsi que la science, la technologie et l'innovation. Le Conseil économique et social a adopté par consensus la résolution 2013/9 relative à l'appréciation des progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information, et la résolution 2013/10 sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement.

COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ DU DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE UNITÉ D'ACTION DES NATIONS UNIES

Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives

Le Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies est un mécanisme interinstitutions de coordination des activités relatives au commerce et au développement menées au plan national et régional dans le cadre du système des Nations Unies. Il veille à ce que les questions se rapportant aux secteurs du commerce et de la production et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement soient pris en compte dans l'optique de l'initiative «Unis dans l'action» et d'une meilleure cohérence à l'échelle du système. Le Groupe a été institué par le Secrétaire général de l'ONU en avril 2008.

En 2013, le Groupe a été associé à plus d'une trentaine de programmes communs menés au niveau des pays, dont l'impact sur le développement s'est avéré bien plus vaste et plus important que celui des activités d'entités agissant seules. Il a également participé à des initiatives régionales en Afrique, dans les États arabes, en Asie, en Europe et dans la Communauté d'États indépendants. Il a facilité la coordination entre les organismes des Nations Unies en vue d'éviter les doublons, de veiller à l'efficacité et, surtout, de continuer à apporter des contributions de fond à ce domaine d'activité et de compétence particulier au sein du système des Nations Unies.

Ces opérations interinstitutions coordonnées ont abouti à un meilleur alignement avec les priorités nationales, à la mise en place de partenariats intégrés avec les acteurs nationaux et au renforcement de la responsabilité mutuelle. Conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et au Programme d'action d'Accra, la CNUCED a contribué aux efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, comme indiqué dans le premier rapport concernant leur réalisation au niveau national.





M^{me} Stephanie McGovern, journaliste économique de l'émission «BBC Breakfast», ouvre les débats de la deuxième journée du Colloque public de la CNUCED, 25 juin 2013, Genève.



Participants au premier dialogue de Genève sur le programme de développement durable pour l'après-2015, organisé le 29 novembre 2013.

Collaboration avec la société civile

La CNUCED reconnaît le rôle important que les organisations de la société civile jouent dans tous les aspects de ses activités. Ces organisations représentent les opinions de divers secteurs de la société et possèdent des compétences et une expérience uniques, au niveau mondial comme au niveau local. Elles réalisent en outre un travail de sensibilisation et de partage de l'information particulièrement efficace grâce à leurs vastes réseaux. La CNUCED collabore avec ces acteurs non gouvernementaux en diffusant largement des informations sur ses travaux et en organisant des réunions de dialogue, telles que son colloque public annuel. Des consultations tant formelles qu'informelles se tiennent régulièrement avec le Service de liaison des Nations Unies pour permettre à la société civile de s'exprimer sur les activités de la CNUCED.

Le Colloque public de 2013, qui s'est tenu les 24 et 25 juin, a réuni environ 300 participants, notamment des représentants de plus de 65 États membres, des milieux universitaires, de la société civile, du secteur privé et des médias, afin d'échanger des vues sur de nouvelles approches économiques pour un programme cohérent pour l'après-2015. Les principaux sujets examinés étaient la gouvernance macroéconomique et financière dans l'optique de 2015 et les règles relatives au commerce et à l'investissement au service d'un développement équitable et durable.

Collaboration avec le Groupe des 20

La CNUCED a continué en 2013 de jouer un rôle actif en fournissant des services consultatifs au Groupe des 20 (G-20) sur un certain nombre de questions concernant les politiques macroéconomiques et les politiques de déve-

veloppement, notamment l'emploi, la gouvernance économique mondiale, l'instabilité des prix des produits de base et l'investissement.

Au cours de l'année, la CNUCED a organisé des réunions du Groupe de travail du G-20 sur le cadre pour une croissance forte, durable et équilibrée. Elle a également contribué à deux études techniques sur les marchés financiers mondiaux, la création d'emploi et la croissance, et à une étude préliminaire visant à orienter les débats du Groupe de travail sur les stratégies de croissance sous la présidence australienne du G-20 en 2014. La CNUCED a aussi assumé un rôle de chef de file dans plusieurs groupes de travail interinstitutions chargés de questions liées à l'investissement responsable, notamment l'élaboration d'indicateurs destinés à mesurer l'impact de l'investissement sur le développement.

Compte tenu de la perspective particulière de la CNUCED en matière du commerce et du développement et de l'importance qu'elle accorde à l'interdépendance, plusieurs pays en développement membres du G-20, notamment l'Argentine, le Brésil et la Chine, lui ont demandé à maintes reprises de s'exprimer sur différentes questions et de présenter ses vues au G-20. Les compétences de la CNUCED et ses conseils sur des questions financières et macroéconomiques ont permis d'apporter des contributions de fond et d'importance stratégique au processus du G-20, en particulier pour les pays en développement. Bon nombre d'États membres du G-20 reconnaissent que, parallèlement aux vues classiquement exprimées par d'autres organisations internationales, la CNUCED, de par son approche du commerce et du développement, peut utilement proposer un éclairage différent.



M. Moses Oduh (deuxième en partant de la droite), de l'Université du Nigéria, avec (de gauche à droite) M. Cristian Ugarte, M. Patrick Osakwe et M^{me} Vlasta Macku, fonctionnaires de la CNUCED, et M. Martin Eze, Conseiller principal de la Mission permanente du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies. M. Oduh a bénéficié d'une bourse de perfectionnement d'une durée de six semaines de l'Institut virtuel pour approfondir avec des économistes de la CNUCED ses recherches sur les effets socioéconomiques liés aux répercussions des prix du pétrole sur les produits agricoles nationaux au Nigéria.

Collaboration avec le secteur privé

Comme on le verra dans les sections suivantes, la CNUCED collabore avec le secteur privé sur tous les aspects de ses travaux. Des entreprises et des associations professionnelles contribuent aux enquêtes réalisées pour collecter des données et des analyses, des responsables d'entreprises participent aux réunions et aux organes consultatifs de la CNUCED et, dans certains cas, le secteur privé contribue, par les avis d'experts et un financement, à des projets d'assistance technique. La CNUCED considère qu'une coopération accrue entre les secteurs public et privé est essentielle à l'intégration effective des pays en développement dans l'économie mondiale. Ce type de coopération s'est manifesté par exemple en 2013 dans le cadre des travaux de la CNUCED sur le commerce et les questions de parité en Angola et sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), du premier dialogue de Genève sur le programme de développement durable pour l'après-2015 et d'une réunion d'experts consacrée à l'évaluation des incidences des partenariats public-privé sur le commerce et le développement dans les pays en développement.

Collaboration avec les milieux universitaires

Des instituts de recherche et des établissements universitaires de renom participent aux réunions et aux travaux de recherche de la CNUCED pour valider la pertinence et la qualité des résultats. La CNUCED organise par ailleurs des conférences, des séminaires et des voyages d'étude pour des étudiants de pays développés et de pays en développement. Son Institut virtuel, fort d'un réseau de 96 établis-

sements d'enseignement supérieur dans 50 pays, joue un rôle clef en faisant connaître ses travaux.

Lors de la première réunion du réseau de l'Institut virtuel tenue depuis 2009, des chercheurs d'universités membres ont examiné les travaux en cours et les possibilités de coopération au sein du monde universitaire. Cette manifestation a mis en évidence la grande variété des recherches menées au sein du réseau, qu'il s'agisse de questions économiques et juridiques, des relations internationales ou de sujets intéressant les entreprises. Les universitaires, qui avaient financé eux-mêmes leur participation, ont reçu les avis de pairs et d'experts de la CNUCED et d'autres organisations internationales sur leurs travaux de recherche. En sus des idées formulées sur les moyens d'étoffer les études en cours ou d'orienter les travaux futurs, les participants sont convenus de collaborer sur des projets précis dans le cadre de recherches, de publications ou d'échanges d'enseignants et d'étudiants.

En 2013, l'Institut virtuel a continué d'accorder une attention particulière aux besoins de renforcement des capacités des pays les moins avancés et des pays de l'Afrique subsaharienne. Pour remédier au manque de matériels pédagogiques spécialement adaptés aux besoins des pays africains, l'Institut a contribué à l'élaboration de modules sur les politiques relatives aux investissements étrangers directs (IED), la compétitivité du secteur manufacturier et les accords d'intégration régionale. Ces projets ont été menés en coopération avec des divisions et programmes de la CNUCED et avec le soutien financier du Gouvernement finlandais et du Fonds du programme «Unis dans l'action» pour la République-Unie de Tanzanie.

L'INSTITUT VIRTUEL EN CHIFFRES

96 institutions membres (universités et centres de recherches) dans 50 pays, dont 11 PMA

17 nouveaux membres en 2013: 13 universités et 4 instituts de recherche

17 vidéoconférences présentant les résultats des travaux de recherche de la CNUCED à 678 participants

9 voyages et visites d'étude à l'intention de 255 étudiants, dont 72 % de femmes

8 ateliers nationaux de perfectionnement professionnel à l'intention de 217 universitaires d'Afrique et des PMA

3 650 utilisateurs enregistrés en ligne, originaires de 165 pays

6 bourses de perfectionnement accordées à des universitaires pour travailler à la CNUCED sur des projets de recherche et d'enseignement

Je m'attendais à approfondir et à partager mes connaissances, mais l'Institut virtuel a dépassé mes attentes. Nul doute que ce programme contribue à la transformation des universités du monde entier, en particulier en Afrique. La plupart des universités africaines manquent de ressources financières pour former leurs chargés d'enseignement et les bourses de perfectionnement leur offrent directement la possibilité de s'intégrer dans la production du savoir mondial et d'y contribuer.

M. Moses Oduh, chargé de cours, Université du Nigéria.

Participants de l'École de commerce international et d'économie de Chine au quatrième voyage d'études de l'Institut virtuel organisé à Genève du 16 au 20 septembre. Au programme figuraient 19 séances consacrées aux tendances actuelles observées au niveau international dans les domaines de l'économie, du commerce et du droit, animées par des experts de la CNUCED et des organisations partenaires de l'Institut (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Centre du commerce international et Organisation mondiale du commerce).





PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES

En 2013, la CNUCED a multiplié les initiatives visant à intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes dans ses activités, notamment dans le cadre du programme Empretec, par ses travaux sur les TIC et en participant aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et de l'Équipe spéciale sur la parité et le commerce du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes.

Aider à élaborer une politique commerciale tenant compte du rôle des femmes

La CNUCED aide les pays en développement à renforcer leur capacité à intégrer les questions de parité dans les politiques commerciales. En s'appuyant sur un ensemble sans équivalent d'études de cas suivies et d'ateliers nationaux, la CNUCED trace les contours du rôle des femmes dans l'économie et teste différentes méthodes pour savoir comment évaluer l'impact de la politique commerciale sur le bien-être et l'émancipation économique des femmes.

L'étude de cas nationale «Who is Benefiting from Trade Liberalization in Angola? – A Gender Perspective» (Qui profite de la libéralisation du commerce en Angola? – Optique de l'égalité des sexes), publiée en novembre 2013, porte

sur le rôle des femmes dans l'économie et la société angolaises. Un atelier national a été organisé ultérieurement pour présenter les conclusions et les recommandations de cette étude et familiariser les parties prenantes avec les méthodes employées pour que l'étude puisse être reproduite au niveau local. Des représentants du monde des affaires et des milieux œuvrant pour l'égalité des sexes ont débattu de la manière de tirer parti des politiques commerciales pour améliorer la vie des femmes. Diverses mesures ont été passées en revue, consistant par exemple à promouvoir les capacités des femmes grâce à un meilleur accès à l'éducation et à la formation, à mettre à niveau l'infrastructure et à faciliter l'accès au crédit dans les zones rurales, en particulier pour les femmes. Concernant les préparatifs engagés par l'Angola pour sortir de la catégorie des PMA, les participants ont estimé que l'émancipation économique des femmes pouvait contribuer au bon déroulement de ce processus.

Il est nécessaire d'adopter des politiques propices à l'autonomisation des femmes pour qu'elles puissent participer dans des conditions d'égalité à la vie sociale et économique du pays. La politique nationale pour l'égalité et le traitement équitable des deux sexes, récemment adoptée, représente un pas important dans la bonne direction.

M^{me} Maria Filomena Lobão Telo Delgado, Ministre angolaise de la famille et de la condition féminine, lors de l'atelier national sur le commerce et la parité.

M^{me} Rosa Pedro Pacavira de Matos, Ministre du commerce, et M^{me} Maria Filomena Lobão Telo Delgado, Ministre angolaise de la famille et de la condition féminine, lors de la présentation officielle de la publication de la CNUCED *Who is Benefiting from Trade Liberalization in Angola? – A Gender Perspective*, Ministère du commerce, Luanda (Angola), 21 novembre 2013.



Élaborer un cadre en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication, et de l'entrepreneuriat féminin

Le projet conjoint lancé en 2012 par la CNUCED et l'OIT pour revoir le cadre de l'OIT permettant d'évaluer les politiques de développement de l'entrepreneuriat féminin et de mieux tenir compte du volet TIC a été achevé à la fin de 2013. Le cadre révisé a été testé au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie; une évaluation est en cours au Maroc. La Banque asiatique de développement a également utilisé le cadre dans quatre pays d'Asie centrale.

Le séminaire de la CNUCED et de l'OIT consacré à l'autonomisation des femmes entrepreneurs grâce aux TIC, qui s'est tenu le 8 octobre 2013 à Stockholm, dans les locaux de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, a mis en lumière le rôle des TIC dans le renforcement du pouvoir d'action des femmes chefs d'entreprise et a permis à des chefs d'entreprise africaines de faire part de leur expérience. Les conclusions du séminaire figurent dans un guide sur l'entrepreneuriat des femmes et les TIC, publié par la CNUCED et l'OIT sous le titre *Empowering Women Entrepreneurs through Information and Communication Technologies: A Practical Guide* (2014). Ce guide devrait aider les experts et les décideurs à intégrer les TIC dans les évaluations, politiques et programmes nationaux. Le projet est un des exemples des meilleures pratiques citées dans un nouveau rapport de la Commission du haut débit au service du développement numérique.

Participants au séminaire CNUCED-OIT sur l'autonomisation des femmes entrepreneurs grâce aux TIC, organisé à Stockholm le 8 octobre 2013.



DÉVELOPPER L'ENTREPRENARIAT DES FEMMES AUTOCHTONES EN ÉQUATEUR

Avec l'appui de l'initiative BioTrade de la CNUCED, de l'Organisation des États américains et du Programme équatorien pour le commerce biologique durable, l'entreprise communautaire Jambi Kiwa est devenue un exemple de réussite dans le domaine de la production et de la commercialisation de plantes médicinales traditionnelles et aromatiques. Ce qui n'était au départ qu'un projet pilote d'entreprise communautaire mené par 20 femmes dans la province du Chimborazo à la fin des années 1990 est désormais une grande entreprise équatorienne d'exportation de plantes médicinales et de tisanes.

Jambi Kiwa a commencé à appliquer en 2003 les principes et critères BioTrade et a ensuite obtenu les labels de commerce équitable et de production biologique qui lui ont permis de conquérir de nouveaux marchés. Par l'intermédiaire du Programme équatorien pour le commerce biologique durable, l'initiative BioTrade a renforcé la structure organisationnelle de Jambi Kiwa, qui a pu ainsi acquérir les capacités nécessaires pour appliquer les Directives de l'Organisation mondiale de la Santé sur les bonnes pratiques agricoles et les bonnes pratiques de récolte (BPAR) relatives aux plantes médicinales et pour mettre en place des systèmes internes de contrôle de la qualité. L'entreprise a également bénéficié d'un appui pour accéder aux marchés et pour différencier ses produits dans les principales chaînes de supermarchés et dans des foires nationales, régionales et internationales.

En 2008, le chiffre d'affaires de Jambi Kiwa a atteint 43,7 millions de dollars. Sur 632 producteurs, 80 % sont des femmes et 75 % appartiennent au peuple autochtone *Puruhà*.



TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Premier dialogue de Genève sur le programme de développement durable pour l'après-2015

La CNUCED est, dans le système des Nations Unies, l'organisme chargé du traitement intégré du commerce et du développement et des questions connexes dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable. Elle s'est par conséquent activement associée à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et a contribué aux textes issus de la Conférence Rio+20.

Depuis l'entrée en fonctions de M. Kituyi, la CNUCED s'est employée à définir le rôle du commerce international dans le programme de développement pour l'après-2015.

Le premier dialogue de Genève sur le programme de développement durable pour l'après-2015 s'est ouvert le 29 novembre par des observations liminaires du Secrétaire général, M. Kituyi, suivies d'une allocution de M^{me} Amina Mohammed, Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur le programme de développement pour

l'après-2015. Les intervenants et les participants à ce dialogue informel représentaient des organisations internationales établies à Genève, ainsi que le secteur privé et la société civile. La manifestation a été bien accueillie par les parties prenantes, qui ont invité la CNUCED à poursuivre ses efforts en vue de mieux faire comprendre le rôle du commerce dans le programme de développement pour l'après-2015.

Deuxième Forum mondial sur les services: Sommet de Beijing

Le Forum mondial sur les services de la CNUCED, lieu d'échanges mondial de haut niveau expressément consacré aux services, a été instauré à la treizième session de la Conférence en 2012. La deuxième édition de ce Forum, portant sur le thème «Les services: Un nouveau secteur prometteur pour le développement durable», s'est tenue à Beijing s'est tenu à Beijing les 28 et 29 mai 2013 à l'occasion de la deuxième Foire internationale chinoise sur le commerce des services. Des responsables gouvernementaux, notamment le Premier ministre chinois, Li Keqiang, des chefs d'État, des ministres, des fédérations d'entreprises de services et d'associations ont examiné comment renforcer les capacités des pays en développement dans le domaine des services. Le Secrétaire général de l'ONU,

De gauche à droite: M. Petko Draganov (Secrétaire général adjoint de la CNUCED), M. Stephen Hale (Chef du Bureau d'Oxfam à Genève), M^{me} Carina Larsfältén (Responsable des relations internationales au Conseil mondial des entreprises pour le développement durable), M^{me} Amina J. Mohammed (Conseillère spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur le programme de développement pour l'après-2015), M. Mukhisa Kituyi (Secrétaire général de la CNUCED), M^{me} Arancha González (Directrice exécutive du Centre du commerce international), M. Yonov Frederick Agah (Directeur général adjoint de l'OMC), M^{me} Melissa de León (Directrice générale, Tropical Panamá Gourmet Inc.), M. Guy Ryder (Directeur général du BIT), M. Dumindra R. Ranayaka (Directeur général d'Etisalat Lanka (Pvt) Limited).





M. Supachai Panitchpakdi, ex-Secrétaire général de la CNUCED, prononce un discours lors du Forum mondial sur les services tenu à Beijing les 28 et 29 mai 2013.

M. Ban Ki-moon, a adressé un message écrit dans lequel il a mis l'accent sur le poids du secteur des services dans l'économie mondiale, ainsi que sur sa contribution à la croissance du produit intérieur brut (PIB), du commerce et de l'emploi. Il a également fait ressortir le rôle important joué par le secteur des services dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et a invité les décideurs à collaborer afin de tirer le meilleur parti de ce secteur pour assurer un développement équitable et durable.

Le Communiqué de Beijing du 29 mai 2013, publié à l'issue du Forum, a appelé l'attention sur le rôle majeur des services dans la création de revenus et d'emplois. Un organe consultatif chargé de donner des orientations concernant les prochaines sessions du Forum – le Conseil pour une prospective des services – a également été institué en tant que cadre informel et flexible pour débattre de questions spécifiques relatives aux services.

M. Hamad bin Abdulaziz Al Kuwari, Ministre qatarien de la culture, des arts et du patrimoine et Président de la treizième session de la Conférence (deuxième à partir de la gauche) et M^{me} Masoumeh Sahami, Chef du Service d'appui intergouvernemental de la CNUCED (tout à droite), aux côtés de représentants du Pérou, en costume traditionnel, à la session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement.



Le Pérou – hôte de la quatorzième session de la Conférence

À la vingt-septième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement, qui s'est tenue le 22 mars 2013, les membres du Conseil ont approuvé la proposition du Pérou d'accueillir la quatorzième session de la Conférence, qui aura lieu en 2016.

Parmi les participants aux conférences quadriennales, on compte notamment des chefs d'État et d'autres hauts responsables ainsi que les représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), d'établissements universitaires et du secteur privé. Au cours d'une série de débats de haut niveau, les tendances de l'économie mondiale et des questions connexes touchant les pays en développement font l'objet de discussions approfondies. À la fin de la Conférence, les États membres conviennent des nouveaux mandats de la CNUCED pour les quatre ans à venir.

Le Pérou, en tant que membre fondateur de la CNUCED, a toujours reconnu combien il importe d'intégrer le développement dans les questions commerciales et économiques internationales et reste résolument attaché à la CNUCED, qu'il considère comme un organe de premier plan.

M. Luis Enrique Chávez Basagoitia, Ambassadeur et Représentant permanent du Pérou auprès de l'Office des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève.



Au sein du système des Nations Unies, la CNUCED est l'institution qui coordonne l'examen intégré des questions de commerce et de développement et des questions connexes touchant le financement, la technologie, l'investissement et le développement durable. Elle mène des travaux de recherche et d'analyse sur les politiques macroéconomiques, le commerce, l'investissement, la technologie, le financement, la dette et la pauvreté, et leurs corrélations. Elle contribue également au débat mondial sur la politique de développement en produisant et en aidant à établir des statistiques fiables et actuelles dans les domaines du commerce, de l'investissement et des TIC.

Les rapports et les statistiques de la CNUCED sont mis à profit par les pays afin d'étayer la prise de décisions au vu des perspectives et des enjeux de la mondialisation et de répondre aux objectifs de développement, notamment l'élimination de la pauvreté. La CNUCED produit sept rapports phares, des séries de publications couvrant tous ses domaines d'activité et des notes de synthèse qui offrent aux décideurs une analyse concise de certains thèmes.

2.

ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISIONS SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Éléments marquants des rapports phares de la CNUCED

Quelques autres publications de la CNUCED parues en 2013

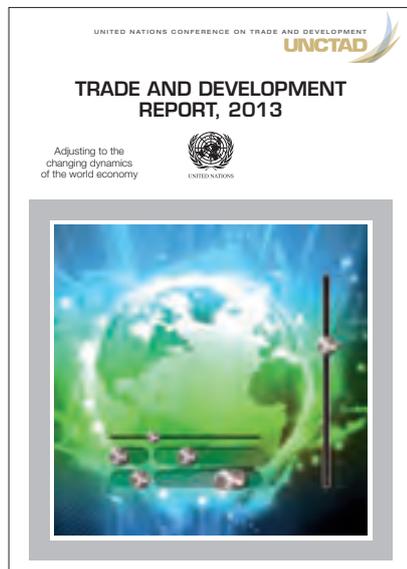
Statistiques au service du développement économique

Mesure de l'économie de l'information

Statistiques de l'investissement étranger direct



ÉLÉMENTS MARQUANTS DES RAPPORTS PHARES DE LA CNUCED



Rapport sur le commerce et le développement, 2013: S'adapter à la nouvelle dynamique de l'économie mondiale

Cinq ans après le début de la crise financière mondiale, l'économie mondiale est toujours en plein désarroi. La production mondiale augmente d'environ 2 %, et la croissance du commerce mondial est quasiment paralysée. La croissance reste faible dans les pays développés, où la situation du marché du travail, la rigueur budgétaire et le désendettement font obstacle à la demande intérieure. L'environnement économique externe ayant montré peu de signes d'amélioration, la décélération de la croissance dans les pays en développement et les pays en transition était inévitable.

Pour s'adapter à ce changement apparemment structurel de l'économie mondiale, le *Rapport sur le commerce et le développement, 2013* souligne qu'il est nécessaire de modifier en profondeur les stratégies de croissance en place. En outre, il met l'accent sur la manière dont les pays développés doivent s'attaquer aux causes fondamentales de la crise,

Les recommandations du rapport sont dans leur ensemble trop importantes pour être ignorées en particulier par les pays émergents.

The Statesman, Rescue the economy, 4 octobre 2013.

en particulier l'accroissement des inégalités de revenu, la diminution du rôle économique de l'État, la prééminence d'un secteur financier peu réglementé et l'existence d'un système international sujet aux déséquilibres. Les pays en développement et les pays en transition excessivement tributaires des exportations doivent désormais adopter une stratégie de croissance plus équilibrée qui donne un plus grand rôle à la demande intérieure et régionale.

Le rapport souligne que les pays doivent trouver un juste équilibre entre la hausse de la consommation des ménages, l'investissement privé et les dépenses publiques. Les mesures tendant à favoriser le pouvoir d'achat de la population jouent à cet égard un rôle essentiel et elles peuvent être réalisées moyennant la mise en place d'une politique appropriée des revenus, des programmes ciblés de transferts sociaux et l'adoption de programmes d'emploi dans le secteur public. Le rapport montre comment l'augmentation de la demande globale offre aux entrepreneurs une incitation à investir dans l'expansion des capacités productives en les adaptant aux nouvelles tendances de la demande, ce qui implique à la fois des investissements

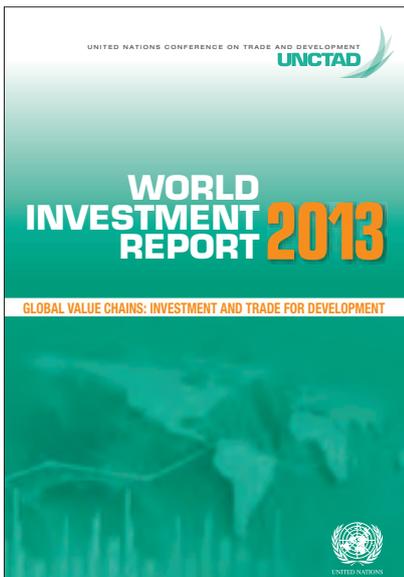
et un accès à un financement fiable et abordable à long terme. Compte tenu de cet objectif, les capitaux étrangers peuvent être utiles pour financer les importations de biens intermédiaires et de biens d'équipement essentiels.

Enfin, le *Rapport sur le commerce et le développement, 2013* souligne que les pays devraient s'en remettre de plus en plus à des sources intérieures de financement des investissements. Les banques centrales devraient élargir leur mandat au-delà de leur fonction de maîtrise de l'inflation et, à travers une politique de crédit, s'employer davantage à financer l'économie réelle. La mise en œuvre d'une telle politique peut être facilitée par des établissements spécialisés, y compris les banques de développement nationales et régionales, qui peuvent être plus efficaces pour orienter le crédit vers la promotion du développement que les grandes banques universelles, qui ont tendance à devenir non seulement «trop grosses pour faire faillite», mais aussi trop difficiles, de par leur taille, à réglementer.

La collection complète des *Rapports sur le commerce et le développement* est consultable à l'adresse www.unctad.org/tdr.

Le Gouvernement a apprécié la contribution de la CNUCED au débat sur la manière de stimuler l'économie mondiale, et l'avis de cet organe, tel qu'il ressort du rapport, est tout à fait conforme à la trajectoire que nous nous employons à assigner à l'Afrique du Sud.

M. Rob Davies, Ministre sud-africain du commerce et de l'industrie.



World Investment Report 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development (Rapport sur l'investissement dans le monde 2013 – Les chaînes de valorisation mondiales: l'investissement et le commerce au service du développement)

Le *World Investment Report 2013* étudie le phénomène dynamique des réseaux de production transfrontières. Les acteurs de ces chaînes de valorisation sont des sociétés transnationales qui détiennent un grand pouvoir en ce sens qu'elles répartissent les activités de manière à obtenir les facteurs de production de biens et de services les

plus rentables et les plus efficaces. Le Rapport examine le fonctionnement de ces géants commerciaux, expose les risques encourus par les pays en développement qui participent aux chaînes de valorisation mondiales et présente les possibilités offertes. Conformément à l'objectif de l'Organisation, à savoir mettre en évidence l'aspect des entreprises du secteur privé touchant au développement, le *World Investment Report 2013* propose des orientations et des recommandations visant à faciliter le choix parmi les options en présence, le but recherché étant de tirer de la participation aux chaînes de valorisation mondiales le maximum d'avantages pour le développement.

Le Rapport est un outil de référence majeur pour élaborer les politiques et renforcer les capacités et il continue d'enrichir l'élaboration des politiques au plus haut niveau. Lors du Sommet de 2013, le G-20 a examiné les principales conclusions du Rapport concernant les chaînes de valorisation mondiales et il a demandé à la CNUCED de les analyser plus à fond. Le Sommet du Groupe des 8 (G-8) a utilisé les informations sur les flux d'IED et sur les centres financiers pour un débat sur des questions de fiscalité. Le Rapport a également alimenté les débats des conseils des

ministres de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Mexique et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sur la politique suivie en matière d'IED et d'investissement.

Le Rapport a été présenté le 26 juin 2013 dans plus d'une soixantaine de pays et son contenu a donné lieu à une couverture médiatique dans plus de 90 pays. Sur les 1 100 articles de presse publiés, 70 % l'ont été dans des pays en développement. Au 13 décembre 2013, le Rapport avait été téléchargé plus de 75 000 fois dans 204 pays et territoires, dont 42 PMA et 29 pays en développement sans littoral.

Le World Investment Report est un des meilleurs produits de l'Organisation des Nations Unies.

M. Guy Pfeffermann, fondateur et Directeur général du Global Business School Network.

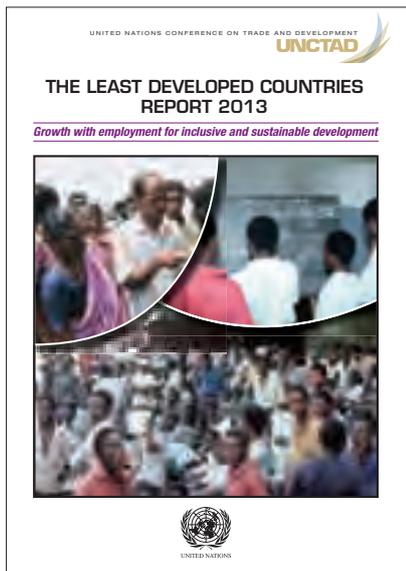
L'approche analytique adoptée dans le World Investment Report 2013 représente une innovation méthodologique de premier plan.

M. John Humphrey, Institute of Development Studies, Brighton (Royaume-Uni).

Discussions entre experts au sujet du World Investment Report 2013, Global value chains: Investment and trade for development, à la soixantième session du Conseil du commerce et du développement, 18 Septembre 2013, Genève.



2. ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISIONS SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

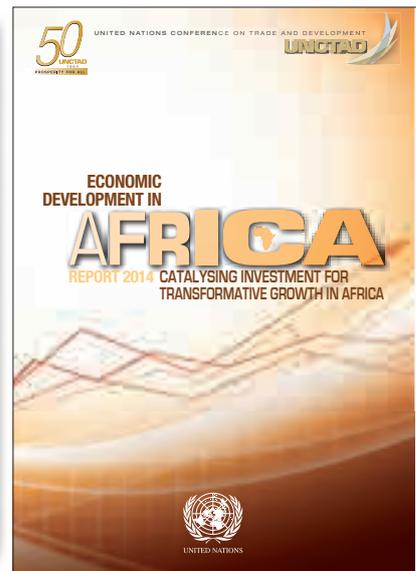


Rapport 2013 sur les pays les moins avancés: Une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable

Le *Rapport 2013 sur les pays les moins avancés*, présenté le 20 novembre 2013, fait le point sur le lien entre l'investissement, la croissance et l'emploi. Plus précisément, il examine comment les PMA peuvent promouvoir une croissance susceptible de créer un nombre suffisant d'emplois de qualité et de leur permettre d'atteindre ce que la CNUCED considère comme leurs objectifs les plus urgents et les plus cruciaux, tant aujourd'hui que pour l'après-2015. Il y est également question de la réduction de la pauvreté, d'une croissance équitable et du développement durable. Ses conclusions laissent entendre que les PMA sont face à un immense défi démographique, leur population globale (dont environ 60 % est âgée de moins de 25 ans) devant doubler d'ici à 2050 pour atteindre 1,7 milliard de personnes. Il est donc capi-

La création d'emplois est une question d'actualité dans le monde entier. Le Rapport permettra sans aucun doute d'étoffer les connaissances en vue de la création des postes décents. Les orientations qu'il fournit contribueront certainement pour beaucoup à créer des emplois, non seulement dans les PMA, mais aussi dans des pays comme le Ghana.

M. Antwi Boasiako-Sekyere, Vice-Ministre ghanéen de l'emploi et des relations du travail, à la cinquante-huitième réunion directive du Conseil du commerce et du développement.



Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique - Commerce intra-africain: Libérer le dynamisme du secteur privé

Depuis les années 1960, les gouvernements africains multiplient les efforts pour exploiter le potentiel du commerce intra-africain de façon qu'il contribue au développement, la plus récente initiative ayant été la réaffirmation par les dirigeants africains lors du Sommet de l'Union africaine (janvier 2012) de leur volonté politique de dynamiser le commerce intra-africain et d'accélérer la création d'une zone de libre-échange pancontinentale. Selon le *Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique*, présenté en juillet, pour que les pays africains tirent profit du développement du commerce intra-africain et de l'intégration régionale, il faut que les capacités productives et l'entrepreneuriat local deviennent un objectif prioritaire, ce qui permettra de stimuler le commerce intrarégional. Le Rapport recommande aux gouvernements africains de promouvoir le commerce intra-africain dans le contexte d'un

Le Groupe des États d'Afrique félicite le secrétariat de la CNUCED pour son Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique. [...] Ce rapport, qui vient à point nommé, apporte une importante contribution aux décideurs et leur donne un outil supplémentaire pour mettre en œuvre la décision de l'Union africaine.

Intervention faite par la délégation éthiopienne au nom du Groupe des États d'Afrique, Conseil du commerce et du développement, soixantième session, Genève.



Étude sur les transports maritimes 2013

régionalisme privilégiant le développement. En particulier, il souligne qu'il faut passer d'une approche linéaire de l'intégration axée sur l'élimination des obstacles au commerce à une approche de l'intégration davantage fondée sur le développement, d'où la nécessité d'accorder autant d'attention au renforcement des capacités productives et au développement du secteur privé qu'à la suppression des barrières commerciales. Il importe de libérer le dynamisme du secteur privé si l'on veut que les pays africains tirent parti des possibilités offertes par l'intégration régionale et le commerce intra-africain.

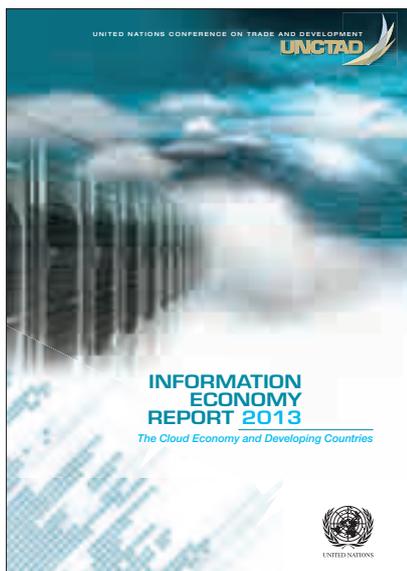
Le Rapport a été diffusé dans plusieurs villes d'Afrique et a suscité des débats sur les problèmes de développement du continent. Plus d'une centaine d'articles de presse et d'entretiens ont mis en évidence les conclusions de cette publication qui a également été bien accueillie par les États membres à la session de 2013 du Conseil du commerce et du développement.

Selon l'*Étude sur les transports maritimes 2013*, le trafic maritime mondial a augmenté de 4,3 %, son volume total ayant atteint plus de 9 milliards de tonnes pour la première fois en 2012. Stimulé notamment par la croissance de la demande intérieure chinoise et l'accroissement des échanges intra-asiatiques et Sud-Sud, le trafic maritime demeure néanmoins exposé aux risques persistants de contraction auxquels sont soumis l'économie et le commerce mondiaux. Les taux de fret sont restés faibles et instables dans les différents secteurs du marché, dont le trafic conteneurisé, le vrac liquide et le vrac sec.

L'*Étude* montre comment les transports maritimes sont confrontés à un environnement nouveau et complexe, qui comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Parmi tous les inconvénients, les problèmes interdépendants de la sécurité et des coûts énergétiques, des changements climatiques et de

la viabilité écologique sont les plus préoccupants. Les changements climatiques demeurent au premier plan des préoccupations internationales, notamment en ce qui concerne les transports maritimes et les activités portuaires. Pour ce qui est des avantages, il convient de mentionner le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération Sud-Sud, la diversification grandissante des sources d'approvisionnement et l'accès à de nouveaux marchés, facilité par les accords de coopération et l'amélioration des réseaux de transport, comme l'élargissement du canal de Panama.

Un chapitre spécial consacré aux transports maritimes pour les pays sans littoral donne un aperçu des progrès récemment accomplis dans la compréhension des obstacles à l'accès aux services de transports maritimes pour le commerce des marchandises entre les territoires sans littoral et leurs marchés d'outre-mer. L'*Étude* propose un nouveau modèle de transit fondé sur le principe du tapis roulant, en vue d'obtenir un approvisionnement ininterrompu en services de transport de transit, grâce à des institutions et à une infrastructure appropriées. L'argument avancé est qu'un système de transit régulier, fiable et sûr est un objectif simple et direct à viser si l'on veut garantir aux pays en développement sans littoral l'accès aux réseaux mondiaux de transports maritimes dans des conditions qui ne soient pas pénalisantes. Étant donné qu'une conférence d'examen décennal de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty se tiendra en 2014, cette proposition pourrait s'inscrire dans un nouveau programme à l'intention des pays en développement sans littoral ou de transit.



Rapport 2013 sur l'économie de l'information: L'économie infonuagique et les pays en développement

Le *Rapport 2013 sur l'économie de l'information* souligne que l'informatique en nuage offre un potentiel d'efficacité et d'innovation accru. Cependant, il relève aussi que les possibilités d'adoption du nuage ne sont pas les mêmes pour les pays à revenu faible et intermédiaire et pour les pays avancés, étant entendu qu'elles sont bien plus réduites dans les premiers pays. En fait, s'agissant des infrastructures disponibles, l'écart avec les pays développés continue de se creuser. L'accès à des services Internet à haut débit abordables est encore loin d'être satisfaisant dans les pays en développement, en particulier dans les PMA.

En outre, la plupart des pays à faible revenu sont tributaires de réseaux mobiles à haut débit qui sont relativement lents, affichent des temps d'attente élevés et ne sont donc pas prêts pour fournir des services en nuage.

Il ressort du Rapport que les pays en développement devraient s'attacher sans tarder à mieux connaître et comprendre les possibilités et les risques du nuage pour prendre des décisions stratégiques éclairées. Le Rapport laisse également entendre que ces pays devraient envisager de se pencher sur les questions d'ordre juridique et réglementaire relatives à l'utilisation du nuage. S'il n'est pas indispensable d'élaborer des lois ou règlements spécifiques concernant l'informatique en nuage, certains domaines essentiels tels que la confidentialité et la protection des données, la sécurité de l'information et la cybercriminalité doivent faire l'objet de réformes. Une centaine de pays disposent de lois sur la confidentialité des données, mais il n'existe aucun mécanisme international harmonisé sur la confidentialité qui réglemente le transfert international de données. Les partenaires de développement peuvent contribuer au financement de l'infrastructure de nuage, à la mise en place de cadres juridiques et réglementaires appropriés et au renforcement des capacités dans les domaines pertinents.

Le Rapport a été présenté en décembre 2013 lors de conférences de presse organisées dans six pays, puis ailleurs à l'occasion de séminaires de recherche.

QUELQUES AUTRES PUBLICATIONS DE LA CNUCED PARUES EN 2013

L'économie palestinienne de Jérusalem-Est: Face à l'annexion, à l'isolement et au risque de désintégration

Cette étude s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation régulière, par la CNUCED, des perspectives de développement économique de la région et des obstacles au commerce et au développement, conformément au mandat de Doha. Les conclusions de l'étude font apparaître d'éventuels domaines d'intervention qui permettraient de redonner à Jérusalem-Est le statut de centre de la vie économique et culturelle palestinienne. Présentée lors de conférences de presse organisées à Jérusalem et à Genève, cette publication a bénéficié d'une large couverture en tant qu'étude phare sur l'économie de Jérusalem-Est occupée et a été saluée à la fois par l'équipe de pays des Nations Unies dans l'État de Palestine et par l'équipe spéciale sur Jérusalem-Est.

Global Investment Trends Monitor et Investment Policy Monitor

Ces deux publications restent des sources essentielles d'information pour les décideurs, les chefs d'entreprise et les organisations internationales, face à l'instabilité et aux incertitudes qui ont



continué d'assombrir le paysage économique mondial. *Global Investment Trends Monitor*, publié tous les trimestres, donne les tendances de l'IED pour le dernier trimestre pour lequel des données bien définies sont disponibles, ainsi qu'une première indication des tendances pour le trimestre se terminant juste avant la publication de *Investment Policy Monitor*. Les principales conclusions des quatre éditions de *Global Investment Trends Monitor* au cours de l'année étaient notamment les suivantes: la reprise de l'IED qui avait débuté en 2010 et 2011 devrait prendre plus de temps que prévu; et le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (pays du groupe BRICS) étaient désormais d'importants bénéficiaires de l'IED et d'importants investisseurs à l'étranger. Plus de 35 000 téléchargements ont été enregistrés pour les deux premières éditions (janvier et mars) de *Global Investment Trends Monitor* entre janvier et octobre 2013.

Investment Policy Monitor fournit aux décideurs et aux investisseurs internationaux des informations à jour sur les faits les plus récents relevés dans les politiques d'investissement étranger aux niveaux national et international. La publication vise à aider les décideurs et les autres parties intéressées à débattre de questions liées aux politiques d'investissement étranger et contribue à préparer le terrain pour la formulation des politiques futures, afin que l'investissement étranger contribue à la croissance et au développement. Au fil des éditions de cette publication, il y a été constaté une tendance continue à la mise en place de nouvelles restrictions et réglementations en matière d'investissement, portant le nombre de telles mesures à un niveau sans précédent. Cela étant, les mesures de libéralisation et de

promotion de l'investissement se sont généralisées dans les pays s'efforçant d'attirer l'IED.

***Les voies d'accès à l'océan:
Les couloirs de transit
utilisés pour le commerce
des pays en développement
sans littoral***

Publiée au cours de l'examen décennal du Programme d'action d'Almaty, ce rapport traite des questions liées aux couloirs de transit utilisés pour le commerce des pays en développement sans littoral. Il examine les

similitudes et les différences entre les différents types de pays concernés et la manière dont leurs relations avec les pays voisins de transit influent sur leurs échanges. Il préconise une plus grande coopération sur plusieurs plans entre les pays en développement sans littoral et les pays voisins de transit afin d'assurer un scénario gagnant-gagnant. Il recommande en particulier d'élaborer des accords de gestion des couloirs, de privilégier la fiabilité et la prévisibilité des opérations de transit et de mettre en place des centres de groupage afin de créer une masse critique.





2. ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISIONS SUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Review of E-commerce Legislation Harmonization in the Association of Southeast Asian Nations

Cette étude a été publiée conjointement par la CNUCED et le secrétariat de l'ASEAN dans le cadre des travaux menés par la Conférence sur le renforcement de la capacité des pays d'adopter une législation harmonisée sur le commerce électronique. Elle évalue la situation actuelle de la législation dans la région. Elle répertorie les lacunes observées, identifie les nouveaux problèmes et formule des recommandations précises en vue d'une harmonisation plus poussée dans différents domaines. Elle a été saluée par les membres de l'ASEAN, dont certains, comme les Philippines, ont fait part de leur intention d'en présenter les principales conclusions lors de rencontres nationales.

Key Trends in International Merchandise Trade and Key Statistics et Trends in Trade Policy

La CNUCED contribue à l'analyse de la politique et des statistiques commerciales à travers deux publications annuelles, à savoir *Key Trends in International Merchandise Trade* et *Key Statistics and Trends in Trade Policy*. Ces publications donnent aux décideurs et aux professionnels du commerce des informations essentielles sur l'ampleur des flux commerciaux et sur l'utilisation des instruments de politique commerciale. Elles fournissent des statistiques simples mais instructives sur les tendances d'un large éventail de flux commerciaux, y compris les échanges intrarégionaux, Sud-Sud et sectoriels. Elles donnent également des informations sur l'utilisation des mesures ayant une incidence sur le commerce international, comme les droits de douane, les

marges préférentielles, les marges de manœuvre, les mesures non tarifaires, les accords commerciaux régionaux et les taux de change. Les statistiques présentées dans ces publications ont été utilisées aussi bien dans des documents de la CNUCED que dans des rapports et des publications établis par d'autres entités des Nations Unies.

STATISTIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour améliorer la prise de décisions sur les politiques économiques et les stratégies de développement aux niveaux national et international, la CNUCED est chargée d'établir et de diffuser des statistiques et des indicateurs fiables et actualisés mettant en évidence les liens entre la mondialisation, le commerce et le développement. À cette fin, la CNUCED fournit plus de 150 indicateurs et séries chronologiques statistiques couvrant de longues périodes pour la quasi-totalité des pays. Les données sont disponibles sur la plate-forme publique de la CNUCED *UNCTADstat* (<http://unctadstat.unctad.org>).

La CNUCED, l'OMC et le Centre du commerce international continuent d'établir et de publier des statistiques annuelles et trimestrielles conjointes sur le commerce des services. Dans le même esprit de coopération, la CNUCED et l'OMC ont achevé un projet méthodologique sur les indices du volume des échanges internationaux de marchandises. En décembre 2013, elles ont publié de nouveaux indices trimestriels du volume des échanges. Le projet conjoint CNUCED-OMC doit être encore étoffé en vue de l'harmonisation des séries statistiques du commerce annuel total de marchandises. En outre, il est actuellement prévu d'établir des classifications des services plus détaillées concernant les services créatifs, auxquels la CNUCED porte un intérêt particulier. Cette coopération interinstitutions est appréciée tant par les États membres que par les organisations.

En 2013, la CNUCED a reçu 10 demandes de coopération technique en vue d'aider des pays en développement à recueillir et à compiler des statistiques. Par exemple, la CNUCED et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont signé un accord pour un projet de coopération triennal visant à améliorer la capacité statistique des pays membres de l'UEMOA dans le domaine du commerce des services.

UNCTADStat en 2013

15 % de visites supplémentaires sur le site de UNCTADstat depuis 2012

7 000 000 pages visualisées par plus de 200 pays

16 000 téléchargements du *Manuel de statistiques*

30 000 visites et plus de 50 000 pages visualisées de *Development and Globalization: Facts and Figures (2012)*

MESURE DE L'ÉCONOMIE DE L'INFORMATION

L'aide apportée par la CNUCED aux États membres dans la fourniture de statistiques relatives aux TIC a pour objet d'améliorer l'accès aux indicateurs et aux données sur l'économie de l'information. Sans accès à des informations fiables, les décideurs sont pénalisés lorsqu'ils doivent élaborer, mettre en œuvre, évaluer et suivre leurs politiques. Des données fiables font encore défaut dans la plupart des pays à faible revenu.

En tant que membre du Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement, la CNUCED a réalisé une enquête auprès de 183 bureaux nationaux de statistique pour recueillir des données liées à l'économie de l'information. L'ensemble des indicateurs de base pertinents a été complété par des données d'Eurostat; les résultats sont consultables sur UNCTADstat.

Avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), la CNUCED a dirigé les travaux du Partenariat menés en 2013 pour favoriser l'accès aux indicateurs et aux données sur les TIC

ventilés par sexe. Des travaux ont également été entrepris en vue d'améliorer la mesure du commerce international des services de TIC et des services fondés sur les TIC. L'équipe spéciale du Partenariat, pilotée par la CNUCED, regroupe la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'UIT, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'OMC. La CNUCED a commandé une première étude qui fera le point de la situation actuelle de la mesure du commerce dans les domaines pertinents. Ces travaux supposent une étroite interaction avec l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services.

Un atelier de formation pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes a été organisé à Panama du 20 au 22 mars 2013. Vingt statisticiens de 18 pays ont été initiés au fonctionnement d'un module de collecte de données sur les TIC utilisé par des entreprises, qui pourrait être intégré dans les enquêtes menées auprès des entreprises de la région. Inspiré du *Manuel de la CNUCED pour la production de statistiques sur l'économie de l'information*, le module a été établi par la CNUCED et le Groupe de travail sur les indicateurs relatifs aux TIC de la Conférence statistique des Amériques

qui relève de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. L'objectif est d'accroître la disponibilité et la qualité de données et d'indicateurs comparables sur l'économie de l'information afin d'appuyer les politiques régionales et nationales en matière de TIC.

STATISTIQUES DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT

Les pays en développement se heurtent fréquemment à des difficultés lorsqu'ils doivent formuler des politiques d'IED axées sur le développement, car les systèmes de communication de données existants sont souvent peu fiables ou peu développés. La CNUCED contribue à combler ce déficit d'information à travers la collecte et l'analyse exhaustives de statistiques mondiales sur l'IED. Ces travaux sont complétés par une assistance technique apportée aux organismes publics qui en font la demande pour les aider à renforcer leur capacité de compiler, diffuser et communiquer des données sur l'IED, ainsi que des données sur le fonctionnement des sociétés transnationales. La CNUCED gère cet ensemble de statistiques de l'IED à travers un système d'information en ligne sur l'investissement, qui fournit des profils d'investissement détaillés pour 142 pays et des fiches d'information pour 188 pays. Les bases de données mondiales sur l'IED et les activités des sociétés transnationales renferment des informations concernant plus de 200 pays sur une période de quarante ans, ce qui en fait la source d'informations la plus complète au monde.

Participants à l'atelier de formation pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, organisé à Panama du 20 au 22 mars 2013.





La CNUCED fournit aux pays en développement des orientations et un soutien effectifs pour leur permettre de faire face à des problèmes nouveaux ou persistants dans le domaine du commerce et du développement, y compris en ce qui concerne les questions liées à la dette et au financement du développement, à la dépendance à l'égard des produits de base et aux difficultés rencontrées par les PMA, les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et d'autres pays ayant des besoins spéciaux. Elle pilote également l'appui apporté aux gouvernements pour les aider à aborder les questions d'ordre économique qui se font jour, telles que l'investissement au service du développement et le retrait de la liste des PMA. Sur tous ces fronts, la CNUCED propose aux gouvernements des solutions concrètes et des possibilités d'action face aux problèmes de développement.

3. S'ATTAQUER AUX PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT NOUVEAUX ET PERSISTANTS

Apporter des solutions aux problèmes de la dette souveraine

Prévoir une approche multipartite pour résoudre les problèmes liés aux produits de base

Renforcer les capacités d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies commerciales propres à réduire la pauvreté

Aider les pays les moins avancés à maîtriser les règles d'origine

Répondre aux besoins des petits États insulaires en développement

Permettre le reclassement des pays les moins avancés

Renforcer les capacités productives des pays en développement sans littoral

Soutenir les pays les moins avancés au moyen du Cadre intégré renforcé





APPORTER DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE LA DETTE SOUVERAINE

En 2013, les pays en développement ont continué de se heurter à des difficultés considérables pour maintenir un niveau d'endettement supportable, en raison principalement de la morosité de la conjoncture économique mondiale et des incertitudes qui se profilaient. En tant qu'institution centrale du système des Nations Unies pour les questions d'endettement, la CNUCED collabore étroitement avec les États membres et la communauté internationale pour définir et proposer des mesures visant à atténuer l'impact de la crise actuelle sur les pays en développement et étudier la conception de mécanismes permettant de remédier aux difficultés futures liées à la dette ou aux crises qui surviennent dans ce domaine. La CNUCED offre aux États membres un cadre important pour passer en revue diverses stratégies de développement prenant en considération la situation des pays dans la conception de stratégies efficaces de gestion de la dette et de financement du développement.

Outre les réponses à prévoir en fonction de l'évolution de la situation, la CNUCED s'attelle chaque année à l'élaboration du rapport du Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur la viabilité de la dette extérieure et le développement, où sont analysés les tendances récentes et les principaux problèmes qui se posent à l'heure actuelle en matière de dette. Le secrétariat de la CNUCED fournit également un appui aux délibérations de l'Assemblée générale et à la négociation de toute résolution de l'Assemblée au titre de ce point de l'ordre du jour.

En collaborant avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale, la CNUCED a apporté un appui fonctionnel à la préparation d'un débat thématique de l'Assemblée sur le rôle des agences de notation dans le système financier international. Cette réunion, tenue en 2013, a permis de passer en revue les enjeux et les problèmes actuels caractérisant le fonctionnement des agences de notation ainsi que les complications inhérentes à la notation souveraine, par comparaison avec la situation d'intervenants du secteur privé qui sont censés se conformer aux prescriptions ordinaires relatives aux informations à communiquer. L'importance de la gestion du risque pour les entités désireuses d'émettre des obligations souveraines a également été soulignée.

La neuvième Conférence internationale sur la gestion de la dette, organisée en 2013 par la CNUCED, a réuni plus de 300 participants venus de 87 pays. Elle a été ouverte par le Secrétaire général de la CNUCED, M. Mukhisa Kituyi, et le Gouverneur de la Banque nationale du Cambodge, M. Chea Chanto, qui a constaté que «le lien manquant dans l'architecture financière mondiale est l'absence de mécanisme de restructuration de la dette». Les orateurs ont réaffirmé leur appui à la CNUCED et l'ont félicitée pour ses travaux sur les *Principes relatifs à la promotion de prêts et d'emprunts souverains responsables*. L'importante contribution que la CNUCED a apportée à ce projet par la conception d'un mécanisme de restructuration de la dette a aussi été mise en évidence. Dans le cadre du même projet, la CNUCED a créé en 2013 un groupe de travail composé d'une vingtaine de représentants des secteurs public et privé, de la société civile et des milieux universitaires, en sus d'observateurs de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, du Club de Paris et de certaines banques régionales de développement. Le groupe de travail a tenu deux réunions en 2013 et a centré son attention sur les éléments constitutifs du mécanisme de restructuration de la dette, qui sera proposé en 2014.

Participants à la neuvième Conférence internationale sur la gestion de la dette de la CNUCED, tenue à Genève du 11 au 13 novembre 2013.





SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

Le système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) de la CNUCED est l'un des principaux fournisseurs de services de coopération technique et de conseils dans le domaine de la gestion de la dette. Il a continué en 2013 d'apporter son concours aux gouvernements afin qu'ils soient durablement à même de gérer leur endettement. En travaillant directement au niveau des pays pour fournir une assistance pratique dans ce domaine crucial, le programme a aidé près d'une soixantaine de pays à mettre en place et conserver de solides capacités nationales leur permettant de gérer efficacement les engagements financiers de l'État et les finances publiques.

Le programme a privilégié en 2013 la recherche de solutions aux problèmes que les bureaux chargés de la gestion de la dette rencontrent sur les plans opérationnel, statistique et de l'analyse, aspects considérés comme essentiels à une gestion efficace de la dette. Les activités réalisées ont notamment consisté à améliorer le logiciel spécialisé le plus récent de gestion de la dette pour l'adapter à de nouveaux types de titres de créance, à dispenser des conseils et à assurer des services de formation. Le logiciel permet désormais aux bureaux de gestion de la dette de rendre compte efficacement de la situation en matière d'endettement et de procéder à des analyses, comme en témoigne le nombre croissant de calendriers de validation des données, de bulletins statistiques et d'examen du portefeuille de la dette. Les progrès peuvent se mesurer au fait qu'à la fin de 2013 les pays bénéficiaires du programme SYGADE communiquaient dans leur quasi-totalité des informations au système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale et, pour près des deux tiers, à la base de données des statistiques trimestrielles de la dette extérieure, élaborée conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Tous ces éléments montrent que les pays bénéficiaires sont désormais mieux à même d'établir les rapports externes demandés.

PRÉVOIR UNE APPROCHE MULTIPARTITE POUR RÉSOLVRE LES PROBLÈMES LIÉS AUX PRODUITS DE BASE

En 2013, les pays tributaires des produits de base se sont attachés, avec l'aide de la CNUCED, à faire face aux difficultés et à tirer parti de la production et du commerce de ces produits.

En mars, dans le cadre de ses activités de recherche d'un consensus, la CNUCED a accueilli à Genève la quatrième réunion annuelle du Forum mondial sur les produits de base. Quelque 300 participants des secteurs public et privé, des milieux universitaires et d'organisations de la société civile ont envisagé des solutions durables aux problèmes persistants dont souffre l'économie des produits de base, dans le cadre de débats sur le thème «Mondialisation et commerce des produits de base: mettre la production des produits de base au service du développement». Les discussions ont surtout porté sur les questions suivantes: marchés de l'énergie, gestion des risques et résilience, investissement et transparence des marchés des produits de base, développement fondé sur les produits de base et pauvreté, et mécanismes d'appui. Les participants ont fait part d'expériences du développement et de bonnes pratiques, qu'il s'agisse d'accroître la participation des acteurs locaux aux activités du secteur extractif (pétrole et gaz, par exemple) ou de favoriser le développement au niveau local au titre de la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur des produits de base autres que les métaux (produits agricoles et denrées alimentaires, notamment).

La cinquième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement s'est tenue les 20 et 21 mars, juste après le Forum, ce qui a permis d'optimiser les synergies entre ces deux rencontres. Les participants ont passé en revue les tendances récentes observées sur les marchés des produits de base et les mesures de politique générale propres à favoriser une croissance équitable et un développement durable dans un contexte marqué par le niveau élevé et l'instabilité des prix sur ces marchés. La réunion d'experts continue de fournir aux représentants des informations très utiles sur l'évolution des prix des produits de base et les politiques propres à remédier à la dépendance à l'égard de ces produits.



Participants au Forum mondial sur les produits de base, 18 et 19 mars 2013, Genève

La CNUCED a contribué à l'organisation au Niger, du 19 au 23 novembre, de la seizième Conférence sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, qui a attiré plus de 500 représentants de l'industrie du pétrole et du gaz. Les 34 pays africains représentés ont examiné des questions se rapportant à la production, à la bonne gouvernance, à la transparence et au commerce dans ce secteur. Les participants ont fait part d'expériences et d'exemples de réussite concernant les principes de la transparence et de la responsabilité dans la gestion de la manne que représente le secteur des hydrocarbures. Lors d'une séance spécialement consacrée à la participation des femmes dans les industries extractives, des politiques et des stratégies ont été recommandées pour améliorer la gouvernance et donner un réel pouvoir de décision aux femmes dans cette branche d'activité. L'initiative s'est avérée si positive qu'il est prévu de tenir des réunions de suivi pour examiner les moyens d'en mettre en œuvre les résultats.

RENFORCER LES CAPACITÉS D'ÉLABORER ET DE METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES COMMERCIALES PROPRES À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

Le projet de recherche et d'assistance technique de la CNUCED visant à renforcer les capacités des ministères

du commerce et de la planification de plusieurs PMA pour élaborer et appliquer une stratégie commerciale qui puisse contribuer à la lutte contre la pauvreté est conçu de façon à aider six PMA à promouvoir le rôle du commerce en tant qu'instrument de réduction de la pauvreté en faisant mieux cadrer la politique commerciale et la stratégie de développement. En octobre 2013, en partenariat avec le Gouvernement éthiopien, la CNUCED a organisé un atelier national consacré à l'intégration du commerce dans les stratégies de développement de ce pays. Plus d'une soixantaine de personnes, dont de hauts responsables des ministères, de la société civile et du secteur privé et des représentants d'autres institutions nationales, y ont pris part. Les participants ont reconnu la qualité et l'utilité des exposés et des échanges de vues, leur évaluation positive montrant bien que l'atelier venait à point nommé et présentait un intérêt pour les politiques de l'Éthiopie en matière de commerce et de développement. En traitant de questions cruciales relatives aux tâches à entreprendre aux niveaux national et multilatéral dans le domaine du commerce, l'atelier s'est avéré très appréciable dans l'optique du prochain plan de croissance et de transformation de l'Éthiopie.

Cette manifestation a eu un large retentissement dans la presse nationale, dans laquelle M. Hailemariam Desalegn, Premier Ministre de l'Éthiopie, a réaffirmé l'intention de son pays de collaborer étroitement avec les partenaires de développement, dont la CNUCED, pour doper le développement de son pays. Il a aussi déclaré que le Gouvernement éthiopien était très désireux de renforcer la coopération avec la CNUCED, en vue de soutenir l'essor économique enregistré au cours des vingt dernières années, et qu'il s'efforçait de stimuler les relations commerciales avec les pays voisins en développant l'infrastructure et en intensifiant la coopération bilatérale.



Participants à la réunion d'experts pour les PMA en prévision de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC.

AIDER LES PAYS LES MOINS AVANCÉS À MAÎTRISER LES RÈGLES D'ORIGINE

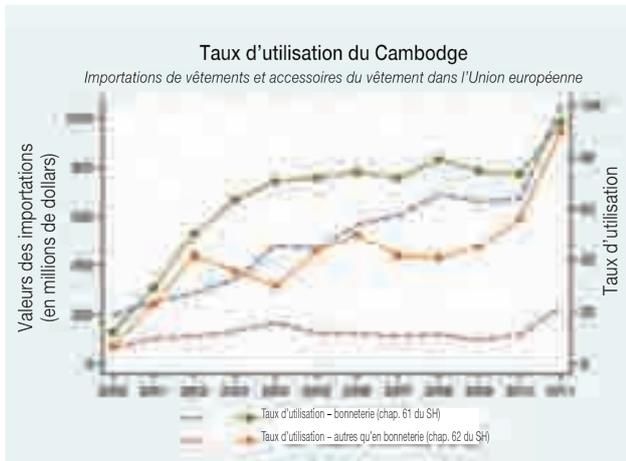
Depuis 2006, la CNUCED apporte une aide aux PMA dans les négociations sur l'accès aux marchés hors contingent et les règles d'origine connexes par des séances d'information et des réunions techniques. En novembre 2013, elle a organisé une réunion d'experts pour les PMA en prévision de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Bali du 3 au 6 décembre 2013. L'objectif était d'offrir aux PMA, aux experts et aux autres participants un cadre leur permettant de partager des vues et des préoccupations et de réfléchir à un ensemble de mesures en faveur des PMA dans les semaines précédant la conférence. Cet ensemble de mesures porte essentiellement sur les quatre domaines suivants:

- Mise en œuvre de la décision sur l'accès aux marchés en franchise de droit et sans contingent prise par les membres de l'OMC à la Conférence ministérielle de Hong Kong en 2005;
- Règles d'origine préférentielles;
- Coton;
- Mise en œuvre de la dérogation concernant les services pour les PMA.

Une décision ministérielle de l'OMC sur les règles d'origine préférentielles figurait parmi les décisions concernant les

PMA. Cette décision se rapporte à un ensemble de lignes directrices multilatérales relatives aux règles d'origine que les membres de l'OMC appliquent à leurs schémas de préférences non réciproques en faveur des PMA. Pour la première fois, les gouvernements disposeront d'un ensemble de lignes directrices convenues au niveau multilatéral, qui devraient aider les PMA à bénéficier d'un accès préférentiel aux marchés pour leurs exportations.

La CNUCED a également fourni au Gouvernement cambodgien des conseils pratiques sur la façon de s'adapter aux changements d'orientation de l'Union européenne en matière de règles d'origine. Cette question a fait l'objet de discussions lors d'une réunion sur les perspectives et les enjeux liés aux chaînes de valorisation mondiales et aux règles d'origine pour le Cambodge, tenue à Genève le 8 juillet 2013. Celle-ci portait essentiellement sur les modifications imminentes des règles d'origine applicables aux exportations à destination du Canada et de l'Union européenne. Les règles existantes relatives aux préférences commerciales ont permis au Cambodge de s'introduire dans de nouvelles chaînes de valorisation et de diversifier sa stratégie d'exportation en passant des vêtements à des produits d'exportation plus élaborés, notamment les bicyclettes. La table ronde, qui a réuni des représentants du Gouvernement et du secteur privé, a étudié l'impact d'une sortie du Système généralisé de préférences sur les avantages que le Cambodge retire de ses échanges commerciaux en tant que PMA. Le Cambodge a par la suite demandé une dérogation aux règles d'origine actuelles, qui est en cours d'examen par les instances de l'Union européenne.



Note: Les lignes en tiret représentent la valeur des importations (axe x).

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT

Depuis le début des années 1990, la CNUCED s'efforce de faire en sorte que la question de la vulnérabilité figure en bonne place par mi les préoccupations de l'ONU en vue de remédier aux problèmes des petits États insulaires en développement. En 1992, la CNUCED a innové en introduisant la notion d'indice de vulnérabilité, celui-ci étant entre-temps devenu un critère d'identification des PMA. Le classement du Cap-Vert, de Kiribati, des Maldives, du Samoa, des Tuvalu et de Vanuatu dans la catégorie des PMA a incité la CNUCED à défendre l'idée que la vulnérabilité devait faire l'objet d'une attention particulière au vu des problèmes propres aux petits États insulaires en développement, mais qu'elle justifiait également l'octroi d'un appui international spécial aux pays se trouvant dans cette situation.

Dans leurs résolutions 65/2 de 2010 et 2011/44, respectivement, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social ont préconisé «des mesures nouvelles et plus efficaces qui permettraient de mieux tenir compte des vulnérabilités et des besoins de développement propres aux petits États insulaires en développement». La CNUCED a engagé deux types d'actions en vue d'étoffer le débat international sur le traitement à accorder aux États en question: en définissant un certain nombre de mesures éventuelles d'appui au niveau

international, d'un intérêt crucial pour ces États, et en préparant le terrain afin que l'existence de leur statut devienne un critère d'admissibilité pour l'application de mesures spéciales aux pays concernés. En 2013, la CNUCED a apporté son concours aux travaux de groupes régionaux de petits États insulaires en développement en contribuant aux préparatifs de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui doit se tenir au Samoa en septembre 2014 et qui est consacrée au «développement durable des petits États insulaires en développement fondé sur des partenariats véritables et durables».

PERMETTRE LE RECLASSEMENT DES PAYS LES MOINS AVANCÉS

La CNUCED a intensifié en 2013 ses activités visant à mieux faire connaître les incidences du retrait de la liste des PMA, l'accent étant mis sur l'Angola, les Tuvalu et Vanuatu, qui satisfont aux critères de sortie, et sur le Cambodge et la République démocratique populaire lao, dont le reclassement a fait l'objet de nombreux débats.

À l'occasion d'un atelier de renforcement des capacités organisé en juillet 2013 à Luanda (Angola), la CNUCED a examiné la question du reclassement du pays en termes de progrès structurels. Une trentaine de hauts fonctionnaires ont participé à cet atelier, qui a été très apprécié par les responsables de l'élaboration des politiques désireux de faire de la transformation structurelle un objectif de développement en rapport avec l'aisance financière dont jouit le pays grâce aux exportations de pétrole. La diversification de l'activité économique et sa spécialisation ultérieure ont également été examinées de façon approfondie lors de l'atelier. La CNUCED a passé en revue les incidences d'un reclassement prévisible de l'Angola en 2018 et a encouragé ce pays à faire en sorte que la stratégie nationale de développement ménage une place centrale à un véritable progrès structurel.

La CNUCED a aussi continué à soutenir la demande des Tuvalu tendant à accorder une attention particulière aux petits États insulaires en développement très vulnérables lors de l'examen triennal de la liste des PMA. Elle a repris



Participants au cours sur les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté – l'exemple de l'Angola, 29 avril-3 mai 2013, Luanda (Angola).

cette revendication formulée de longue date en donnant des éclaircissements à ce sujet lors de la quinzième session du Comité des politiques de développement, dont le rapport au Conseil économique et social de juillet 2013 comprenait un chapitre portant sur les besoins spéciaux des petits États insulaires en développement très vulnérables.

Le 4 décembre 2013, l'Assemblée générale a approuvé le retrait des Vanuatu de la catégorie des PMA, en prévoyant un délai de grâce de quatre ans au lieu des trois ans habituels. La CNUCED conseille les Vanuatu sur cette question depuis 1997 et a déjà organisé des modalités de soutien en vue d'une transition sans heurt après le reclassement du pays.

Même s'ils n'ont pas encore atteint les seuils requis pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés, le Cambodge et la République démocratique populaire lao ont sensiblement progressé au regard des critères applicables aux PMA et les perspectives d'un reclassement de ces pays dans les dix ans à venir s'avèrent favorables. En octobre 2013, un atelier national sur de telles perspectives et leurs incidences du point de vue de l'action a été organisé au Cambodge à l'intention de hauts fonctionnaires. Cet atelier était d'autant plus opportun que le Cambodge s'efforce de conserver un accès préférentiel aux marchés à des conditions très avantageuses, notamment pour résister au durcissement des règles d'origine.

AMÉLIORER LES CAPACITÉS PRODUCTIVES DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL

La CNUCED contribue à l'application du Programme d'action d'Almaty par le biais de ses travaux de recherche et de ses activités d'assistance technique, en particulier en facilitant le trafic des marchandises en transit et le commerce, en renforçant les capacités locales de mobilisation d'IED et en aidant les pays en développement sans littoral dans leur processus d'accession à l'OMC. Elle participe activement à la préparation de la conférence consacrée à l'examen décennal complet du Programme d'action d'Almaty, prévue en 2014, en organisant notamment des séances thématiques sur des questions qui intéressent particulièrement les pays en développement sans littoral, telles que



3. S'ATTAQUER AUX PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT, NOUVEAUX ET PERSISTANTS

la facilitation du commerce, le commerce des services, les produits de base et le développement des capacités productives.

Le projet intitulé «Renforcer les capacités des pays en développement sans littoral d'attirer des IED pour le développement et la modernisation des capacités productives» est mis en œuvre par la CNUCED pour faire en sorte que les gouvernements de ces pays soient mieux à même de mobiliser des apports d'IED plus importants et diversifiés

permettant de développer et de moderniser les capacités productives nationales, au moyen de guides de l'investissement à la fois pratiques, neutres et faciles à utiliser. L'exécution du projet a régulièrement progressé en 2013. Des ateliers à l'intention des parties prenantes, organisés au Bhoutan, au Burkina Faso et au Rwanda, se sont révélés très efficaces pour diffuser les meilleures pratiques, mettre à niveau les capacités locales et recevoir des observations sur les projets de guide de l'investissement.



GUIDES DE L'INVESTISSEMENT DE LA CNUCED

En 2013, des guides de l'investissement à jour ont été établis pour le Bhoutan, le Burkina Faso, le Burundi, le Kenya, la région orientale du Maroc, le Népal et le Rwanda. D'autres guides sont en cours d'élaboration pour les pays en développement sans littoral d'Afrique de l'Est et de l'Ouest, et d'Asie.



Carte représentant les pays qui disposent d'un *iGuide* (source: <http://www.theiguides.org/index.html>).

Afin de remplacer les guides de l'investissement sur papier concernant différents pays, la CNUCED a lancé les *iGuides*. Ces nouveaux guides de l'investissement en ligne fournissent aux investisseurs des informations à jour sur les coûts, les salaires et la fiscalité, ainsi que sur les lois, les procédures et les contacts dans les pays et territoires concernés. L'expérience des investisseurs en place dans le pays y est également décrite. Les *iGuides* prévoient, à tous les stades du projet, une participation active des autorités locales chargées de l'investissement. Les partenaires locaux y sont d'emblée étroitement associés et sont formés pour introduire des informations de façon autonome, ce qui fait des *iGuides* des documents évolutifs plus utiles au public ciblé. Le premier *iGuide*, publié au Rwanda en février 2013, a été suivi en juin 2013 d'un *iGuide* du Burundi.

SOUTENIR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS AU MOYEN DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

Le Cadre intégré renforcé aide les PMA à surmonter les contraintes liées à l'offre dans les échanges commerciaux pour leur permettre d'intervenir plus activement dans le système commercial mondial. Le Mandat de Doha reconnaît que le Cadre intégré renforcé est un

mécanisme primordial de prestation d'assistance technique liée au commerce à l'intention des PMA et invite la CNUCED à intensifier et à renforcer sa contribution dans ce domaine. La CNUCED a donc continué de participer activement aux travaux du Conseil d'administration du Cadre et a poursuivi diverses activités par pays menées au titre du programme tout au long de l'année.

La CNUCED a dispensé des services consultatifs aux PMA et a mis en place des capacités institutionnelles, notamment en actualisant les études diagnostiques sur l'intégration du commerce. Ces études recensent les contraintes pesant sur la compétitivité, les insuffisances de la chaîne d'approvisionnement et les secteurs qui présentent le plus fort potentiel de croissance ou d'exportation. Les études diagnostiques sur l'intégration du commerce et les projets ultérieurs d'assistance

technique entrepris au titre du Cadre sont des éléments importants pour élaborer ou reformuler les politiques et les plans d'action nationaux relatifs au commerce.

En 2013, les études diagnostiques sur l'intégration du commerce de la Gambie et du Sénégal, dont la première version remontait à plusieurs années, ont été entièrement révisées et mises à jour. Des opérations analogues ont été effectuées à Djibouti, au Mali, au Mozambique et au Niger. La CNUCED a aidé à formuler des projets de la catégorie 2 conçus pour permettre aux bénéficiaires de mettre en œuvre les projets prioritaires qui avaient été identifiés dans la matrice d'action des études diagnostiques du Bénin et de la République centrafricaine. De tels projets font l'objet d'une sélection stratégique afin de compléter les projets en cours ou de combler les lacunes. La CNUCED joue un rôle important dans leur exécution.

La CNUCED a présenté les résultats de ses travaux sur notre étude diagnostique pour l'intégration du commerce à l'occasion d'un atelier national de validation en juillet 2013. À cet égard, je me réjouis du partenariat très appréciable entre la CNUCED et le Gouvernement sénégalais et tiens à saisir cette occasion pour dire combien mon Gouvernement est reconnaissant à la CNUCED de la qualité de ses travaux [...]

Lettre adressée au Secrétaire général de la CNUCED par M. Alioune Sarr, Ministre sénégalais du commerce, de l'industrie et du secteur informel



LA CNUCED ET LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE DES COMORES

La CNUCED prévoit des activités et des services consultatifs par pays dans ses divers domaines de compétence.

À la demande du Gouvernement comorien et en partenariat avec les autorités locales, la CNUCED a élaboré et présenté la stratégie de développement du commerce des Comores. Compte tenu des difficultés propres à ce pays, la stratégie était centrée sur les moyens d'assurer une autosuffisance alimentaire, d'améliorer l'accès aux marchés internationaux et de ménager au pays une place sur les marchés régionaux. Une «feuille de route» récapitulant d'importantes orientations stratégiques convenues à l'occasion d'un atelier de validation organisé en présence de représentants du Gouvernement a été approuvée par le Conseil des ministres à l'été 2013, puis intégrée à la stratégie commerciale du pays. La CNUCED a également organisé deux ateliers de formation visant à pérenniser la stratégie.



Atelier de validation consacré à la stratégie de développement du commerce des Comores, Moroni, 19-21 mars 2013.

Nous ne ménagerons aucun effort pour faire en sorte que la feuille de route soit rapidement mise en œuvre.

M. Nassur Madi, Ministre comorien de la production, de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat.

En tant que partenaires du système des Nations Unies, nous estimons que la politique commerciale élaborée pourra, si elle est dûment appliquée, jouer un rôle de catalyseur dans la réalisation des objectifs du DRSP² en favorisant l'expansion de l'appareil productif de façon à accroître les exportations de biens et de services des Comores.

Extrait du discours prononcé par M. D. Coutt, Coordonnateur résident des Nations Unies aux Comores, au cours de l'atelier de validation, mars 2013.

² Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté.



La communauté internationale s'apprêtant à définir le programme de développement pour l'après-2015, la CNUCED considère que le commerce est une importante source de croissance et de développement et que le système commercial international devrait offrir un environnement propice à la réalisation d'un développement solide et durable et à l'élimination de la pauvreté. Même si l'ensemble de mesures adoptées à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2013 s'est avéré positif, des tensions entre la mondialisation et les intérêts du développement national subsistent, d'où la nécessité de chercher de nouveaux moyens de favoriser un commerce international plus ouvert et plus équitable et un consensus multilatéral pour venir à bout des obstacles au commerce. En 2013, la CNUCED a constamment suivi et évalué ces tendances dans l'optique du développement. Les initiatives de l'organisation ont eu un effet bénéfique en renforçant les capacités humaines, institutionnelles et réglementaires permettant d'évaluer, de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et stratégies commerciales nationales et de participer efficacement aux processus multilatéraux et régionaux.



4. PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE PAR LE COMMERCE

Aider les pays à accéder à l'Organisation mondiale du commerce

La contribution de la facilitation du commerce au développement

L'innovation dans les transports et la logistique

L'amélioration de la gestion des douanes

Favoriser la réduction de la pauvreté et le développement durable à travers l'Initiative BioTrade

Mettre à profit la contribution de l'économie des services au développement

Appuyer les capacités pour tirer parti de l'accès aux marchés





AIDER LES PAYS À ACCÉDER À L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

L'accèsion à l'OMC est un élément important des stratégies de commerce et de développement des pays, en ce sens notamment qu'elle facilite leur intégration dans le système commercial international. Le processus, cependant, ne va pas sans difficultés pour les pays accédants qui doivent engager des réformes et élaborer des cadres de politique commerciale et autres propres à appuyer les objectifs du développement durable et équitable à long terme, tout en veillant à la conformité avec les règles et disciplines de l'OMC. Il est également nécessaire de renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour que les pays soient en mesure d'analyser, de formuler et d'appliquer avec l'efficacité voulue les stratégies de commerce et de développement, et de négocier avec leurs partenaires commerciaux des conditions d'accèsion compatibles avec leur niveau de développement et leurs besoins en la matière.

La CNUCED a joué un rôle moteur dans l'assistance technique apportée au processus d'accèsion à l'OMC et elle a été un prestataire majeur de cette assistance depuis la création de l'OMC en 1995, contribuant à rendre cette dernière universelle. En 2013, elle a fourni une aide à 22 pays qui négociaient ou préparaient leur processus d'accèsion,

M. Saadalddeen Talib, Ministre yéménite de l'industrie et du commerce (à gauche), avec M. Roberto Azevedo, Directeur général de l'OMC (à droite) et M. Gita Wirjawan, Ministre indonésien du commerce (au centre), lors de la cérémonie d'accèsion du Yémen, à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC tenue à Bali (Indonésie).



dont tous les PMA. Son assistance s'étend aux trois étapes de l'accèsion, à savoir avant, pendant et après celle-ci. Au fil des ans, la CNUCED a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement yéménite et a constamment soutenu ses efforts d'accèsion. L'accèsion du Yémen a été officiellement approuvée à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC. Un appui technique a également été apporté pour examiner les projets d'engagements, faire le point sur les débats du Groupe de travail de l'accèsion du Yémen consacrés à des questions telles que les politiques tarifaires et les subventions aux exportations agricoles, et fournir des conseils sur le projet de législation nationale qui était en cours d'élaboration.

La CNUCED apporte un appui technique à travers des activités de formation, des missions consultatives et des réunions consultatives multipartites, ainsi que des campagnes de sensibilisation en vue d'aider les pays accédants à adapter leur régime de politique commerciale pour les mettre en conformité avec les accords de l'OMC, tout en tenant compte de leurs propres objectifs et stratégies de développement.

LA CONTRIBUTION DE LA FACILITATION DU COMMERCE AU DÉVELOPPEMENT

En 2013, la CNUCED a noué des relations constructives avec de nombreux pays en développement en mettant en œuvre des réformes douanières, dispensant une formation aux parties prenantes ou en mettant en place des plateformes nationales de facilitation du commerce dans le cadre de ses programmes d'assistance et de renforcement des capacités. Des négociants et des représentants du secteur public ont tiré parti de gains d'efficacité, les processus sont devenus plus transparents, les opérations ont été effectuées dans le secteur formel plutôt qu'informel, et les recettes publiques ont augmenté.

En 2013, la CNUCED a mené à bien plusieurs projets de facilitation du commerce liés aux négociations multilatérales consacrées à cette question. Ces projets se sont déroulés tout au long de l'année, durant laquelle la CNUCED a organisé au Bénin, en Inde, au Népal, au Rwanda, à Sainte-Lucie et en République-Unie de Tanzanie sept manifestations



Participants au Forum sur la facilitation du commerce tenu du 25 au 29 novembre 2013, Genève.

régionales et interrégionales sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce et sur la coopération régionale. Les pays en développement ont ainsi pu mieux comprendre la nature des différentes mesures de facilitation du commerce négociées à l'OMC, ce qui leur a permis de participer activement aux négociations et de contribuer à l'important accord sur la facilitation des échanges conclu lors de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC. La CNUCED a également établi neuf plans d'action nationaux pour la facilitation du commerce et réalisé une étude («The new frontier of competitiveness in developing countries: Implementing trade facilitation») qui devrait paraître en 2014.

Un solide mécanisme de consultation avec les parties prenantes est une étape déterminante dans de nombreuses réformes visant à faciliter le commerce. La CNUCED a efficacement appuyé la mise en place de comités nationaux de facilitation du commerce dans plusieurs pays et, à l'automne 2013, elle a lancé un registre en ligne donnant des informations sur plus de 80 organismes de facilitation du commerce dans le monde entier. En outre, le Partenariat mondial pour la facilitation du commerce et des transports a été mis à profit en tant que forum et

centre d'information par des groupes de travail associés à des projets de facilitation du commerce de la CNUCED.

L'INNOVATION DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE

La première session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce était consacrée à l'innovation en matière de transport et de logistique en vue de l'examen du Programme d'action d'Almaty en 2014. Elle a été l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et des questions en suspens pour le processus d'examen de 2014 au cours duquel des experts ont analysé, notamment, les politiques de développement du transport en transit, la question des couloirs de transport et les possibilités d'amélioration offertes par la technologie et l'innovation.

Des fonctionnaires des douanes dans un port sec à Khartoum.





4. PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE PAR LE COMMERCE

Les experts ont souligné que la CNUCED devait réaliser des travaux de recherche et des études, diffuser les expériences réussies et en permettre l'échange et fournir, selon que de besoin, une assistance technique aux pays qui en faisaient la demande. En particulier, ils ont formulé les recommandations suivantes: des solutions fondées sur la technologie et l'innovation devraient être appliquées aux systèmes de transport en transit; les couloirs de transit réglementaires devraient être considérés comme des cadres institutionnels appropriés pour gérer le commerce de transit; l'intégration régionale et les initiatives de coopération devraient être énergiquement poursuivies pour favoriser le commerce; et des règles multilatérales renforcées permettant de faciliter le transport en transit et le commerce international devraient être mises en place.

L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES DOUANES

La CNUCED conçoit et met au point des applications logicielles de pointe pour les administrations douanières et les opérateurs commerciaux afin qu'ils puissent satis-

faire aux normes internationales dans les procédures d'importation, d'exportation et de transit, depuis (voire avant) l'arrivée des marchandises, jusqu'à leur mainlevée définitive après paiement des droits et des taxes. Le Système douanier automatisé (SYDONIA) est un système de gestion douanière pour les opérations internationales de commerce et de transport, conçu pour fonctionner en réseau dans un environnement informatisé moderne. Il comporte des fonctions avancées de gestion des risques, de sélectivité et d'évaluation, ainsi que des fonctions anticorruption.

Grâce à SYDONIA, et conformément au mandat découlant de la treizième session de la Conférence, la CNUCED poursuit les objectifs suivants: moderniser les opérations douanières et améliorer le recouvrement des recettes; favoriser l'efficacité et la compétitivité commerciales en réduisant sensiblement la durée et les coûts des transactions; renforcer la sécurité en simplifiant les procédures de contrôle des cargaisons et les procédures de transit et de dédouanement des marchandises; et contribuer à combattre la corruption en améliorant la transparence des opérations. En 2013, les pays bénéficiaires ont assuré 66 % du financement direct du programme SYDONIA.

En janvier 2013, le programme SYDONIA a lancé le forum en ligne SYDONIA World pour échanger des informations sur des problèmes techniques et notamment poser des questions, échanger de la documentation et résoudre





Participants à la session de formation à SYDONIA au Centre d'excellence d'Aqaba, en Jordanie.

des problèmes. Après une période d'essai concluante, le forum devient peu à peu un outil largement utilisé par des experts internationaux, des consultants et du personnel national.

Le programme a également signé au début de 2013, deux mémorandums d'accord, l'un avec l'Organisation mondiale des douanes sur la gestion des résultats et l'autre avec la Commission économique eurasiennne sur les nouvelles possibilités de coopération en matière de facilitation du commerce.

L'Union européenne et ses États membres se félicitent de l'active participation de la CNUCED au processus d'évaluation des besoins en matière de facilitation du commerce, aux activités de promotion de la mise en œuvre de réformes visant à faciliter le commerce et à la rationalisation des procédures douanières à travers le programme SYDONIA.

Extrait de la déclaration liminaire de l'Union européenne à la soixantième session du Conseil du commerce et du développement, Genève.

SYDONIA

Le plus vaste programme d'assistance technique de la CNUCED

94

pays et territoires utilisent SYDONIA, dont **38** PMA

334

missions d'appui, de formation et de conseils ont été effectuées par le personnel ou des consultants en 2013 pour soutenir la mise en œuvre du système

29

activités de formation et/ou voyages d'étude à l'étranger ont été organisés pour **143** participants

2

bulletins d'information SYDONIA sont publiés en ligne chaque année avec une synthèse en anglais, espagnol et français

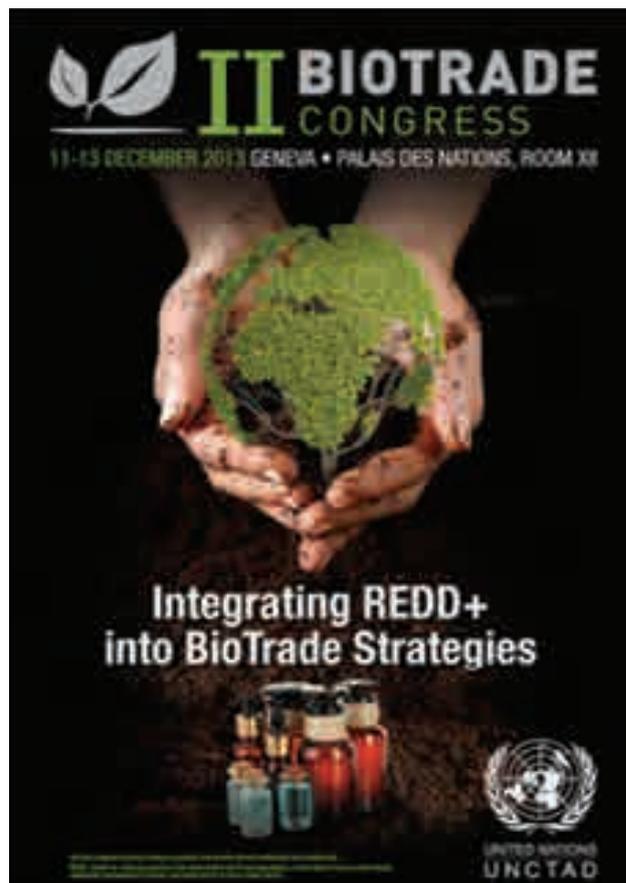
ASYCUDA
Automated System for Customs Data



FAVORISER LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À TRAVERS L'INITIATIVE BIOTRADE

L'Initiative BioTrade de la CNUCED cherche à tirer parti des avantages qu'offrent des écosystèmes et des espèces bien préservés, de manière durable et équitable, grâce au commerce et à l'investissement dans le domaine de la biodiversité. BioTrade crée et diffuse des connaissances sur les dispositifs réglementaires, l'accès aux marchés, la gestion des ressources et les méthodes applicables aux chaînes de valorisation, et offre un cadre pour partager des expériences et un savoir-faire qui contribuent à l'élaboration des politiques et aux pratiques du secteur privé. Grâce à d'importants moyens de coordination et à des accords multilatéraux sur l'environnement tels que la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), l'Initiative BioTrade renforce la coopération entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les milieux scientifiques et la société civile.

À travers l'étroite collaboration nouée avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, l'Initiative a procuré des avantages économiques, environnementaux et sociaux dans 21 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et créé des possibilités d'emploi, de revenu, de



diversification des exportations et de développement rural pour les populations, les petites et moyennes entreprises (PME) et les sociétés multinationales associées à BioTrade. Le Congrès BioTrade 2013, qui portait sur l'intégration de l'initiative REDD + dans les stratégies BioTrade, a abordé la question de la contribution de BioTrade à l'atténuation des changements climatiques. Plus de 90 % de ceux qui ont répondu à l'enquête réalisée après le Congrès ont indiqué qu'ils avaient pu acquérir et échanger des données d'expé-

Participants au deuxième Congrès BioTrade tenu à Genève du 11 au 13 décembre 2013.



rience intéressantes pour leur travail et que cette réunion les avait incités à chercher des possibilités supplémentaires de renforcer les partenariats, notamment en coordonnant leurs activités avec celles d'autres organisations et en collaborant davantage avec BioTrade ou ses partenaires.

Selon le système d'évaluation de l'impact de BioTrade de la CNUCED, les activités de BioTrade ont bénéficié directement à quelque 30 000 cueilleurs, éleveurs, chasseurs,

agriculteurs et producteurs et créé des emplois et des possibilités de revenus et des moyens de subsistance supplémentaires pour des communautés rurales et pauvres, ainsi que pour d'autres acteurs dans la chaîne de valorisation. Plus de 19 millions d'hectares de terres sont gérées de manière durable par des organisations bénéficiaires qui travaillent dans le cadre de BioTrade en s'attachant à préserver et à tirer durablement parti de la biodiversité.



La CNUCED et le secrétariat de la CITES ont organisé le 12 mars 2013 à Bangkok une table ronde conjointe sur l'étude de systèmes fiables de traçabilité applicables à la gestion du commerce international des peaux de python.

RENFORCEMENT DU CADRE RÉGLEMENTAIRE APPLICABLE AU COMMERCE DES PEAUX DE SERPENT

La CNUCED et le secrétariat de la CITES ont travaillé en collaboration pour faire en sorte que le commerce des espèces menacées d'extinction inscrites à l'annexe II de la Convention soit durable et réglementé. Ensemble ils ont demandé qu'une étude exploratoire soit réalisée pour savoir quels étaient les moyens d'établir un système de traçabilité de la chaîne internationale d'approvisionnement en peaux de serpent, en concentrant l'attention sur les pythons d'Asie du Sud-Est. Vu l'intensité des échanges internationaux dans ce domaine, la traçabilité des peaux de reptiles est un sujet de préoccupation pour les Parties à la CITES. L'étude vise à fournir aux décideurs un bilan complet des moyens existants de renforcer la réglementation qui encadre ce commerce. Elle représenterait une contribution essentielle dans le processus engagé par la CITES, qui devrait atteindre son point culminant en 2016 lors de la dix-septième réunion de la Conférence des Parties, quand celles-ci devront décider comment et quand mettre en œuvre le ou les systèmes de traçabilité les plus pertinents pour le commerce international des peaux de python.



METTRE À PROFIT LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE DES SERVICES AU DÉVELOPPEMENT

Les services sont désormais le premier secteur de l'économie mondiale, contribuant à une part croissante du PIB, du commerce et de l'emploi. Les pays en développement ont accru leur participation au commerce des services, qui est un élément dynamique du commerce mondial et qui offre des perspectives de croissance considérables. Si les services sont un puissant moteur de la croissance économique en général, c'est parce qu'ils sont essentiels pour la production d'autres biens et la prestation d'autres services. En outre, certains d'entre eux – santé, éducation et énergie, par exemple – ont d'importantes fonctions sociales, indispensables pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et le cadre de développement pour l'après-2015.

Si le secteur des services est arrivé à maturité dans les pays développés, il offre un vaste champ d'expansion aux pays en développement qui, à cause de la faiblesse de leurs capacités réglementaires et institutionnelles et de leurs capacités d'offre, n'ont pas pu exploiter son potentiel en faveur d'un développement durable et équitable. L'intégration constructive des pays en développement dans l'économie et le commerce des services à l'échelle mondiale est donc d'une importance fondamentale pour le développement.

Les examens des politiques relatives aux services réalisés par la CNUCED aident les gouvernements à évaluer systématiquement les conditions économiques, réglementaires, institutionnelles et commerciales des secteurs de services nationaux, et proposent des recommandations quant aux moyens de les développer et d'en tirer parti pour créer des emplois et améliorer le niveau de vie. Depuis 2012, de tels examens ont été effectués pour le Lesotho, le Nicaragua, l'Ouganda, le Pérou et le Rwanda; d'autres sont actuellement en cours pour le Bangladesh et le Paraguay.

Donnant suite à une série de consultations nationales multipartites, la Réunion régionale sur la promotion du dévelop-



pement du secteur des services et la croissance tirée par le commerce en Afrique (12 et 13 septembre 2013, Addis-Abeba) et le Dialogue régional sur la promotion du développement et du commerce des services en Amérique latine et dans les Caraïbes (12 et 13 novembre 2013, Santiago) ont été organisés pour favoriser des échanges mutuellement bénéfiques d'enseignements et de données d'expérience et, ce faisant, pour mettre en place des cadres réglementaires nationaux adaptés.

APPUYER LES CAPACITÉS POUR TIRER PARTI DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS

Les mesures non tarifaires sont des mesures qui, à côté des droits de douane ordinaires, peuvent avoir des incidences économiques sur le commerce international des marchandises – en modifiant les quantités échangées – ou les prix, ou bien les deux. Il est donc essentiel de savoir comment les utiliser et d'en comprendre les effets pour être en mesure d'élaborer et d'appliquer des stratégies

de développement efficaces. La CNUCED apporte un appui aux pays en développement pour leur permettre de mieux comprendre les incidences de ces mesures sur le développement s'agissant des résultats à l'exportation, de l'intégration dans l'économie mondiale et des solutions à adopter.

Tout au long de 2013, la CNUCED a continué de recenser et de classer les mesures non tarifaires dans son Système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS), qui est la base de données la plus complète de ce type. En outre, le Groupe de personnalités établi par la CNUCED en 2006 pour contribuer à l'amélioration du processus a continué de travailler avec l'équipe d'appui technique multi-institutions afin de remédier au manque de transparence.

La CNUCED a aussi continué de participer à l'initiative sur la transparence dans le commerce en recueillant des données sur les mesures non tarifaires. Cette entreprise commune, lancée en 2011 avec la Banque africaine de développement, le Centre du commerce international et la Banque mondiale, encourage les efforts déployés pour collecter des données sur le commerce et mobilise les forces nécessaires pour fournir aux utilisateurs des outils gratuits qui permettent d'accéder aux informations sur les politiques commerciales et les marchés et de les analyser. L'initiative vise à rendre le commerce plus efficace en assurant l'accès à l'information et en permettant aux membres d'être plus au fait des débouchés commerciaux et aux gouvernements d'en savoir davantage sur les obstacles au commerce.

Participants à l'atelier de l'ASEAN sur la classification des mesures non-tarifaires, organisé à Bangkok (Thaïlande) les 14 et 15 mars 2013.



IMPACT DES MESURES NON TARIFAIRES



En juin 2012, la CNUCED et la Banque africaine de développement ont organisé un atelier où ont été présentées une nouvelle classification des mesures non tarifaires et la méthodologie employée pour collecter les données pertinentes. En mai 2013, dans le prolongement de cet atelier, TradeMark Southern Africa, projet visant à améliorer les résultats et la compétitivité du commerce en Afrique de l'Est et en Afrique australe, a adopté la classification de la CNUCED pour rationaliser les politiques relatives aux mesures non tarifaires. La libéralisation tarifaire étant largement réalisée dans ces deux régions, le principal problème qui demeure est de déterminer comment régler la question des obstacles non tarifaires et autres, qui contribuent au coût élevé des transactions dans ces régions.

En collaboration avec TradeMark Southern Africa, la CNUCED a élaboré une série complète de modules de négociation pour former les négociateurs de la Zone de libre-échange tripartite dans les domaines suivants: rédaction de textes de négociation, accords de libre-échange, droits de douane, règles d'origine, mesures antidumping, subventions, mesures de sauvegarde et règlement des différends. TradeMark Southern Africa et la CNUCED ont également organisé conjointement des ateliers nationaux de formation des formateurs. En 2013, six réunions ont été organisées, au cours desquelles 150 négociateurs commerciaux de 22 pays parties à l'initiative tripartite ont reçu une formation sur la libéralisation tarifaire, les règles d'origine et l'élaboration d'accords de libre-échange.



Un des aspects essentiels du travail de la CNUCED est le renforcement des capacités productives pour que les PMA soient en mieux en mesure de soutenir la concurrence mondiale. Ces capacités recouvrent les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production, qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays de produire des biens et services. Les programmes mis en place par la CNUCED dans ce domaine consistent notamment à apporter un soutien aux entrepreneurs et aux PME, à dispenser des cours de renforcement des capacités à des décideurs et à de hauts fonctionnaires et à mettre en place des mécanismes en faveur de l'investissement pour un développement durable.

Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, la CNUCED s'attache à élaborer des indicateurs quantifiables et les variables correspondantes pour mesurer les capacités productives de l'ensemble de l'économie de façon à définir une méthode opérationnelle et des principes d'action sur la manière d'intégrer ces capacités dans les politiques et les stratégies nationales de développement des PMA. Les indicateurs fourniront des informations sur les résultats des politiques et donneront des orientations sur les mesures à prendre.

5. FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Politiques d'investissement à l'appui du développement durable

Optimiser la contribution du tourisme au développement durable

Renforcer les capacités pour intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale

Promouvoir une gestion portuaire efficace et concurrentielle

Cours sur les grands problèmes économiques internationaux à l'intention des décideurs

Contribuer à l'élaboration de la législation sur le commerce électronique

Stimuler l'entrepreneuriat et soutenir les petites et moyennes entreprises





POLITIQUES D'INVESTISSEMENT À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2013, la CNUCED a de nouveau apporté un soutien aux pays pour les aider à intégrer les impératifs de développement dans la politique d'investissement par le biais du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable. Ce Cadre, qui était la pièce maîtresse du *Rapport sur l'investissement dans le monde 2012*, soutient désormais toutes les activités de formation et de renforcement des capacités visées par les accords internationaux d'investissement (AII). Il a été salué par des personnalités telles que Jeffrey Sachs, Conseiller spécial auprès du Secrétaire général pour les objectifs du Millénaire pour le développement, pour sa contribution déterminante à un nouvel engagement en faveur des objectifs du développement durable.

Comme par le passé, l'action de la CNUCED dans le domaine de la politique internationale de l'investissement s'appuie sur des travaux de recherche de pointe consacrés aux questions et aux tendances les plus récentes dans ce domaine en pleine évolution. En 2013, il a été proposé cinq pistes de réforme, à savoir:

- Promouvoir les méthodes de règlement extrajudiciaire des différends;

- Adapter le système actuel dans le cadre des différents AII;
- Limiter l'accès des investisseurs au système de règlement des différends entre investisseurs et États;
- Établir un mécanisme de recours;
- Créer un tribunal international permanent de l'investissement en vue de remédier à certaines des insuffisances du régime des AII, qu'il s'agisse des difficultés rencontrées pour corriger des décisions arbitrales erronées ou des préoccupations suscitées par le coût et la durée des procédures arbitrales.

Un travail considérable a également été accompli pour remettre sur pied et moderniser la vaste base de données sur les accords d'investissement gérée par la CNUCED. Plusieurs ateliers ont été organisés au cours de l'année pour échanger des vues sur la voie à suivre en ce qui concerne le régime des AII et les meilleures pratiques entre les parties prenantes aux AII. Plus d'un millier de professionnels internationaux de l'investissement ont ainsi bénéficié d'activités de formation portant sur diverses questions clefs, dont les techniques de règlement des différends entre investisseurs et États. Les réactions ont été très satisfaisantes, plus de 90 % des participants ayant signalé que les cours de formation les avaient aidés à mieux comprendre des questions importantes et les incidences des AII. Dans un récent sondage réalisé auprès des participants à ces cours, plus de la moitié ont indiqué que leur participation avait donné lieu à une recommandation de haut niveau visant à compléter la méthodologie appliquée par leur pays aux AII par des éléments énoncés dans le Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable, ou que ces éléments avaient effectivement été intégrés dans la position de négociation de leur pays, soulignant

Participants au cours de formation sur une nouvelle génération de politiques internationales de l'investissement pour les pays en transition, organisé par la CNUCED en coopération avec le Ministère du commerce extérieur et des relations économiques à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), du 1^{er} au 4 octobre 2013.



l'impact à long terme de la formation. Pour 16 % des participants, ce Cadre avait été une source d'inspiration pour planifier les activités d'intégration régionale.

L'assistance technique a également consisté à fournir des services consultatifs spéciaux aux pays concernant les négociations sur des All précis, l'élaboration d'accords bilatéraux types d'investissement et la rédaction de lois sur l'investissement dans une douzaine de pays et régions. Les Gouvernements libanais et tunisien ont confirmé qu'ils avaient consulté le Cadre pour remanier leurs accords bilatéraux types d'investissement.

OPTIMISER LA CONTRIBUTION DU TOURISME AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

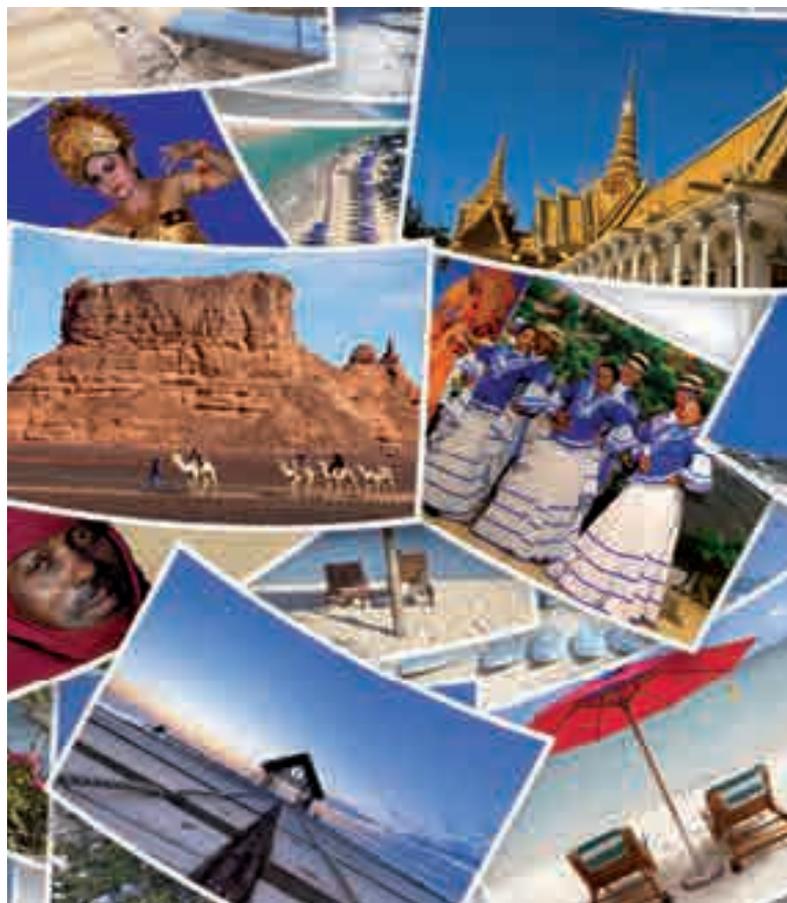
Le tourisme peut apporter une précieuse contribution à un développement économique, social et environnemental durable, dans la mesure où il vise à créer des emplois stables, à offrir des possibilités de revenus et à promouvoir l'intégration sociale, et où il contribue à réduire la pauvreté. Il joue également un rôle important dans la diversification et la croissance économiques, malgré le risque d'effets préjudiciables sur les plans écologique et social. Pour devenir une source d'emplois et de revenus à long terme et contribuer au développement durable, le tourisme et les activités qui y sont liées doivent être viables, d'où la nécessité d'élaborer des stratégies et des politiques ambitieuses.

En mars 2013, la CNUCED a organisé une réunion d'experts sur la contribution du tourisme au développement durable pour sensibiliser les esprits à son rôle dans la création d'emplois et la promotion d'une croissance sans exclusion dans les pays en développement. Afin d'encourager la collaboration avec les organismes des Nations Unies dans ce domaine, la deuxième journée de la réunion s'est déroulée avec le concours du Comité directeur des Nations Unies sur le tourisme pour le développement. Plus de 90 experts, professionnels et représentants ont participé à la réunion,

qui a fait ressortir l'importance du lien entre le commerce et le tourisme pour de nombreux pays en développement tributaires du tourisme.

À la demande du Premier ministre et du Ministre de la culture du Cap-Vert, une mission consultative a été consacrée aux zones recensées dans l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale du pays. Par la suite, le Gouvernement a dit être intéressé par un partenariat avec la CNUCED pour élaborer sa stratégie touristique 2014-2020. La CNUCED a par ailleurs fourni une assistance pour mettre en place une plate-forme de diffusion de la musique cap-verdienne, et elle entend collaborer étroitement avec le Comité directeur pour concevoir des idées de projets relatifs au tourisme et aux industries créatives. Ces travaux ont favorisé la mise en place d'un partenariat avec la CNUCED que le Gouvernement cap-verdien souhaite étoffer davantage.

Pour renforcer le lien entre le tourisme et l'économie créative, la CNUCED a organisé une réunion les 9 et 10 décembre 2013 afin de donner aux pays l'occasion de définir des propositions d'assistance technique répondant au mieux à leurs besoins. Les participants ont indiqué que ce type de réunion (effectif restreint et locaux disponibles





5. FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS PRODUCTIVES

pour des rencontres bilatérales) avait permis de mener des débats animés et stimulants entre des représentants du Cap-Vert, de l'Éthiopie et de Madagascar, des experts du tourisme et des représentants du Comité directeur et du Cadre intégré renforcé. Selon les représentants des pays, la réunion a aussi permis d'envisager dans une perspective humaniste l'importance de la culture et de la communauté dans le tourisme et l'économie créative et a contribué à renforcer encore un partenariat collégial et constructif entre les organismes concernés, ce qui était fondamental pour une allocation efficace des ressources et une bonne exécution des projets.

RENFORCER LES CAPACITÉS POUR INTÉGRER LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le programme TrainForTrade de la CNUCED possède une vaste expérience de l'assistance à fournir aux pays en développement et aux pays en transition pour qu'ils soient mieux à même de s'intégrer dans l'économie mondiale. Il met l'accent sur l'importance de la mise en place de services de diffusion des savoirs pour la population locale, par la population locale. Il organise des consulta-

tions approfondies avec les bénéficiaires dès l'étape de la conception et forme des experts locaux qui deviendront des formateurs sur les questions commerciales, assurant ainsi la viabilité et l'appropriation par la population locale du processus de développement des capacités.

En 2013, le projet TrainForTrade en Afrique de l'Ouest a été lancé pour renforcer les capacités de commerce électronique dans certains pays de la région (Bénin, Burkina Faso, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Sénégal et Togo). En collaboration avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le projet a été étendu à la Côte d'Ivoire, au Niger et au Nigeria. Ce projet, qui s'inspire de la stratégie de TrainForTrade en accordant une importance particulière au huitième objectif du Millénaire pour le développement (mettre en place un partenariat mondial pour le développement), appuiera la mise en œuvre des cadres juridiques applicables aux transactions électroniques au niveau national par des ateliers de renforcement des capacités (2013-2015).

Jusqu'à présent, c'est le sujet qui m'a le plus intéressé. En Gambie, comme dans la plupart des pays africains, nous n'avons pas de législation sur la protection des données et, travaillant pour un organisme ayant des centres de services partagés à travers le monde, je trouve ce sujet tout à fait en adéquation avec mes activités quotidiennes.

M. Omar F. M'Bai, Chef du service juridique et Secrétaire de la société Standard Chartered Bank Gambie Limited.

Réunion annuelle de coordination pour le réseau francophone du Programme de formation portuaire TrainForTrade, Genève, 26 et 27 mars 2013.





Lancement, par le réseau hispanophone, du premier cycle de stages sur les techniques modernes de gestion portuaire en République dominicaine à l'intention de 34 participants (Saint-Domingue, 26-29 août 2013).



UN TOURISME DURABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ANGOLA: TISSER DES LIENS ENTRE LES ACTEURS DU SECTEUR DU TOURISME

En 2013, TrainForTrade a achevé le cycle d'activités de son module relatif au tourisme durable au service du développement en Angola qui avait débuté en 2007. Le cycle comprenait à la fois: cinq ateliers de sensibilisation sur le tourisme durable au service du développement local aux niveaux national et local; une étude nationale sur la cartographie du tourisme en Angola; un voyage d'étude pour des fonctionnaires angolais au Mozambique, suivi d'un atelier de restitution et de diffusion des résultats; et un atelier national sur la gestion des projets de tourisme durable, associant des représentant des secteurs public et privé et des représentants de la société civile.

En termes d'impact, les bénéficiaires des projets et les décideurs nationaux prônent un tourisme plus responsable en Angola; à cet égard, les liens tissés entre le secteur privé et les collectivités locales dans le cadre des activités menées ont contribué au développement de la chaîne logistique, en mettant en relation les producteurs locaux et les hôtels du littoral.

Les réunions avec les autorités et les responsables de plusieurs secteurs du port ont joué un rôle fondamental. L'échange d'informations sur l'expérience acquise, les problèmes rencontrés et les solutions envisageables nous a permis de mieux comprendre la nature des enjeux et de la dynamique des différentes activités portuaires, du point de vue des secteurs privé et public.

M^{me} Carmen Hernández Benítez, Directrice générale de Concesionaria Puerto Amazonas SA Pérou et participante au voyage d'étude.

PROMOUVOIR UNE GESTION PORTUAIRE EFFICACE ET CONCURRENTIELLE

Le Programme de formation portuaire réunit des entités publiques, privées et internationales désireuses de mettre en commun leur expérience et leurs meilleures pratiques et aide les communautés portuaires des pays en développement à se doter de systèmes de gestion efficaces et compétitifs. La gestion des talents et la formation des cadres dirigeants constituent une partie essentielle du programme, qui opère à travers ses réseaux anglophone, francophone et hispanophone en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe.



5. FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Le cours sur les techniques modernes de gestion portuaire, qui fait partie intégrante de l'ensemble du Programme de formation portuaire, s'adresse aux cadres de rang intermédiaire et supérieur. Il comprend 240 heures de formation, réparties en huit modules se déroulant sur une période de deux ans. Pour obtenir un certificat de gestion portuaire moderne, les participants doivent réussir chaque module et présenter un mémoire. De tels mémoires (environ 150 par an) se sont avérés utiles pour améliorer les services assurés par les collectivités portuaires.

En 2013, 59 cours ont été organisés pour 443 participants et 82 formateurs de 14 pays, dont cinq PMA.

COURS SUR LES GRANDS PROBLÈMES ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX À L'INTENTION DES DÉCIDEURS

Les cours régionaux sur les grands problèmes économiques internationaux (organisés en application du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok de 2000) s'adressent aux décideurs et aux spécialistes de ministères et d'organismes

Participants au vingt-septième cours régional de la CNUCED sur les grands problèmes économiques internationaux, destiné à des responsables africains et intitulé «Commerce, système financier, politiques macroéconomiques et développement dans une économie mondialisée», 15 juillet-2 août 2013, Évolène (Maurice).



gouvernementaux, ainsi qu'aux missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Ils se présentent sous la forme de cours régionaux de trois semaines pour les responsables économiques et les universitaires travaillant pour l'administration et de formations courtes bimestrielles pour les diplomates basés à Genève.

En 2013, trois cours régionaux ont été organisés en Colombie, à Maurice et à Singapour. Six cours de formation de courte durée à l'attention de décideurs se sont tenus à Genève. Ils portaient sur les corrélations entre des facteurs économiques tels que le commerce international, le financement, l'investissement et la technologie, sur leurs incidences potentielles pour le développement économique et social du pays et sur la manière dont des politiques appropriées et pertinentes peuvent aider à tirer parti de l'économie mondialisée.

Le programme d'étude met l'accent sur les spécificités régionales, en prenant en compte les évolutions économiques mondiales que les décideurs devraient envisager lorsqu'ils déterminent les objectifs nationaux de développement et la façon dont les avantages tirés du commerce et de l'investissement peuvent contribuer à atteindre ces objectifs. Les participants peuvent prendre connaissance des enseignements à retenir, réfléchir à un processus de consultation nationale sur les services commerciaux et financiers et, à la fin du cours, être mieux à même de comprendre les liens existant entre leur travail et les objectifs nationaux de développement économique, ce qui leur permet de contribuer plus efficacement à l'élaboration des politiques commerciales nationales et à la définition de positions de négociation internationales compatibles avec les intérêts de leurs pays en matière de développement.

COURS RÉGIONAUX POUR LES DÉCIDEURS ET LES UNIVERSITAIRES



Pour l'Amérique latine et les Caraïbes – cours organisé par l'Université EAFIT de Medellín (Colombie):

18 participants originaires des pays suivants: Belize, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, Dominique, El Salvador, Équateur, Jamaïque, Paraguay, République dominicaine, Trinité-et-Tobago et Uruguay

Pour l'Afrique – cours organisé par l'Université de Maurice (Maurice):

24 participants originaires des pays suivants: Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Soudan du Sud, Togo et Zimbabwe

Pour la région Asie-Pacifique – cours organisé par le Programme de coopération de Singapour du Ministère singapourien des affaires étrangères:

18 participants originaires des pays suivants: Bhoutan, Cambodge, Fidji, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Népal, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Tuvalu et Viet Nam

Ce cours est comme un cadeau perpétuel – J'ai pu ainsi appliquer certaines des connaissances acquises pendant le cours lors d'une récente séance de négociation d'un accord. Un grand merci à la CNUCED pour cet utile programme.

M. Marc Ramsay, participant du Belize au cours régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur les grands problèmes économiques internationaux.

CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA LÉGISLATION SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

En 2013, la CNUCED a continué de fournir aux pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine une assistance sur des questions relatives aux applications des TIC (commerce électronique, commerce par téléphonie mobile et informatique en nuage, par exemple) en faisant ressortir l'importance de la mise en place d'un envi-

ronnement juridique et réglementaire favorable. Des activités de coopération technique, telles que des ateliers sur la rédaction d'une cyberléislation régionale et nationale et des examens comparatifs, ont été organisées en collaboration avec les commissions régionales, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international et des organismes régionaux.

En août 2013, la dixième réunion du Conseil sectoriel des transports, des communications et de la météorologie a donné le feu vert à la mise en œuvre du cadre juridique de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour la cyberléislation (phase II). Les États partenaires de la CAE progressent dans la mise en œuvre des phases I et II. La promulgation de cyberlois revêt un intérêt croissant alors que la Communauté s'apprête à faire un plus grand usage des applications et des services de l'administration en ligne.



5. FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS PRODUCTIVES



La CNUCED, l'Organisation des télécommunications du Commonwealth et l'Association parlementaire du Commonwealth ont accueilli le Forum du Commonwealth sur la cybersécurité à Yaoundé (Cameroun), du 22 au 26 avril 2013.

Il est indispensable pour la région de se doter d'une cyberlégislation qui permette de profiter pleinement des possibilités offertes par le commerce électronique régional, les transactions financières électroniques et la délocalisation des systèmes de gestion.

M. Musa Sirma, Président du Conseil des ministres de la CAE et Ministre kényan pour la CAE

STIMULER L'ENTREPRENARIAT ET SOUTENIR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le programme de facilitation du commerce de la CNUCED vise à obtenir des résultats concrets et tangibles en modernisant et en stimulant les procédures administratives. Le système de réglementation en ligne a été mis en

place dans 22 pays et a aidé les bénéficiaires à réduire de près de 70 % les coûts et le temps à prévoir pour créer une entreprise. Après avoir reçu l'assistance de la CNUCED au début de 2013, le Cameroun a par exemple mis en place un guichet unique pour simplifier les procédures administratives régissant la création d'une entreprise, ce qui a ramené le délai nécessaire à cette fin à une seule journée. La simplification de l'immatriculation des entreprises en Côte d'Ivoire s'est traduite par une hausse de 162 % du nombre de nouvelles entreprises du secteur formel. Au Togo les procédures de création d'entreprises ont été ramenées de 21 étapes à 13 et le délai requis est tombé de 69 jours à 9. Cette rationalisation a abaissé les coûts de 54 % et le nombre de nouvelles entreprises du secteur formel a progressé de 52 % après l'adoption des mesures de simplification. Au Costa Rica, les procédures de création d'entreprises ont été ramenées de 32 étapes à 3 et le délai requis de 60 jours à 3, grâce au système en ligne nouvellement mis en place, d'où une réduction des coûts de 61 %. Au Guatemala les procédures nécessaires à la création d'entreprises ont été allégées en moyenne de 40 %.

Le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat aide les pays en développement à encourager et à appuyer l'entrepreneuriat. Une de ses principaux objectifs est de favoriser l'autonomisation des femmes chefs d'entreprise. En 2013, le Cadre a fourni un soutien et des conseils pour les questions de mise en œuvre au Brésil, à la Gambie, aux Îles Salomon, au Nigeria, au Panama et au Zimbabwe, et l'expérience acquise par ces pays a fait l'objet d'échanges de vues à la réunion de la Commission de l'investissement, des entre-

prises et du développement tenue en mai. L'élaboration d'une politique de l'entrepreneuriat a également été prise en compte dans l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale de la Gambie.

En 2013, le programme phare de développement des entreprises Empretec, mis en place dans 34 pays, a de nouveau contribué à réduire la pauvreté et à atteindre d'autres objectifs de développement à travers le renforcement des capacités des chefs d'entreprise. Grâce à l'assistance de la CNUCED en République-Unie de Tanzanie, l'emploi dans 10 petites et microentreprises a progressé de 14 %, tandis que les entreprises de six participants à Empretec ont vu leur chiffre d'affaires médian multiplié par deux. En Zambie, l'emploi dans 11 petites et microentreprises a progressé de 38 % et une augmentation de 27,5 % du chiffre d'affaires a été enregistrée dans sept entreprises qui avaient bénéficié du programme Empretec de relations interentreprises. L'Ouganda a également obtenu d'importantes améliorations grâce au programme, affichant une hausse de 125 % de l'emploi permanent et une augmentation de 144 % des recettes dans les entreprises qui bénéficiaient du programme.

M. Raul Cuero, Directeur de recherche et Président du Parc international de la créativité en Colombie, prononçant un discours lors de la réunion-débat sur l'entrepreneuriat des jeunes au service du développement, organisée par la CNUCED au cours de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, le 20 novembre 2013, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Université de Genève (UNITEC) et le Geneva Economic Development Office et avec le soutien des Ambassades de l'Italie, du Portugal, de la Colombie et du Mexique.

CRÉER DE PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INNOVANTES, VIABLES ET COMPÉTITIVES À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



Empretec est un programme des Nations Unies mis en place par la CNUCED pour aider les chefs d'entreprises à créer des PME innovantes, viables et compétitives sur les marchés internationaux. Il encourage les entrepreneurs des pays en développement et des pays en transition à lancer, accroître et développer leurs activités, l'hypothèse étant que l'entrepreneuriat et le développement du secteur privé sont indispensables pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim.

Les participants au programme sont sélectionnés par un processus d'auto-évaluation et peuvent ensuite participer à des ateliers de formation qui les aident à se faire une idée précise de leurs objectifs commerciaux à court et à long terme.





La CNUCED aide les pays en développement, en particulier les PMA, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays ayant des besoins particuliers, à concevoir et à appliquer des politiques dynamiques pour renforcer leur compétitivité internationale. Les activités consistent notamment à définir et à appuyer des mesures propres à assurer le respect des normes internationales, le renforcement des capacités technologiques et d'innovation, et une plus grande participation aux chaînes de valorisation mondiales. L'objectif est de faire en sorte que les pays partenaires bénéficient des avantages offerts par une concurrence accrue, par des marchés ouverts et contestables et par l'investissement du secteur privé dans des domaines clefs, et que la protection du consommateur s'en trouve en fin de compte améliorée.

6. RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA COMPÉTITIVITÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Assistance au peuple palestinien

**Adapter les politiques de la concurrence et de la consommation
aux objectifs de développement et de protection des consommateurs**

**Promouvoir la coopération et l'intégration économiques
entre pays en développement**

**Promouvoir de bonnes politiques scientifiques, technologiques
et d'innovation pour le développement**

Aider à améliorer le climat d'investissement

**Favoriser une plus grande transparence et une meilleure
gouvernance d'entreprise**





ASSISTANCE AU PEUPLE PALESTINIEN

Le programme d'assistance de la CNUCED au peuple palestinien a continué de répondre aux besoins complexes et en constante évolution de l'économie palestinienne et de soutenir les efforts faits pour renforcer les capacités des secteurs public et privé, l'accent étant mis en particulier sur la politique commerciale et la facilitation du commerce, la gestion financière, les stratégies de développement et l'investissement.

En 2013, de grands progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre du projet visant à développer les capacités palestiniennes de faciliter le commerce. Le projet a pour but d'étoffer la base de connaissances du Conseil des chargeurs palestiniens en renforçant ses moyens institutionnels, en sensibilisant le secteur (importateurs et exportateurs) aux meilleures pratiques de facilitation du commerce et en mettant en place des capacités locales en matière de services consultatifs et de formation. Parmi les résultats obtenus, il convient de mentionner les suivants: la structure du Conseil a été renforcée; une stratégie triennale globale a été mise en place; et une structure organisationnelle, des profils d'emploi et des portefeuilles d'activités ont été officialisés en ce qui concerne les services que le Conseil offrira à ses membres. Plusieurs objectifs du projet ont été réalisés en 2013, parmi lesquels une évaluation des besoins juridiques, dont ceux des femmes chargeurs, et un programme de for-

Le 6 novembre 2013, la CNUCED a organisé à Ramallah, dans le Territoire palestinien occupé, une réunion du Comité d'examen des projets sur la facilitation du commerce. Sur la photo, des représentants de la CNUCED, du Conseil des chargeurs palestiniens, du Ministère canadien des affaires étrangères et du Ministère palestinien de l'économie nationale.



mation professionnelle propre à rehausser les capacités des chargeurs palestiniens conformément aux meilleures pratiques internationales.

Six ateliers, organisés dans différentes localités de l'État de Palestine, ont porté sur les contrats de commerce international, les aspects juridiques et commerciaux des contrats, les chaînes logistiques d'importation et les aspects logistiques du processus d'importation. Les participants ont estimé que les ateliers avaient été bien organisés et d'un riche contenu, et ont demandé que des ateliers de formation supplémentaires soient consacrés à d'autres domaines liés au commerce.

En coopération avec la Division des droits des Palestiniens de l'ONU, la CNUCED a accueilli et formé en 2013 des fonctionnaires palestiniens du Ministère de l'économie nationale qui ont pu approfondir leur connaissance du système des Nations Unies et qui ont été invités à assister aux réunions de 2013 du Conseil du commerce et du développement. Dans le cadre de cette formation, ils ont pu aussi s'informer des activités des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales établies à Genève. Ils ont déclaré que cette formation leur avait été utile en apportant un nouvel éclairage sur le commerce international, les stratégies de développement et l'investissement, ainsi que sur le système des Nations Unies en général.

ADAPTER LES POLITIQUES DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

La concurrence et la protection des consommateurs jouent un rôle important dans la promotion de la croissance économique et la réduction de la pauvreté en favorisant l'innovation, la productivité et la compétitivité, ce qui contribue à un environnement commercial de qualité.

Un tel environnement est propice à la croissance économique et à l'emploi, crée des possibilités pour les PME, lève les obstacles qui protègent les élites solidement établies et réduit la corruption. La concurrence présente aussi des avantages pour les consommateurs en abaissant les prix, en améliorant la qualité des produits et des services, et en offrant un plus large choix.

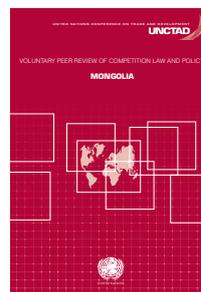
Le Programme des politiques de concurrence et de protection des consommateurs de la CNUCED a pour but de contribuer à réduire la pauvreté et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en renforçant les marchés par une concurrence accrue et une meilleure protection des consommateurs. Le programme s'acquitte de ce mandat à travers trois fonctions essentielles:

- Fournir un forum pour les débats intergouvernementaux dans le cadre des réunions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence;
- Effectuer des recherches et des analyses des politiques;
- Apporter une assistance technique aux pays en développement.

La CNUCED procède sur demande à des examens collégiaux volontaires du droit et de la politique de la concurrence à l'échelle nationale. Ces examens offrent une occasion exceptionnelle de tirer des enseignements de l'expérience des pays et des problèmes auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils appliquent le droit et la politique de la concurrence. Seize examens de ce type ont été réalisés depuis 2005³, dont trois (Nicaragua, Pakistan et Ukraine) en 2013. Les examens collégiaux ont produit leurs effets dans chacun des pays concernés, notamment à travers l'incorporation dans les politiques publiques des recommandations formulées dans ce contexte. Le Kenya a adopté par exemple en 2010 une nouvelle loi sur la concurrence et a mis en place une autorité autonome de la concurrence qui a remplacé la Commission des monopoles et des prix.

Les examens collégiaux facilitent également la coopération internationale entre les organismes nationaux de la concurrence et les partenaires de développement. Le fait que ces derniers se montrent de plus en plus désireux de cofinancer ou d'appuyer d'une autre manière les examens, notamment en facilitant la participation d'experts de la concurrence à la phase de suivi, représente un autre aspect de l'efficacité des examens collégiaux volontaires.

³ Jamaïque et Kenya (2005), Tunisie (2006), Bénin et Sénégal (2007), Costa Rica (2008), Indonésie (2009), Arménie (2010), Serbie (2011) et Mongolie, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe (2012).



EXAMEN COLLÉGIAL DE LA MONGOLIE

L'examen collégial de la Mongolie a été lancé lors de la douzième session du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence, tenue en juillet 2012.

Les intervenants étaient notamment des représentants des autorités de la concurrence de la Fédération de Russie, du Japon, de la Province chinoise de Taiwan (Taipei chinois) et de la Turquie.

À l'issue de l'examen collégial:

- Le Gouvernement mongol a nommé de nouveaux membres du conseil d'administration de l'Autorité de défense de la concurrence et de protection des consommateurs;
- L'Autorité a intensifié son action de répression contre les pratiques anticoncurrentielles dans le pays;
- Des mesures ont été prises pour mieux sensibiliser les esprits aux avantages de l'application du droit de la concurrence, des amendes ayant été notamment infligées à des sociétés pétrolières accusées de collusion sur les prix;
- Un nouvel organisme autonome national des marchés publics a été créé.

En outre, des recommandations ont été formulées pour appeler l'attention des partenaires de développement sur de nouveaux domaines de coopération avec l'Autorité. Les partenaires sont notamment l'Agence allemande de coopération internationale, l'Agence turque de coopération internationale, le Programme des Nations Unies pour le développement en Mongolie et la Banque mondiale. Depuis lors, ces entités travaillent de concert dans le cadre d'un réseau au sein duquel elles font régulièrement le point des progrès accomplis dans l'application des recommandations issues de l'examen collégial et échangent des idées et des informations sur des domaines communs de coopération. Par ailleurs, des partenaires internationaux, y compris l'Union européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, ont annoncé en 2013 leur intention de travailler avec la Mongolie pour améliorer son nouveau système de passation de marchés en ligne, qui faisait l'objet d'une des recommandations de l'examen collégial.

À la suite de cet examen, la CNUCED a élaboré un manuel consacré aux enquêtes sur les ententes, en tenant compte des besoins particuliers de la Mongolie. Un atelier de diffusion a été organisé en décembre pour le personnel et les juristes de l'Autorité de défense de la concurrence et de protection des consommateurs en Mongolie.



PROMOUVOIR LA COOPÉRATION ET L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En mai 2013, la CNUCED, le secrétariat du Commonwealth et la Banque africaine d'import-export ont lancé un projet tendant à promouvoir des chaînes de valorisation régionales pour le cuir en Afrique subsaharienne. Le projet a recensé, au niveau ventilé par produit, des chaînes de valorisation régionales susceptibles d'être constituées parmi les pays membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), de la CEDEAO et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Des stratégies et politiques jugées nécessaires pour s'intégrer à ces chaînes et/ou en établir de nouvelles ont été proposées. Des plans d'action régionaux et nationaux ont été examinés en vue d'accroître la valeur des exportations. Deux ateliers régionaux consacrés aux entreprises, auxquels ont participé des représentants du secteur privé, des décideurs et d'autres parties prenantes, ont été accueillis par l'Institut du cuir et des articles en cuir du COMESA et les chambres de commerce d'Afrique de l'Est. Les résultats des ateliers témoignent de la réussite de cette initiative:

- Les représentants (du Burundi, de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda et du Soudan, par exemple) qui ont participé à

l'atelier ont officiellement demandé aux responsables de l'Institut du cuir et des articles en cuir du COMESA de les aider à développer leur secteur du cuir conformément aux propositions formulées dans le cadre du projet;

- Un mémorandum d'accord, facilité par la CNUCED, a été signé entre la Fédération des micro et petites et moyennes entreprises indiennes et l'Institut en vue de mettre en commun des technologies et de moderniser les techniques des PME en Afrique;
- Le secrétariat du COMESA, la Banque africaine d'import-export et le Secrétariat du Commonwealth ont sollicité des projets analogues concernant d'autres secteurs sur le continent, comme les textiles et l'habillement, l'agro-industrie, les industries extractives et les produits pharmaceutiques. Le secrétariat du Commonwealth a demandé que soit engagée une initiative similaire en faveur des pays insulaires du Pacifique.

PROMOUVOIR DE BONNES POLITIQUES SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES ET D'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

La politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) de la CNUCED a pour objet d'aider les pays en développement à définir et adapter leurs politiques et leurs institutions de manière à soutenir la transformation technologique, le renforcement des capacités et l'innovation dans leurs entreprises. Le processus d'examen de la politique de STI permet aux pays qui y participent de passer en revue et d'analyser leurs politiques nationales pertinentes et, partant, de recenser les politiques et les pratiques propres à renforcer les capacités technologiques, l'innovation et la compétitivité tout en les intégrant dans la politique globale de développement de chaque pays.

Huit examens de la politique de STI ont été réalisés à ce jour, et cet exercice continue de susciter une demande et un intérêt croissants de la part des États membres. En 2013, Oman et la Thaïlande ont mis à profit les compé-





M. Angel González Sanz, Chef de la Section de l'examen des politiques de la Division de la technologie et de la logistique, lors d'une rencontre avec M. Phiraphan Phalusuk, Ministre de la science et de la technologie, pendant la mission d'examen de la politique de STI en Thaïlande.

tences spécialisées de la CNUCED pour faire le point sur leur politique nationale de STI. L'examen de la politique de STI d'Oman s'est déroulé avec le concours de plus de 80 parties prenantes nationales d'organismes publics, d'établissements universitaires et du secteur industriel, qui en ont largement approuvé les conclusions et appuyé les recommandations. Le document final sera officiellement présenté au premier semestre de 2014.

La Thaïlande a connu des succès dans un certain nombre de domaines, mais court encore le risque de tomber dans

le «piège du revenu intermédiaire». Le Gouvernement a demandé à la CNUCED d'examiner son système national d'innovation pour appuyer des objectifs de développement à long terme. La première mission d'information aux fins de l'examen de la politique de STI a été organisée en octobre 2013, et le projet sera examiné avec les parties prenantes nationales en 2014. En 2013 également, des discussions et des échanges de vues ont eu lieu avec le Gouvernement vietnamien pour préparer l'examen de la politique de STI du pays, qui débutera en 2014.



INCIDENCE DES EXAMENS DE LA POLITIQUE DE STI: LES RÉSULTATS DU PÉROU ET DU GHANA

Les résultats des mesures prises, notamment en matière de STI, ne sont souvent visibles qu'à moyen et à long terme. Néanmoins, deux à trois ans après l'achèvement des examens de la politique de STI, on peut observer un certain nombre de résultats.

Depuis que l'examen de la politique de STI du Pérou a été réalisé en 2010:

- Les décideurs nationaux et les autres parties prenantes ont été davantage sensibilisés aux questions liées à la politique de STI.
- Le cadre institutionnel de gouvernance en matière de STI a été renforcé.
- La première enquête nationale sur l'innovation dans le secteur manufacturier a été menée en 2012, nouvelle étape à l'appui de politiques fondées sur l'analyse des faits.
- Les ressources financières affectées à l'innovation ont augmenté et un deuxième prêt de la Banque interaméricaine de développement a par exemple été approuvé au début de 2012.

Depuis que l'examen de la politique de STI du Ghana a été réalisé en 2011:

- Un regain d'intérêt pour la politique de STI a été observé dans le cadre de la politique nationale de développement.
- L'Institut de recherche sur la politique scientifique et technologique a continué d'apporter un soutien au développement des activités de STI dans le pays.
- Une nouvelle politique nationale de STI a été élaborée et adoptée.
- Un programme d'action national a été conçu après le processus d'examen.
- La coopération avec la Banque mondiale a procuré des ressources supplémentaires et permet d'envisager le financement éventuel d'activités de suivi.
- Le Ministère de l'environnement, de la science et de la technologie a été créé alors que le processus était mené à terme, améliorant ainsi la coordination de haut niveau.



AIDER À AMÉLIORER LE CLIMAT D'INVESTISSEMENT

La CNUCED a continué en 2013 de procéder dans les pays à des examens de la politique d'investissement (EPI) répondant à la demande. Ces examens permettent d'évaluer le cadre des investissements et de formuler des recommandations sur les moyens de le renforcer et de l'améliorer. Depuis la mise en place du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable en 2012, tous les EPI renvoient aux propositions du Cadre axées sur le développement durable. La publication des EPI est suivie par des activités d'assistance technique pour appuyer la mise en œuvre des recommandations.

En 2013, des EPI ont été réalisés pour le Bangladesh, Djibouti, la Mongolie et la République de Moldova. Les EPI du Mozambique et de Djibouti ont été présentés à la cinquième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement tenue du 29 avril au 3 mai à Genève. Les travaux préparatoires des EPI du Kirghizistan, de la République du Congo et de la République du Soudan ont entre-temps débuté et des rapports sur la mise en œuvre ont été achevés pour le Kenya, le Lesotho et la Zambie.

Depuis la mise en place de ce mécanisme, des EPI ont été réalisés pour 36 pays. Les exemples de leur impact sur l'élaboration des politiques et les facteurs macro-économiques abondent. Maurice et le Rwanda, notamment, ont entrepris d'importantes réformes en se fondant sur les EPI, ce qui s'est traduit par un accroissement des

investissements. Les entrées de fonds au Rwanda ont avoisiné en moyenne 75 millions de dollars entre 2006 et 2010, soit une augmentation de près de 800 % par rapport à la période précédant la mise en place des EPI. En Asie, l'EPI de la Mongolie, publié à la fin de 2013, a déjà donné à des mesures concrètes conformément aux recommandations formulées, y compris à une refonte de l'ensemble du droit national de l'investissement et à la création d'un organisme national de promotion des investissements. En Amérique latine, le processus d'EPI a contribué à consolider le cadre institutionnel de l'investissement dans la République dominicaine, à améliorer l'environnement des affaires et à renforcer la capacité dans les domaines du développement des PME et de la collecte de données. Les entrées d'IED y ont quadruplé, ce qui a fait du pays le premier bénéficiaire d'IED dans les Caraïbes en 2012. L'impact sur l'emploi a également été notable, les emplois dans le secteur des TIC ayant par exemple progressé de 350 % en 2013.

Un autre indice de l'impact des EPI est la mesure dans laquelle les gouvernements eux-mêmes jugent les recommandations utiles et les mettent en œuvre. Les études montrent que plus de 220 recommandations issues des EPI ont été appliquées par les pays bénéficiaires, dont 40 % avec l'assistance de la CNUCED. Ces activités ont conduit à la création d'un organisme de promotion des investissements au Burundi et d'un conseil présidentiel pour l'investissement au Burkina Faso, à la modernisation de la loi sur la promotion de l'investissement au Kenya, à l'adoption d'un programme visant à attirer et à diffuser les compétences au Rwanda et à la mise en place d'un accord bilatéral type d'investissement en Sierra Leone.

Signe de l'utilité reconnue aux EPI, 40 autres pays attendent le lancement de l'EPI demandé ou des activités de suivi.

Présentation de l'*Examen de la politique d'investissement de Djibouti* à la réunion de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, 30 avril 2013, Genève.



FAVORISER UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE ET UNE MEILLEURE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le guide pratique de la CNUCED pour le développement de la comptabilité a été élaboré en 2012 pour contribuer à renforcer les capacités et à promouvoir les meilleures pratiques de publication d'informations par les entreprises. Mis à l'essai en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Côte d'Ivoire, en Croatie, en Fédération de Russie, au Mexique, aux Pays-Bas et au Viet Nam, il a fait l'objet d'une réaction très positive de la part des pays. À la trentième session du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, tenue à Genève du 6 au 8 mai, sept pays, dont des pays développés, ont indiqué qu'ils avaient utilisé le guide en 2013 et ont témoigné de ses précieuses fonctions d'évaluation.

À sa trentième session, le Groupe de travail a confirmé l'utilité de la réunion d'experts aux fins de l'élaboration du programme international relatif aux questions de comptabilité et de publication, notamment pour ce qui était de faire connaître les vues et l'expérience des pays en développement aux organismes de normalisation.

Au cours de cette session de trois jours, 330 participants venus de 90 pays ont passé en revue les questions suivantes:

- Éléments fondamentaux de la publication d'informations de qualité par les entreprises au regard du guide pratique pour

Le Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi, accueille les experts à la réunion du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, trentième session anniversaire, 6 novembre 2013, Genève.



Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, trentième session anniversaire, 6-8 novembre 2013.

- le développement de la comptabilité, en particulier, et problèmes liés à la mise en valeur des ressources humaines;
- Examen des bonnes pratiques dans le cadre des initiatives ayant trait à la publication par les entreprises d'informations sur la viabilité de leurs activités, à la réglementation et aux marchés boursiers.

Les participants ont également abordé la question de la contribution de la profession de comptable à la recherche de solutions pour relever le défi mondial du développement durable. Au cours de la réunion, plusieurs pays, dont l'Équateur, Madagascar et la République démocratique du Congo, ont demandé à la CNUCED de les aider à concevoir des plans d'action fondés sur le guide pratique pour le développement de la comptabilité.

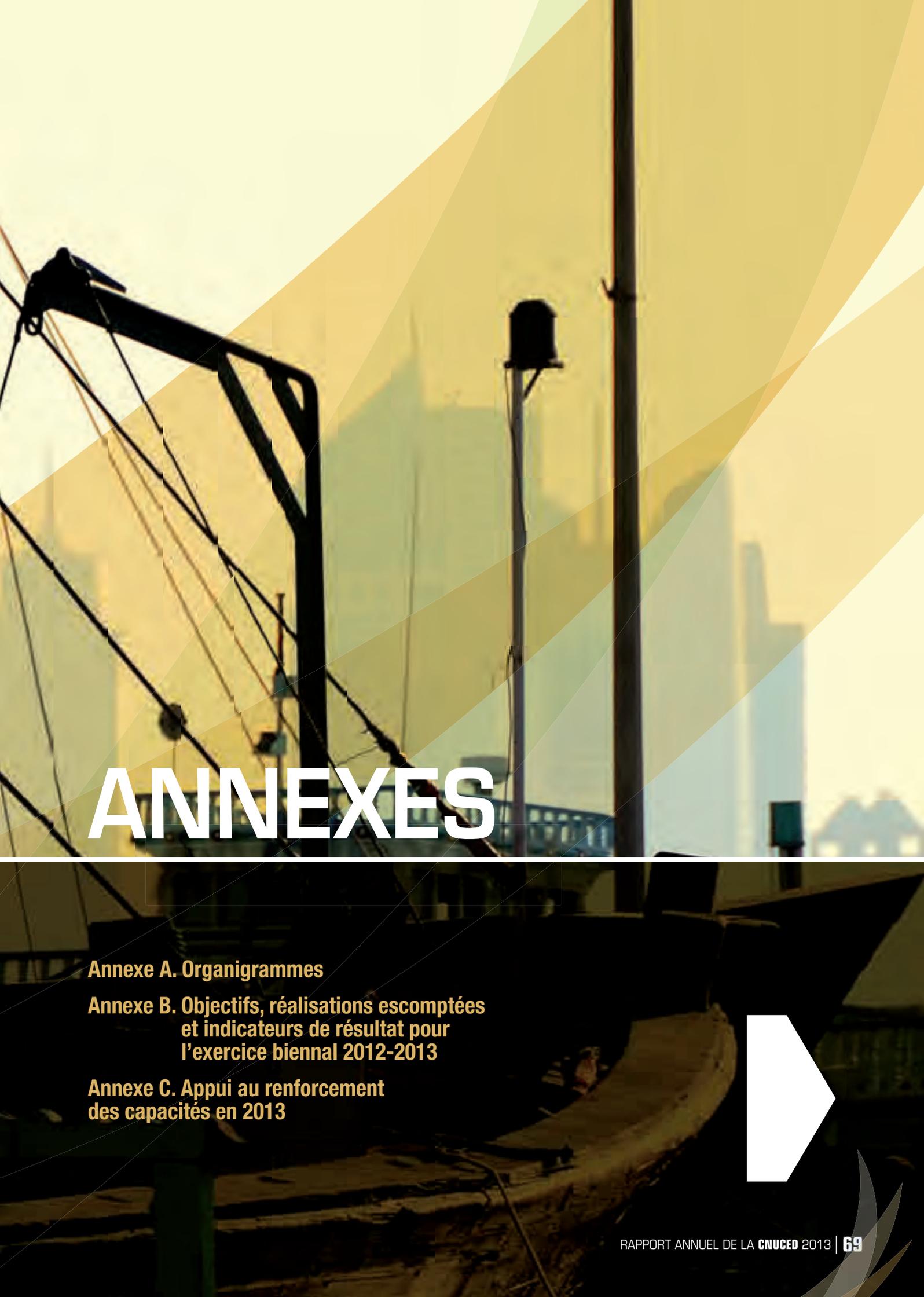
La trentième session anniversaire a en outre permis de présenter un certain nombre d'études liées au guide pratique, que peuvent désormais utiliser les États membres désireux d'évaluer leurs infrastructures comptables afin d'en déterminer les insuffisances et les priorités.

Une nouvelle version multilingue du guide est désormais disponible en ligne.

L'un des principaux avantages du guide pratique tient à sa nature même. Il favorise le dialogue et la prise de conscience des insuffisances et des priorités parmi tous ceux qui s'intéressent à la communication d'informations par les entreprises au niveau national.

M. Mukhisa Kituyi, Secrétaire général de la CNUCED





ANNEXES

Annexe A. Organigrammes

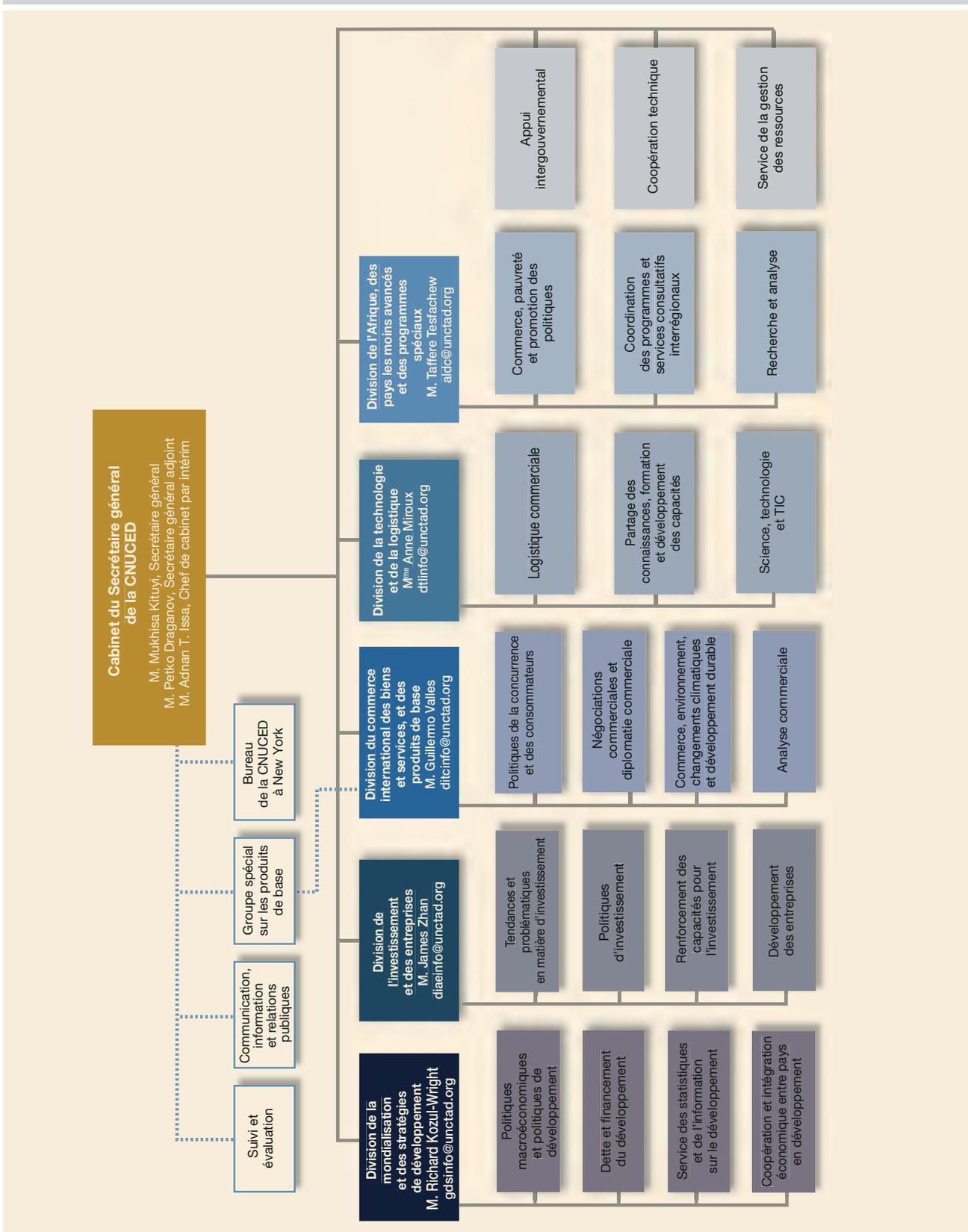
**Annexe B. Objectifs, réalisations escomptées
et indicateurs de résultat pour
l'exercice biennal 2012-2013**

**Annexe C. Appui au renforcement
des capacités en 2013**





ANNEXE A. ORGANIGRAMME



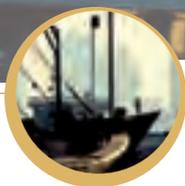
ANNEXE B. OBJECTIFS, RÉALISATIONS ESCOMPTEES ET INDICATEURS DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE BIENNAL 2012-2013

Direction exécutive et gestion

Objectif: Faire de la CNUCED une entité plus utile aux États membres et veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées (RE)

Indicateurs de résultat	Mesure des résultats pour 2012-2013	Résultats au 31 décembre 2013	Description des résultats
RE a) Administration efficace du programme de travail			
Fourniture des produits et des services dans les délais prévus	92 %	93 %	Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, la CNUCED a fourni 93 % des produits prévus, alors que le Secrétariat de l'ONU a atteint un taux d'exécution des produits de 91 % en moyenne. La CNUCED n'est pas parvenue à fournir les 7 % restants des produits durant la période du fait notamment de capacités limitées pour traiter des rapports en vue de leur publication et de ressources extrabudgétaires insuffisantes.
RE b) Plus grande cohérence de la gestion des activités économiques et sociales de l'ONU			
Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes	52 activités	54 activités	Au cours de l'exercice biennal, la CNUCED a collaboré avec des organisations du système des Nations Unies, des ONG et des gouvernements à pas moins de 54 activités dans les domaines de la recherche et de l'analyse des politiques, de la formation de consensus, de la coopération technique, ainsi que des séminaires et des ateliers.
RE c) Diffusion et promotion des travaux de la CNUCED			
Augmentation du nombre de renvois aux travaux de la CNUCED faits dans les médias	14 500 renvois	12 300 renvois	On a recensé en 2012-2013 environ 12 300 coupures de presse ayant trait à divers aspects de l'activité de la CNUCED. Les moteurs de recherche disponibles actuellement utilisés par l'organisation ne repèrent qu'un pourcentage limité des références effectivement faites à l'organisation dans les médias du monde entier, à savoir quelque 20 % seulement. La couverture médiatique dans les langues moins employées ne fait actuellement l'objet d'aucun suivi.
RE d) Meilleure intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED			
i) Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED	12 initiatives	31 initiatives	En 2012-2013, la CNUCED a mené 31 initiatives liées à la parité, parmi lesquelles: a) des initiatives de promotion, telles la réunion de haut niveau sur les femmes et le développement tenue dans le cadre de la treizième session de la Conférence; b) des initiatives visant à contribuer à un plan d'action pour l'égalité entre les sexes à l'échelle du système des Nations Unies (participation aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et de l'Équipe spéciale sur la parité et le commerce du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, par exemple); c) des initiatives de renforcement des capacités, dont des activités de renforcement de l'entrepreneuriat féminin à travers le programme Empretec et le programme de travail sur les femmes et les TIC; et d) des initiatives visant à sensibiliser les décideurs aux questions liées au commerce et à l'égalité entre les sexes (réalisation d'études de cas sur le Lesotho et l'Angola, par exemple).



	ii) Augmentation du pourcentage de femmes qui bénéficient des activités de la CNUCED	39 %	38 %	Au total 38 % des participants aux cours de formation, séminaires et ateliers organisés par la CNUCED étaient des femmes. L'organisation s'attache à promouvoir une meilleure inclusion des femmes dans ses activités, mais la sélection des participants aux différentes activités ne relève pas directement du secrétariat et dépend également de la proportion de femmes parmi les représentants des pays bénéficiaires.
RE e)	Amélioration des délais de présentation de la documentation			
	Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session présentés dans les délais impartis	92 des documents soumis à temps	97 des documents soumis à temps	En 2012-2013, la CNUCED a soumis dans les délais 97 % des documents d'avant-session aux services de conférence de l'ONU à Genève, taux supérieur pour la cinquième année d'affilée à l'objectif de 90 % fixé dans la résolution A/RES/66/233. Il est à noter qu'en 2013, les 64 documents soumis l'ont été dans les délais impartis. Sur les 164 documents soumis au cours de l'exercice biennal, 162 l'ont été à temps.

Sous-programme 1 – Mondialisation et stratégies de développement

Objectif: Promouvoir, aux niveaux national, régional et international, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance économique soutenue, à un développement durable pour tous, au plein emploi et à un travail décent pour tous, et à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les PMA.

Réalisations escomptées et mesures par indicateur de résultats

Indicateurs de résultat	Mesure des résultats pour 2012-2013	Résultats au 31 décembre 2013	Description des résultats
RE a)	Meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale aux niveaux national, régional et international		
i) Augmentation du nombre de décideurs et de bénéficiaires faisant état de l'utilité des recommandations de la CNUCED pour l'élaboration des politiques au niveau national	45 décideurs et bénéficiaires	141 décideurs et bénéficiaires	Sur les 186 personnes ayant répondu à l'enquête de la CNUCED au sujet des publications, 141 ont classé le <i>Rapport sur le commerce et le développement</i> au premier rang pour sa contribution à une meilleure compréhension des questions et problématiques.
ii) Augmentation du nombre de déclarations dans les réunions intergouvernementales et dans les médias concernant les options de politique générale fondées sur les recherches de la CNUCED	Déclarations de 45 États membres	Déclarations de 47 États membres	Quarante-sept États membres ou représentants de groupes ont fait des déclarations aux cinquante-neuvième et soixantième sessions du Conseil du commerce et du développement.
iii) Augmentation du nombre de pays en développement qui enregistrent des taux de croissance par habitant positifs et qui appliquent les politiques macroéconomiques et financières axées sur la croissance préconisées par la CNUCED, qui en assure également le suivi	30 pays en développement	90 pays en développement	Au total, 90 pays en développement, dont tous appliquent au moins trois politiques macroéconomiques et financières préconisées par la CNUCED, ont enregistré une hausse du PIB par habitant en 2011-2013.
iv) Augmentation du nombre des activités de la CNUCED visant à promouvoir la coopération Sud-Sud	30 activités	30 activités	Ces 30 activités (études, réunions, exposés et ateliers de formation, notamment) ont été menées en vue de promouvoir la coopération et l'intégration Sud-Sud.

RE b)	<p>Progrès réalisés dans le sens d'une solution durable aux problèmes d'endettement des pays en développement grâce à une meilleure compréhension, à tous les niveaux, de l'interaction entre des stratégies concluantes de financement du développement, une capacité d'endettement durable et une gestion efficace de la dette</p>			
	<p>i) Augmentation du nombre d'institutions et de pays utilisant les services de renforcement des capacités offerts par le programme SYGADE</p>	<p>104 institutions et 67 pays</p>	<p>106 institutions et 69 pays</p>	<p>Les bureaux de gestion de la dette de 69 pays et 106 institutions ont bénéficié du programme SYGADE depuis sa création en 1980 et ont renforcé leurs capacités en matière de gestion de la dette et d'analyse financière.</p>
	<p>ii) Augmentation du nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de l'endettement et du financement du développement s'appuyant sur les travaux de la CNUCED</p>	<p>26 décisions et initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de l'endettement et du financement du développement s'appuyant sur les travaux de la CNUCED</p>	<p>26 décisions et initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de l'endettement et du financement du développement s'appuyant sur les travaux de la CNUCED</p>	<p>Aux cinquante-neuvième et soixantième sessions du Conseil du commerce et du développement et à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, des États membres ont approuvé (26 déclarations au total) les analyses et les recommandations de politique générale de la CNUCED dans le domaine de l'endettement et du financement du développement.</p>
	<p>iii) Augmentation du nombre de pays en développement qui, par le biais du programme SYGADE de la CNUCED, ont amélioré la situation de leur dette extérieure</p>	<p>7 pays en développement</p>	<p>29 pays en développement</p>	<p>Selon les statistiques de la dette extérieure de la Banque mondiale pour 2013, dans 29 pays en développement utilisant le programme SYGADE, le ratio stock de dette extérieure/produit intérieur brut a diminué entre 2008 et 2012.</p>
RE c)	<p>Amélioration des décisions prises aux niveaux national et international en matière de politique économique et de stratégie de développement à partir de statistiques et d'indicateurs fiables et à jour concrets, mettant en évidence les liens entre la mondialisation, le commerce et le développement</p>			
	<p>i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent des variables statistiques et des indicateurs dérivés calculés et tenus à jour par le Service central de statistique de la CNUCED</p>	<p>160 pays</p>	<p>204 pays</p>	<p>Au total, 204 pays utilisent les variables statistiques et les indicateurs dérivés calculés et tenus à jour par le Service central de statistique de la CNUCED.</p>
	<p>ii) Augmentation du nombre d'institutions et d'États membres utilisant les données statistiques de la CNUCED relatives aux politiques commerciales, financières et économiques</p>	<p>1 800 institutions et États membres</p>	<p>2 540 institutions et États membres</p>	<p>Un total de 2 540 institutions et États membres utilisent les données statistiques de la CNUCED relatives aux politiques commerciales, financières et économiques. L'objectif a pu être dépassé grâce à l'offre de plus en plus riche de statistiques proposées à travers le portail UNCTADstat, qui répondent mieux aux besoins des utilisateurs.</p>
RE d)	<p>Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel et de la coopération internationale en vue du redressement et du développement durable de l'économie palestinienne</p>			
	<p>Augmentation du nombre d'initiatives de développement et d'institutions palestiniennes mettant à profit les conclusions des recherches de la CNUCED, ses recommandations et sa coopération technique</p>	<p>11 initiatives ou institutions</p>	<p>11 initiatives ou institutions</p>	<p>Onze initiatives – projets de loi, documents d'orientation, descriptifs de projets de coopération technique, règlements et plans de travail – ont été élaborées en mettant directement à profit les conclusions des recherches de la CNUCED, ses recommandations et sa coopération technique. À titre d'exemple, comme suite à la mise en œuvre par l'organisation du projet visant à faciliter le commerce palestinien et des services consultatifs qu'elle a fournis au Conseil des chargeurs palestiniens, celui-ci a mis à niveau sa structure de gestion et d'organisation et a adopté un nouveau cadre d'organisation stratégique.</p>



Sous-programme 2 – Investissement et développement des entreprises

Objectif: Faire en sorte que tous les pays en développement, en particulier les pays africains, les PMA, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, profitent des avantages pour le développement qu'offrent l'accroissement des flux d'investissement, l'élaboration de politiques, le renforcement de la compétitivité internationale et l'expansion des capacités de production

Réalisations escomptées et mesures par indicateur de résultats

Indicateurs de résultat	Mesure des résultats pour 2012-2013	Résultats au 31 décembre 2013	Description des résultats
RE a) Meilleure compréhension des diverses questions relatives à l'investissement public et privé et des incidences des investissements étrangers directs sur le développement, ainsi que des politiques apparentées susceptibles de promouvoir les avantages nets pour le développement de ces investissements			
i) Augmentation du nombre de pays et autres parties prenantes qui répondent à des enquêtes d'évaluation et déclarent mieux comprendre les questions relatives à l'investissement public et privé	170 pays et autres parties prenantes	226 acteurs de l'investissement	Au cours de l'exercice biennal, 226 acteurs de l'investissement ont déclaré mieux comprendre les questions relatives à l'investissement public et privé dans les réponses qu'ils ont apportées aux enquêtes sur les activités de la CNUCED dans ce domaine. En particulier, 76 participants à l'enquête sur le <i>Rapport sur l'investissement dans le monde</i> ont indiqué que la publication les aidait à mieux comprendre les questions d'investissement et 36 (92 %) ont déclaré, dans le cadre de l'enquête sur le Forum mondial de l'investissement 2012, que leur participation au Forum avait contribué à une meilleure compréhension de ces questions.
ii) Augmentation du nombre d'États membres indiquant avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes préconisées par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international	30 États membres	30 États membres	D'après des recherches documentaires de la CNUCED, 30 États membres ont indiqué avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes préconisées par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international, telles les recommandations issues de l'examen de la politique d'investissement de leur pays.
RE b) Capacité accrue des pays en développement de créer des conditions permettant d'attirer et de mettre à profit l'investissement pour le développement			
i) Augmentation du nombre de pays bénéficiant de l'aide de la CNUCED, notamment des analyses des politiques d'investissement et des outils électroniques, et mise en œuvre de politiques nationales de nature à stimuler les IED	30 pays	41 pays	Au cours de l'exercice biennal, 41 pays ont bénéficié de l'aide de la CNUCED, notamment des analyses des politiques d'investissement et des outils électroniques, et ont mis en œuvre une politique nationale de nature à stimuler les IED, afin de créer un climat propice à l'investissement pour le développement et d'en tirer parti.
ii) Augmentation du nombre de pays en développement bénéficiant de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après divers indicateurs de référence faisant l'objet d'un suivi de la CNUCED	25 pays en développement	25 pays en développement	Sur un total de 36 pays ayant fait l'objet d'analyses des politiques d'investissement, 25 ont enregistré une augmentation sensible des entrées d'IED, en dépit des effets de la crise financière mondiale. Sept figurent parmi les 10 premiers sur le plan des réformes dans le classement «Doing Business» de la Banque mondiale pour 2005-2012.
RE c) Meilleure compréhension des questions clés et des nouveaux enjeux relatifs aux accords internationaux d'investissement et de leur rôle dans le développement, et capacité renforcée des États membres de négocier et de mettre en œuvre des accords d'investissement et de gérer les différends entre investisseurs et États			
i) Augmentation du nombre de déclarations dans lesquelles des décideurs/négociateurs rendent compte des effets des accords internationaux d'investissement	120 déclarations	150 déclarations	Au cours de l'exercice biennal, 150 décideurs et négociateurs ont indiqué mieux comprendre les enjeux des accords internationaux d'investissement après avoir suivi un cours de formation spécialisée organisé par la CNUCED.

	ii) Augmentation du nombre d'États membres participant à la négociation et à la mise en œuvre d'accords d'investissement ainsi qu'à la gestion des différends entre investisseurs et États, ainsi qu'il ressort des différentes observations des décideurs et des négociateurs	7 États membres	13 États membres	Au cours de l'exercice biennal, 13 États membres ont participé efficacement à la négociation et à la mise en œuvre d'accords d'investissement grâce aux services consultatifs de la CNUCED.
RE d)	Meilleure compréhension et capacité accrue d'élaborer des politiques de développement visant à: stimuler le développement des entreprises et la facilitation du commerce; promouvoir les meilleures pratiques concernant la responsabilité sociale et la comptabilité des entreprises; et organiser des marchés d'assurances compétitifs et bien réglementés			
	i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent les mesures et les instruments politiques proposés par la CNUCED pour mettre au point des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises	27 pays	30 pays	Au cours de l'exercice biennal, 30 pays ont tiré parti des mesures et des instruments politiques proposés par la CNUCED pour mettre au point des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises. Plus précisément, 7 ont indiqué avoir recouru au Cadre directeur pour l'entrepreneuriat récemment lancé, 14 ont reçu une assistance d'un nouveau type par l'intermédiaire du programme EMPRETEC et 9 ont bénéficié du programme sur la promotion des relations interentreprises.
	ii) Augmentation du nombre de pays qui suivent les orientations et utilisent les instruments élaborés par la CNUCED dans le domaine de la comptabilité, de la direction d'entreprises, des assurances, de la facilitation du commerce, du tourisme électronique et de la présentation de rapports	20 pays	27 pays	Au total, 19 pays ont participé au projet pilote de mise en œuvre du guide pratique sur le développement de la comptabilité. Les bourses de valeur de 8 pays ont adhéré à l'initiative des bourses de valeur en faveur du développement durable.

Sous-programme 3 – Commerce international des biens et services, et des produits de base

Objectif: Faire en sorte que tous les pays, en particulier les pays en développement – en accordant une attention particulière aux problèmes spécifiques de l'Afrique, des PMA, des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables – participent au commerce et au système commercial internationaux de manière active, efficace et profitable afin de faire du commerce une force positive pour tous et de mettre à profit les gains de développement dérivés de l'économie des produits de base pour aider les pays en développement tributaires de ces produits, et en vue de s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à cette dépendance

Réalisations escomptées et mesures par indicateur de résultats

Indicateurs de résultat	Mesure des résultats pour 2012-2013	Résultats au 31 décembre 2013	Description des résultats	
RE a)	Capacité accrue des pays en développement et des pays en transition de s'intégrer utilement à l'économie mondiale et au système commercial international (développement et commerce des services, notamment), en élaborant et en mettant en œuvre des politiques commerciales et en participant activement et de manière concertée aux négociations commerciales bilatérales, régionales (notamment Sud-Sud) et multilatérales, et de remédier au coût de plus en plus élevé du financement du commerce			
	i) Participation accrue d'un nombre plus important de pays en développement aux négociations commerciales par la présentation de propositions de négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales (notamment Sud-Sud) et par le processus d'adhésion à l'OMC	41 pays	41 pays	Au total, 41 pays ont accru leur participation aux négociations commerciales par la présentation de propositions de négociations commerciales bilatérales, régionales et multilatérales (notamment Sud-Sud), par le processus d'adhésion à l'OMC et par des cadres de politique commerciale.



	ii) Augmentation du nombre de pays en développement ayant mis à profit l'aide de la CNUCED pour intégrer les questions liées au commerce et au développement qui les préoccupent dans leurs plans nationaux de développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté	16 pays en développement	16 pays en développement	Seize pays en développement ont mis à profit l'aide de la CNUCED pour intégrer les questions liées au commerce et au développement qui les préoccupent dans leurs plans nationaux de développement et leurs stratégies de réduction de la pauvreté. Ces résultats se fondent sur les demandes de travaux analytiques et directifs et d'assistance technique formulées par les pays en développement.
RE b)	Nouvelle amélioration de la prise de décisions en matière de commerce et de questions connexes et des mesures prises pour lutter contre les incidences sur le commerce et le développement des obstacles non tarifaires par le biais d'outils analytiques, de bases de données et de logiciels tels que le Système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS) ou le logiciel World Integrated Trade Solution (WITS)			
	i) Augmentation du nombre d'utilisateurs du système TRAINS – sur Internet ou par l'intermédiaire du logiciel WITS – et du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles	43 000 utilisateurs	43 000 utilisateurs	Les résultats correspondent au nombre d'utilisateurs qui se sont enregistrés ou abonnés en ligne, par courrier ou courriel ou à l'occasion de cours de formation et de séminaires organisés dans différents pays (Afrique du Sud, Népal, Nigéria, Costa Rica, Thaïlande, Ghana, Canada, Bosnie-Herzégovine, Colombie et Indonésie) ainsi que lors des ateliers organisés à la CNUCED à Genève et de la réunion spéciale organisée dans le cadre de la treizième session de la Conférence (Doha).
	ii) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par des États membres afin de réduire ou d'éliminer des obstacles non tarifaires arbitraires ou injustifiés au commerce international	6 mesures	6 mesures	Au moins six mesures visant à réduire ou à éliminer des obstacles non tarifaires ont été adoptées dans le cadre de négociations bilatérales ou régionales relatives à des accords commerciaux préférentiels. Dans le cadre de divers accords de ce type concernant des pays en développement, entrés en vigueur en 2012-2013, des obstacles non tarifaires ont été par exemple réduits ou éliminés, notamment des mesures antidumping et des mesures sanitaires ou phytosanitaires visant les exportations de pays en développement.
RE c)	Capacités accrues des pays en développement et des pays en transition pour élaborer et appliquer une législation nationale et régionale de la concurrence et pour faire face aux problèmes que soulèvent les crises économiques mondiales dans la mise en œuvre de la législation sur la concurrence et la protection des consommateurs			
	i) Augmentation du nombre de pays en développement qui élaborent, révisent ou appliquent une législation et des cadres institutionnels relatifs à la concurrence et à la protection des consommateurs aux niveaux national et régional (notamment Sud-Sud)	15 pays en développement	33 pays en développement	Au cours de l'exercice biennal, 33 pays en développement ont adopté, révisé ou appliqué des lois relatives à la concurrence et à la protection des consommateurs au niveau national ou régional dans le cadre du Programme de promotion de la concurrence en Afrique (AFRICOMP) et du Programme d'assistance technique sur les politiques de concurrence et de protection des consommateurs pour l'Amérique latine (COMPAL). L'aide apportée par la CNUCED a consisté notamment à dispenser aux responsables des dossiers et aux fonctionnaires une formation dans le domaine des lois relatives à la concurrence et à la protection des consommateurs.
	ii) Augmentation du nombre de consultations volontaires, conformément à la section F de l'Ensemble de principes et règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives	4 consultations volontaires	16 consultations volontaires	Seize consultations volontaires, conformément à la section F de l'Ensemble de principes et règles, ont eu lieu au niveau régional avec le Forum des présidents d'organes législatifs d'Amérique centrale et des Caraïbes (FOPREL), la Communauté andine, le Système économique latino-américain, le COMESA, l'UEMOA et la CEDEAO.
RE d)	Capacité accrue des pays en développement de concevoir et de mettre en pratique de façon synergique les objectifs liés au commerce, à l'environnement, aux changements climatiques et au développement durable dans les stratégies de développement à tous les niveaux			
	i) Augmentation du nombre de pays en développement qui conçoivent et mettent en pratique des politiques, des plans, des programmes, des mesures normatives et des mécanismes institutionnels en vue de tirer parti des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement et de faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement durable	34 pays en développement	34 pays en développement	Trente-quatre pays en développement ont conçu et mis en pratique des politiques, des plans, des programmes, des mesures normatives et des mécanismes institutionnels pour faciliter la réalisation d'objectifs de développement durable, tels l'intégration de l'agriculture biologique dans le développement de l'Ouganda et de la République démocratique populaire lao.

	ii) Augmentation du nombre de pays en développement qui participent à l'initiative BioTrade et à l'initiative sur les biocarburants	17 pays en développement	17 pays en développement	Dix-sept pays en développement ont participé à l'initiative BioTrade et à celle sur les biocarburants dans le cadre de divers séminaires, cours de formation et ateliers: «La dimension "commerce" de la Conférence Rio+20: Tirer les questions au clair», Congrès BioTrade, deuxième Forum lao sur l'agriculture biologique et atelier sur le développement d'activités BioTrade dans le secteur des ingrédients naturels à Hanoï, par exemple.
RE e)	Amélioration de la capacité des pays en développement tributaires des produits de base à s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à l'économie de ces produits, et à mettre à profit les possibilités offertes par le commerce des produits de base et le renforcement de la coopération internationale et régionale			
	i) Accroissement du volume des recherches consacrées aux produits agricoles dans les pays tributaires des produits de base, en vue de diversifier les activités de production et de transformation en augmentant la valeur ajoutée de leurs produits de base	12 études	12 études	Douze études ont été menées au cours de l'exercice biennal dans le cadre de travaux de recherche et d'analyse sur les produits de base et les questions liées au commerce présentant un intérêt pour les pays tributaires des produits de base, tels le rapport <i>Commodities and Development Report</i> et l'examen des politiques concernant les produits de base intitulé <i>Mexico's Agriculture Development: Perspectives and Outlook</i> .
	ii) Augmentation du nombre de pays en développement tributaires des produits de base qui adoptent des mesures et des outils recommandés par la CNUCED pour élaborer des politiques axées sur la diversification des recettes d'exportation	17 pays en développement tributaires des produits de base	18 pays en développement tributaires des produits de base et organisations intergouvernementales	Au cours de l'exercice biennal, 16 pays en développement tributaires des produits de base et deux organisations intergouvernementales ont adopté des mesures et des outils recommandés par la CNUCED. La Commission de l'Union africaine a adopté deux mesures liées à la feuille de route panafricaine pour le coton de la CNUCED et au système d'échange d'informations sur les ressources naturelles. Les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont aussi adopté ce système.

Sous-programme 4 – Technologie et logistique

Objectif: Améliorer la science, la technologie et l'innovation, notamment les TIC, créer des services de logistique commerciale et des systèmes de transport en transit efficaces, disposer de programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales afin de contribuer au développement économique et à la compétitivité des pays en développement

Réalizations escomptées et mesures par indicateur de résultats

Indicateurs de résultat	Mesure des résultats pour 2012-2013	Résultats au 31 décembre 2013	Description des résultats
RE a)	Amélioration de la logistique commerciale des pays en développement		
(i) Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour améliorer la logistique commerciale, par exemple pour réduire le coût des transactions et du transport, améliorer le fonctionnement des systèmes de transit, renforcer l'efficacité et la coordination des systèmes de transport et mettre en place une législation favorable, avec l'aide de la CNUCED	22 mesures	28 mesures	Avec l'assistance technique de la CNUCED, 28 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes ont élaboré et adopté des plans nationaux visant à faciliter les échanges, pour satisfaire à l'Accord de l'OMC sur la facilitation du commerce récemment adopté. Plusieurs pays, dont le Bhoutan et le Burundi, ont créé des comités nationaux de facilitation du commerce grâce aux initiatives et à l'appui de la CNUCED; l'Organisation des États des Caraïbes orientales a élaboré un projet régional de facilitation du commerce et un descriptif de projet et a obtenu des fonds à cet effet avec l'aide de la CNUCED.



	ii) Augmentation du nombre de mesures adoptées par les pays en développement qui utilisent le système SYDONIA pour améliorer la gestion de leur administration douanière, avec l'aide de la CNUCED	22 mesures	22 mesures	Au cours de l'exercice biennal, 15 pays ont migré vers la dernière version du système SYDONIA. Trois pays d'Afrique centrale ont instauré un régime commun de transit. Quatre administrations d'Afrique et du Moyen-Orient mettent actuellement en place des systèmes de guichet unique fondés sur le système. Toutes ces mesures sont élaborées et mises en œuvre dans le cadre de projets de la CNUCED.
	iii) Augmentation du nombre de pays en développement qui ont amélioré leurs résultats, avec l'aide de la CNUCED, par rapport aux indicateurs de référence relatifs aux procédures douanières	22 pays en développement	22 pays en développement	Au cours de l'exercice biennal, 22 pays en développement utilisant le système SYDONIA ont amélioré leurs résultats par rapport à des indicateurs de référence, tels l'indice de performance logistique de la Banque mondiale et d'autres indicateurs pertinents.
RE b)	Adoption de politiques nationales et internationales dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et des TIC, et sensibilisation accrue à ces questions			
	i) Augmentation du nombre de mesures politiques spécifiques ou d'initiatives prises par les pays en développement pour appliquer des programmes destinés à renforcer la contribution de la science, de la technologie, de l'innovation et des TIC au développement, avec l'aide de la CNUCED	30 mesures	30 mesures	Trente mesures ou initiatives ont été prises par des pays en développement pour appliquer des programmes destinés à renforcer la contribution de la science, de la technologie, de l'innovation et des TIC au développement. À titre d'exemple, l'Ouganda a adopté quatre nouveaux règlements avec l'aide de la CNUCED; l'Égypte a suivi les recommandations de la CNUCED issues de l'examen de sa politique des TIC dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale concernant cette question.
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération menées aux niveaux international, régional et sous-régional, dans les domaines de la science, de la technologie et des TIC, avec l'aide de la CNUCED	22 initiatives	22 initiatives	Vingt-deux initiatives de coopération ont été menées au cours de l'exercice biennal. Par exemple, en collaboration avec d'autres organismes internationaux, la CNUCED a prêté assistance au Gouvernement turc pour mettre en place un centre international de la science, de la technologie et de l'innovation à l'intention des PMA à renforcer leurs capacités technologiques, ainsi qu'une banque des technologies pour les aider à accéder aux technologies essentielles et à les utiliser, conformément aux engagements pris au titre du Programme d'action d'Istanbul.
RE c)	Meilleure compréhension, à l'échelon national, des choix politiques et des meilleures pratiques en matière de science et de technique au service du développement, et de TIC au service du développement, y compris du suivi des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information			
	Augmentation du nombre de pays qui adoptent des mesures de portée nationale et internationale sur la science et la technologie en réponse aux résolutions de la Commission de la science et de la technique au service du développement et du Conseil économique et social	12 pays	12 pays	Douze pays ont adopté des mesures sur la science et la technologie en réponse aux examens de leur politique en matière de STI ou aux résolutions de la Commission de la science et de la technique au service du développement et du Conseil économique et social. Le Ghana a par exemple élaboré et adopté une nouvelle politique de la science, de la technologie et de l'innovation et a défini un nouveau programme d'action comme suite à l'examen de sa politique concernant ces questions. Conformément à la résolution E/RES/2012/5 du Conseil économique et social, la CNUCED a aidé quatre pays à collecter des données sur les TIC et les entreprises.

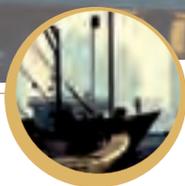
RE d)	Capacités accrues des pays en développement dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées, grâce à des programmes interdivisions de renforcement des capacités prévoyant des activités de recherche, d'enseignement et de formation à l'intention des institutions locales des pays en développement			
	Augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement pour renforcer les capacités des ressources humaines et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et sur des questions apparentées, grâce à l'assistance de la CNUCED	16 mesures	16 mesures	Seize mesures ont été prises par des pays en développement pour renforcer les capacités des ressources humaines et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et sur des questions apparentées. Des pays d'Afrique de l'Ouest ont par exemple bénéficié d'une aide pour mettre en place un cadre national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du commerce durable au moyen d'outils d'apprentissage en ligne sur les aspects juridiques du commerce électronique. Quelque 200 décideurs de 11 pays ont reçu une formation en anglais ou en français.

Sous-programme 5 – Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

Objectif: Promouvoir l'élaboration de politiques nationales et de mesures de soutien international propres à renforcer les capacités de production dans l'optique du développement économique et de la réduction de la pauvreté en Afrique, dans les PMA et dans d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables) et à favoriser leur intégration progressive à l'économie mondiale

Réalisations escomptées et mesures par indicateur de résultats

Indicateurs de résultat	Mesure des résultats pour 2012-2013	Résultats au 31 décembre 2013	Description des résultats	
RE a)	Adoption dans une mesure croissante des recommandations générales d'ordre pratique formulées par la CNUCED en vue de promouvoir le développement de l'Afrique dans les domaines du commerce et du développement			
	Augmentation du nombre d'États membres qui ont signalé avoir adopté les orientations politiques et les résultats et conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED au sujet du développement de l'Afrique	9 États membres	17 États membres	Dix-sept États membres ou groupes d'États membres ont approuvé les orientations politiques ainsi que les résultats et les conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED. Au cours de l'exercice biennal, le sous-programme a apporté des contributions constructives au développement économique de l'Afrique par divers moyens, en contribuant par exemple au deuxième atelier sur le renforcement des capacités nationales de planification en Afrique organisé à Abidjan par la Commission économique pour l'Afrique et à la concertation, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans le cadre de la publication annuelle de la CNUCED <i>Le développement économique en Afrique</i> .
RE b)	Consensus accru autour des politiques visant à surmonter les problèmes de développement que connaissent les PMA dans l'économie mondiale et de leur adoption			
	Augmentation du nombre d'États membres qui ont signalé avoir adopté les orientations politiques ainsi que les résultats et conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED au sujet du développement des PMA	9 États membres	9 États membres	Neuf États membres ou groupes d'États membres ont approuvé les orientations politiques proposées par la CNUCED au sujet du développement des PMA, par exemple dans le <i>Rapport 2012 sur les pays les moins avancés</i> .



RE c)	Meilleure intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux grâce au Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	Augmentation du nombre de PMA qui ont réalisé des progrès dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et dans l'application concrète des matrices d'action du Cadre intégré renforcé	13 pays	11 pays	Dans le contexte du Cadre intégré renforcé, la CNUCED a fourni en 2012-2013 un appui aux pays suivants: Gambie, Mozambique, Sénégal, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Guinée-Bissau, Niger, Djibouti, Mali, Comores et Cambodge.
RE d)	Sensibilisation accrue aux problèmes que connaissent les pays en développement sans littoral et aux mesures qui pourraient permettre de les atténuer	Augmentation du nombre de pays en développement sans littoral qui bénéficient des services de la CNUCED dans différents domaines de la politique économique, une importance particulière étant accordée à l'investissement, aux capacités productives et à la compétitivité	5 pays	5 pays	Le Rwanda, le Burundi, le Burkina Faso et le Bhoutan ont bénéficié des services de la CNUCED dans le domaine de l'investissement à travers des ateliers de renforcement des capacités visant à mettre à niveau les capacités locales et à recevoir des avis sur les projets de guides relatifs à l'investissement. Le Paraguay a bénéficié des services de la CNUCED pendant la préparation de l'examen décennal de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty et en particulier de la Déclaration ministérielle d'Almaty adoptée à la quatrième Réunion des ministres du commerce des pays en développement sans littoral tenue en septembre 2012.
RE e)	Sensibilisation accrue des décideurs des petits États insulaires en développement aux problèmes et aux options qui permettraient de constituer des partenariats de développement en vue d'adopter les mesures de soutien international pertinentes	Augmentation du nombre de petits États insulaires en développement bénéficiant directement de services de la CNUCED dans différents domaines de la politique économique qui ont des incidences sur le renforcement de la capacité d'adaptation et la transformation structurelle	5 petits États insulaires en développement	5 petits États insulaires en développement	Cinq petits États insulaires en développement ont directement bénéficié de services de la CNUCED. Celle-ci a par exemple aidé le Cap-Vert à réaliser des progrès sur le plan socioéconomique, notamment en se diversifiant vers des services internationaux. Elle a mené au nom de petits États insulaires en développement tels que les Maldives et en particulier lors des débats du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale des activités de sensibilisation visant à faire accepter au niveau international le statut de petit État insulaire en développement et le traitement correspondant.
RE f)	Sensibilisation accrue aux problèmes que connaissent d'autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui souhaitent s'intégrer dans le système commercial multilatéral	Augmentation du nombre d'autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui mettent à profit les recommandations et les services de la CNUCED pour limiter leur exposition aux chocs économiques internes et externes	6 pays	5 pays	La CNUCED a fourni en 2012-2013 une aide à cinq petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables: El Salvador, Cameroun, Guatemala, Côte d'Ivoire et Nicaragua. Cette aide comprenait notamment des activités de formation et de renforcement des capacités dans les domaines du droit et de la politique de la concurrence et de la facilitation du commerce, ainsi que des activités visant à faciliter les échanges et la modernisation des douanes.

ANNEXE C. APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN 2013

En 2013, la CNUCED a mis en œuvre 210 projets interrégionaux, régionaux ou nationaux, (dont 108 projets nationaux) pour un montant annuel légèrement supérieur à 40,4 millions de dollars, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2012. Les PMA ont compté pour 40 % dans ces dépenses. Les contributions bilatérales volontaires ont totalisé 31,2 millions de dollars, en baisse de 4,8 % par rapport à 2012. Les contributions de pays en développement se sont établies à 40,9 % du total des contributions aux fonds d'affectation spéciale et celles de pays développés à 25,2 %. Des donateurs multilatéraux, des ONG et des acteurs du secteur privé ont également versé des contributions.

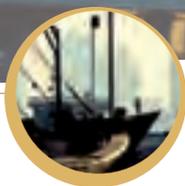
Le programme SYDONIA reste le plus grand programme d'assistance technique de la CNUCED, suivi par le programme SYGADE, les deux ayant représenté ensemble 60,8 % du total de la coopération technique assurée par l'organisation en 2013.

Les mesures d'appui à la mise en œuvre du Mandat de Doha et des décisions du Conseil du commerce et du développement se sont poursuivies en vue de renforcer l'impact des activités opérationnelles de la CNUCED, avec notamment le processus de regroupement et de rationalisation des fonds d'affectation spéciale liés à des projets en concertation avec les principaux donateurs, dans le cadre des 17 modules thématiques établis correspondant aux grands domaines d'activité de la CNUCED.

Les activités d'appui au renforcement de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies ont également été intensifiées en 2013. La CNUCED a reçu 744 110 dollars pour financer sa participation à des programmes communs du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives, par le biais de contributions spécifiques de partenaires et de fonds d'affectation multipartenaires (voir la section «Collaboration avec la communauté du développement dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies», p. 12).

Le Conseil du commerce et du développement a entamé l'examen de la stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED en septembre 2013 et le poursuivra en 2014.





Contributions volontaires aux fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique de la CNUCED, 2013

(États membres, dons publics et financement par des organismes des Nations Unies)

PAYS DÉVELOPPÉS

Norvège	1 826 000
Suède	1 497 000
Suisse	1 241 000
Allemagne	807 000
Finlande	796 000
Pays-Bas	600 000
Autres pays développés	1 098 000

PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS EN TRANSITION

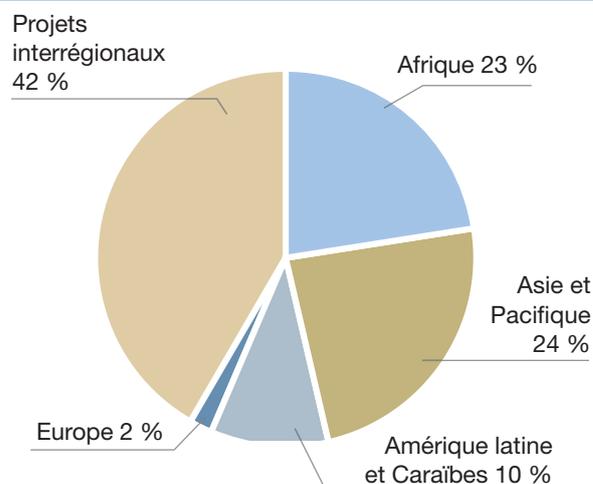
Zambie	1 237 000
Ouganda	868 000
Côte d'Ivoire	703 000
Îles Salomon	671 000
Burkina Faso	660 000
Barbade	604 000
Autres pays en développement et pays en transition	8 040 000
Commission européenne	2 783 000
Organisations internationales	7 020 000
Contributions d'autres sources	782 000

TOTAL 31 233 000

Note: La majeure partie des contributions venant de pays en développement va à des projets dans ces mêmes pays relevant des programmes SYGADE et SYDONIA, financés à partir de prêts, de crédits ou de dons provenant d'institutions financières internationales.

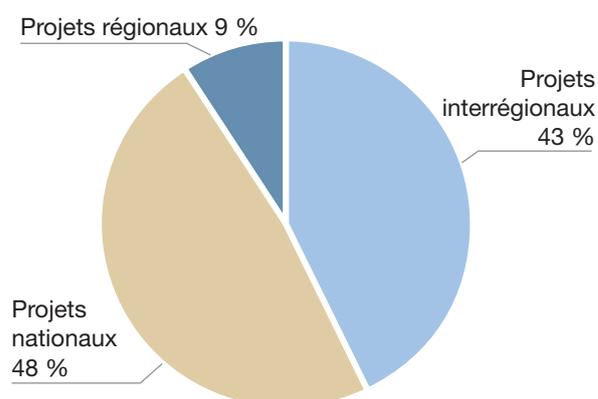
Dépenses au titre de projets, par région, 2013

(En pourcentage des dépenses annuelles)



Dépenses au titre de projets, par type de projet, 2013

(En pourcentage des dépenses annuelles)



CRÉDITS PHOTO

©United Nations Multimedia Photo Library

Page 6: George Frayne
Page 9: Eskinder Debebe
Page 12: Logan Abassi
Page 30: Tobin Jones
Page 40: Ilyas A Abukar
Page 50: Eskinder Debebe
Page 81: Albert González Farran

©Fotolia

Page 1: ©chris74
Page 20: ©monticelllo
Page 64: ©shotsstudio

©WTO Photo Library

Page 42: ©WTO/Antara

Photos prises par des fonctionnaires de la CNUCED

Pages 4, 10, 11, 13, 18, 19, 23, 32, 34, 66, 67: Jean-Philippe Escard

Pages 43, 44, 49, 60, 68: Jan Hoffman

Pages 11, 14, 15, 16, 17, 19, 26, 27, 29, 35, 37, 39, 45, 46, 47, 49, 52, 54, 55, 56, 58, 59, 62, 65: fonctionnaires de la CNUCED

Quatrième de couverture: Günter Fischer

CNUCED

PROSPÉRITÉ POUR TOUS

